



Library
of the
University of Toronto

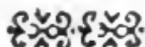
Le recueil est fermé
1. 201 Instructions chrétiennes
p. 1 - 266 non compris l'atlas
20 Trévélgeness et étudiants de
Caracisufere
p. 1 a 90.

INSTRVCTIONS CHRÉSTIENNES ET THEOLOGIQVES O V

Toute la Doctrine de l'Eucharistie est en peu de mots clairement expliquée.

*Avec trois Pratiques tirées de diuers
Auteurs, l'une pour bien Communier, l'autre pour bien ouir la Messe,
& la dernière pour bien visiter le
S. Sacrement de l'Autel.*

Par l'Ordre de Messire ANNE DE
MVRVIEL, Illustrissime Euesque,
& Seigneur de Montauban.



A MONTAUBAN,

Par I H A N R O V Y E R, Imprimeur de
Monseignr l'Illustr. & Reuerend. Euesque
& de la Ville: *À l'Enseigne du Nom de*
I E S V S. M. D C. X L V I.

1871
1872
1873
1874
1875

1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910



A MONSEIGNEVR,
MONSEIGNEVR,
l'Illustriſſime & Reuerendiſſime
M E S S I R E
ANNE DE MVRVIEL
Eueſque, & Seigneur de
Montauban.



MONSEIGNEVR,

*L'Eucharistie eſtant
vn Sacrement, où Ieſus-
Chriſt ſe trouuant en Perſonne fait
briller avec plus d'éclat & de profu-
ſion les rayons de ſa Bonté qu'és au-
tres Sacremens, où il n'eſt que par
ſa vertu: Vous avez auſſi creu que
vous ne pouuiez accomplir le deuoir
d'un bon Paſteur; ny accompagner la
reſidence continuelle que vous avez*

EPISTRE.

*renduë à vôtre Diocèse pendant qua-
 rante-cinq ans, par un dessein plus
 sortable & à la gloire de Dieu & à
 nôtre salut, que par celuy qui peut
 contribuer à l'augmentation de l'a-
 mour & du respect que nous devons
 à cét adorable Sacrement, dans lequel
 Dieu mesme estant le Donneur & le
 Don on ne peut pareillement qu'y ren-
 contrer tout ce que la Nature, la Gra-
 ce, & la Gloire ont de plus riche, &
 de plus majestueux. Et d'autant que
 l'Eucharistie opere à la façon des cau-
 ses naturelles, qui produisent leurs
 effets selon les dispositions de leurs
 sujets (elle estant un poison qui n'est
 pas moins mortel à ceux qui la re-
 çoient indignement, qu'elle est un
 Pain de Vie à ceux qui s'en appro-
 chent en estat de grace) Vous avez
 jugé, MONSIEUR, qu'il
 estoit important de preuenir les fau-
 tes qu'on commet en n'apportant*

EPISTRE.

point la preparation qu'un Sacrement si Auguste requiert, non pas par des paroles simplement proferées de bouche, lesquelles n'estans que voix passent ainsi que le vent qui ne laisse aucune marque de soy, mais par des paroles écrites, lesquelles subsistans aussi long temps que le papicr peut conseruer des Caractères, nous marquent la verité, & font des viues impressions dans nos esprits apres la mort mesme de celuy qui les a mises sous la Presse. Pour l'execution de ce loüable Dessen vostre Bonté m'a honoré de tant que de me donner l'ordre de dresser en forme de Catechisme les presentes Instructions Chrestiennes, afin qu'elles decouurant les lumieres que la Theologie fournit à nos entendemens pour auoir la connoissance des admirables vertus de ce Sacrement, nous puissions par leur voye échauffer à mesme temps

EPISTRE.

nos volontez à la Pratique tant des dispositions necessaires à sa digne reception, que des exercices de pieté conuenables au culte souuerain que nous luy deuons. Or en ce Liure, qui pour estre vn Ouurage de deuotion doit plustost porter des fruits que des feuilles ou des fleurs, i'ay negligé l'ornement du langage, m'estant principalement attaché à la solidité des raisons pour ne ressembler ces anciens Sacrificateurs, qui ostans à leurs victimes ce qu'elles auoient de meilleur tel qu'estoit le cœur ne leur laissoient qu'une chetive langue. Le Sacrement, duquel ie traicte, est vn Abbregé des merueilles de la Toute-Puissance de Dieu, il a donc de soy des charmes assez, & des beautez pour se faire admirer sans en emprunter d'une diction humaine, & puis que nos paroles ne peuuent rien adjouster à l'excellence des mysteres

EPISTRE.

Diuins, i'ay creu que la meilleure façon d'exprimer les rares perfections de l'Eucharistie estoit la plus simple & la plus naïfue, tout ainsi que l'eau d'une riuere nous represente le Ciel avec ses Astres d'autant plus fidelement qu'elle est en sa pureté & simplicité naturelle. C'est ce qui me fait esperer, **MONSEIGNEUR**, que vous regarderez ce petit Liure d'un œil fauorable, mesmement si vous considererez qu'il est tissu des Pensées que i'ay puisées particulièrement du discours de vos sages Entretiens & du bon exemple de vos pieuses Actions enuers cét adorable Sacrement, en telle sorte que ie puis dire que c'est vous proprement qui estes l'Autheur de cét Ouvrage, auquel ie n'ay autre part que celle que la plume peut auoir à l'écriture. Et partant, **MONSEIGNEUR**, i'avouë qu'en vous l'offrant ie ne fay present à vôtre Sei-

ÉPISTRE.

gneurie que de ce qui est plus vôtre que mien : aussi n'estois-je pas assez riche de mes propres biens pour faire une Offrande qui fut digne de vous ; car il faut que ce qu'on vous presente , pour n'estre pas indigne de vous estre offert ayt plustost l'honneur de vous appartenir ; & il est certain que ie n'oserois maintenant vous offrir la continüation de mes services, s'il n'estoit veritable qu'ils vous sont plus acquis qu'à celuy qui avec toute sorte de respects & de sousmissions prend la qualité

MONSEIGNEUR,

De Vostre tres-humble, tres-fidele , & tres-obeissant seruiteur.

A. P. Theologal de vôtre Chapitre.

Argonnet



INSTRUCTIONS
CHRESTIENES

&

THEOLOGIQVES,

SVR LA DOCTRINE DE
la sacrée Eucharistie.

TRAICTE' PREMIER.

*SI CETTE DOCTRINE EST
vtile & necessaire?*



ELLE l'est beaucoup, parce
qu'elle nous donne vne con-
noissance qui produit en nous
ces trois effets. 1. De nous
faire rendre à ce Sacrement
l'honneur qui luy est deu. 2. De nous en

A

2 *Instructions Chrest. & Theologiques.*
faire vser avec fruit & deuotion. 3. De
nous faire éuiter les pechez que nous pou-
uons commettre contre ce Sacrement par
vn mauuais vsage, lesquels pechez attirent
sur nous les plus grands fleaux de la co-
lere de Dieu, puis que c'est l'impieté des
impietez, que de profaner par vn mauuais
traitement vne chose qui contient Iesus-
Christ, lequel est la saincteté des sain-
ctetez.

*En combien de façons l'Eucharistie
peut estre considerée?*

En trois, comme Sacrement, Com-
muniõ, & Sacrifice. L'Eucharistie est dite
Sacrement, entant qu'elle contient le
Corps, & le Sang de Iesus-Christ. Elle
est dite Cõmunion, entant que les Fide-
les vsent de ce Sacrement. Elle est dite
Sacrifice, entant que ce qui y est conte-
nu est offert à Dieu.



CHAPITRE I.

DE L'EUCHARISTIE ENTANT
qu'elle est vn Sacrement.

*Qui a institué le Sacrement de l'Eucharistie,
& en quel temps?*

IESVS-CHRIST l'a institué au
dernier soupé qu'il fit avec ses Apo-
stres.

Comment l'a-il institué?

Ayant prins du pain il rendit graces,
le benit, le rompit, & le donna à ses Apo-
stres, disant, Cecy est mon corps, lequel
se donne pour vous, faites cecy en me-
moire de moy. Pareillement il leur bailla
le calice, disant, ce calice est le Nouveau
Testament en mon Sang, qui sera répan-
du pour vous.

Pourquoy l'a-il institué?

Afin qu'il ne fut iamais absent des siés,
ains qu'il fut tousiours avec eux, leur don-
nant par ce moyen vn gage diuin, & ad-

4 *Instructions Chrest. & Theologiques*
mirable de l'amour infini, duquel il ayme,
& a aymé tous les Fideles.

Quels noms donne-on à ce Sacrement ?

On luy en donne plusieurs, parce que sa dignité est si admirable, qu'un seul nom ne suffit point pour expliquer son excellence. 1. Il est appellé Eucharistie, c'est à dire bonne grace, & action de graces; il est dit bonne grace, à cause qu'il contient Iesus-Christ, qui est la fontaine de toute grace; & à cause qu'il est un signe, & un presage de la vie eternelle, qui est une grace de Dieu, laquelle est la fin & l'accomplissement de toutes les graces que nous receuons en ce monde. Il est dit encore action de graces, tant parce qu'en l'institution de ce Sacrement Iesus-Christ a rendu graces à Dieu son Pere, que parce qu'en ce Sacrement on rend tous les iours graces à Dieu pour tous ses bienfaits, & particulieremēt pour celuy de l'institution de ce Sacrement, lors qu'il est offert en Sacrifice à Dieu le Pere. 2. Ce Sacrement est appellé Sacrifice, parce qu'en iceluy Iesus-Christ est immolé, & offert à Dieu

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 5

le Pere. 3. Il est appellé Communion, à cause que par ce Sacrement nous auons la communication du Corps & du Sang de Iesus-Christ, & participons à ses graces.

4. Il est appellé vn Sacrement de paix & de charité, d'autant que par son moyen nous sommes vnis à Iesus-Christ, comme à nostre Chef, & sous ce Chef nous estans Fideles sommes conioints par ensemble d'vn lien si étroit, que nous ne faisons qu'vn mesme corps mystique. 5. Il est

appellé Viatique, tant parce qu'il est nostre viande spirituelle, tandis que nous sommes voyageurs en ce monde, que parce qu'il nous prepare la voye & le chemin pour arriuer à la beatitude eternelle; c'est pourquoy on a accoustumé de l'administrer à ceux qui sont dans le danger de mourir. 6. Il est appellé vn soupé, d'autant que Iesus-Christ l'a institué au dernier soupé qu'il fit avec ses Apostres.

Si l'Eucharistie est vn Sacrement?

Ouy, car trois choses sont requises pour faire vn Sacrement. 1. Vn signe sensible. 2. La grace qui est signifiée &

6 *Instructions Chrest. & Theologiques*
produite. 3. L'institution de Iesus-Christ.
Or ces trois choses se trouuent dans l'Eucharistie, puis que nous y voyons les especes du pain & du vin, qui sont par l'institution de Iesus-Christ les signes sensibles de la grace, qui y est produite.

En quoy le Sacrement de l'Eucharistie est different des autres Sacremens ?

En plusieurs choses. 1. Quant à la dignité & excellence, car il est le Sacrement des Sacremens estant le racourci, & la quint-essence de ce qu'il y a de riche & de precieux dans le sein de la Diuinité: les autres Sacremens ne contiennent que la grace; mais l'Eucharistie contient Iesus-Christ, qui est l'Auther & la fontaine de la grace. 2. Quant au changement de la matiere, d'autant qu'és autres Sacremens la matiere n'est point changée en vne autre nature, mais dans le Sacrement de l'Eucharistie la matiere, c'est à dire le pain & le vin, est changée en la substance du Corps & du Sang de Iesus-Christ. 3. Quant à l'usage de la matiere, parce que les autres Sacremens ne se font, & ne

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 7
peuvent estre que dans l'usage de leur matiere ; ainsi, par exemple, il n'y peut auoir de Baptisme, si l'eau n'est point appliquée à personne ; mais l'Eucharistie est vn Sacrement qui s'acheue & s'accomplit par la seule consecration de sa matiere sans qu'on la recoiue ; ainsi l'Eucharistie qui repose dans vn ciboire est vrayement & reellement vn Sacrement, iacoit que personne ne la recoiue , & ne se repaisse du Corps de Iesus-Christ.

Si l'Eucharistie est vn ou plusieurs Sacremens?

Elle n'est qu'un Sacrement , car quoy qu'elle aye vne double matiere, vne double forme, & vne double consecration, elle n'a pourtant qu'une seule fin, qui est la nourriture spirituelle : de sorte que si l'Eucharistie, ayant par exemple deux matieres, peut estre diuisée en deux choses, neantmoins l'vnité de la fin fait que de ces deux choses il n'en resulte qu'un Sacrement ; & comme la viande & le breuage ne font qu'un banquet, de mesme les especes du pain & du vin ne font qu'un Sacrement.

Qu'est-ce que Sacrement d'Eucharistie ?

C'est le Sacrement du Corps & du Sang de Iesus-Christ sous les especes du pain & du vin institué pour la nourriture spirituelle de l'homme.

Qu'est-ce qui est signifié par l'Eucharistie ?

Elle nous signifie trois choses. La premiere est passée à sçauoir la Passion de Iesus-Christ, en souuenance de laquelle elle se fait. La seconde est presente à sçauoir la grace, le Corps & le Sang de Iesus-Christ. La troisiéme est future à sçauoir la vie eternelle ; aussi l'Eglise chante, *O sacrum conuiuium, in quo Christus sumitur, recolitur memoria Passionis eius, mens impletur gratia, & futurae gloriae nobis pignus datur.*





CHAPITRE. II.

DE LA MATIERE DV
Sacrement de l'Eucharistie.

Quelle est la Matiere de l'Eucharistie ?

E LLE est le pain & le vin, & ainsi elle est double, & ce pour trois raisons. 1. Parce qu'un Sacrement doit signifier ce qu'il produit : or l'effet de l'Eucharistie est la nourriture spirituelle de l'homme, lequel ne se nourrit pas seulement de viande, mais encore de breuvage; il a esté aussi convenable, que la matiere de l'Eucharistie soit le pain & le vin, pour marquer que ce Sacrement donne à l'ame de l'homme vne entiere & parfaite nourriture. 2. D'autât que l'Eucharistie estant vne Communion qui opere des effets & en l'ame, & sur le corps, puis qu'elle emousse l'aiguillon de la chair la rendant pure & sujette à l'esprit, Iesus-Christ

aussi a voulu instituer la matiere de ce Sacrement en pain & en vin, afin que l'operation qui est faite sur le corps de l'homme soit signifiée par le pain, lequel est conuerti au Corps de Iesus-Christ; tout ainsi que l'operation qui est faite en l'ame est representée par le vin, lequel est changé au Sang de Iesus-Christ; car le Sang contribuant particulièrement à la vigueur que l'ame a en ses actions; le vin aussi conuerti en Sang dans l'Eucharistie marque fort bien les puissans effets que ce Sacrement opere en l'ame du Chrestien.

3. Pour ce que l'Eucharistie est vn Sacrifice qui represente la Passion de Iesus-Christ, en laquelle son sang a esté separé de son Corps: Or cette separation est tres-bien representée par la consecration du vin lequel est changé en sang par vne consecration separée de celle par laquelle le pain est transsubstantié au Corps de Iesus-Christ; & ainsi il a esté fort conuenable que la matiere de l'Eucharistie ayt esté instituée en pain & en vin.

Quel pain est la matiere de l'Eucharistie?

C'est le seul pain de froment, d'autant que le Sauueur du monde ne s'en est point serui d'autre ; aussi dans la sainte Escriture il se compare au seul grain de froment , & l'Eglise a obserué de tout temps de n'employer pour matiere de consecration autre pain que celuy de froment.

Si le pain estoit fait d'autre grain seroit-il vne matiere propre pour ce Sacrement ?

Non, & il n'y auroit point de Sacrement. Neantmoins si parmi les grains de froment il y en auoit quelques autres melangez comme d'orge, d'avoine, &c. en si petit nombre, qu'à voir le pain, & à le gouster on ne peut luy donner autre titre que celuy de froment, il est certain que ce pain seroit toujours vne matiere propre pour le Sacrement.

Si tout pain fait de froment peut estre la matiere de l'Eucharistie?

Ouy, pourueu qu'il soit fait avec l'eau

12 *Instructions Chrest. & Theologiques*
commune & elementaire, qu'il soit cuir
par la chaleur du feu, & qu'il n'y ait
point vn mélange d'autre chose si grand,
que le pain ne soit plus appellé pain,
comme est par exemple vn gasteau, où
il y a vne grande quantité d'œufs, ou de
miel, ou de laiçt, ou d'eau rose, &c.

*Si le pain avec leuain peut estre la
matiere de l'Eucharistie, tout
ainsi que sans leuain ?*

Ouy, & de fait on consacre dans
l'Eglise Grecque le pain avec leuain,
tout ainsi que dans l'Eglise Latine sans
leuain; car le leuain ne rend point le
pain different en espeece d'avec celuy qui
est fait sans leuain. Neantmoins chacun
se doit accommoder à l'usage de son
Eglise; ainsi le Prestre Latin ne doit
consacrer qu'en vn pain sans leuain, &
le Prestre Grec qu'en vn pain avec le-
uain; autrement c'est pecher mortellemēt.

*Quelle coustume est meilleure de consacrer
en vn pain avec leuain ou sans leuain?*

Elle est meilleure sans leuain, parce

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 13
que le pain que Iesus-Christ consacra en l'institution de ce Sacrement estoit sans leuain, puis qu'il le consacra en vn temps auquel il estoit defendu aux Iuifs de manger du pain avec leuain.

Pourquoy Iesus-Christ a consacré en vn pain sans leuain ?

Ca esté pour monstrier que celuy qui veut s'approcher de ce Sacrement doit estre sans malice, laquelle est signifiée par le leuain, puis que dans la sainte Escriture il est tousiours pris en mauuaise part ; & de faict l'Apostre saint Paul dit, qu'il ne faut qu'un peu de leuain pour corrompre toute vne grande masse.

Quelle quantité est requise en la matiere de l'Eucharistie ?

Il n'y a point de quantité pour petite qu'elle soit (supposé qu'elle soit sensible) qui ne suffise pour la matiere de la consecration : neantmoins si elle estoit si petite qu'elle ne peut tomber sous les sens, elle ne suffiroit pas, d'autant que

14 *Instructions Chrest. & Theologiques*
ce seroit détruire la nature du Sacrement,
duquel l'essence requiert qu'il soit vn si-
gne sensible.

Quel vin est la matiere de l'Eucharistie ?

C'est vn vin de vigne naturel, & de
l'usage ordinaire des hommes, parce que
Iesus-Christ ne s'est point serui d'autre
vin que de celuy-là pour la matiere de
ce Sacrement comme il se void en S.
Mathieu 26. *Non bibam amodo de hoc
genimine vitis* : & l'Eglise Catholique
Pa ainsi tousiours enseigné. Et partant
le vin artificiel, ou composé comme le
vin cuit ne peut estre la matiere de l'E-
ucharistie, ny le verjus, ny le vinaigre qui
a perdu la substance de vin, & n'est
point potable. Quant au moust, il peut
estre vne matiere suffisante pour ce Sa-
crement, parce qu'il est vrayement vin :
toutefois il faut prendre garde qu'il soit
bien purifié, car s'il estoit chargé de
beaucoup de lie on offenseroit Dieu que
de s'en seruir contre la reuerence qui est
deuë à vn Sacrement si pur, & si véné-
rable. Le vin aussi congelé peut estre vne

matiere de consecration, car puis que les especes du vin congelées retiennent, & conseruent le Sang de Iesus-Christ, ainsi qu'il est clairement supposé dans le Messel Romain au Chapitre des defauts de la Messe ; il n'est point aussi de doute, que ces mesmes especes congelées ne puissent receuoir ce mesme Sang en la consecration, tout ainsi qu'un pain dur peut estre consacré, iacoit qu'apres la consecration ses especes ne puissent estre mangées, si elles ne sont plustost molliées. Enfin vn vin fait par miracle, comme celuy qui fut fait par le Sauueur aux nopces de Cana en Galilée, est vne matiere propre & conuenable à ce Sacrement, d'autant que ce seroit vn vray vin ayant la mesme nature, & les mesmes qualitez qu'il auroit s'il fut prouenu d'une vigne.

Pourquoy met-on vn peu d'eau dans le vin qu'on veut consacrer ?

Pour 3. raisons. 1. Pour imiter Iesus-Christ qui a fait ce mélange, ainsi qu'il est prouué par l'autorité des Conciles.

2. Pour renouveler la memoire du Sang, & de l'eau qui sortirent ensemble du costé de Iesus-Christ estant sur la Croix. 3. Pour signifier l'vnion du peuple fidele avec Iesus-Christ, car le peuple est signifié par l'eau dans l'Apocalypse.

Ce mélange d'eau avec le vin est-il ancien ?

Il est de tradition Apostolique, & l'Eglise l'a toujours obserué, & commandé de le pratiquer, de sorte qu'on pecheroit mortellement si on ne mettoit de l'eau dans le calice, sans laquelle neantmoins le vin peut estre consacré.

Qu'est-ce que la matiere du pain & du vin signifie ?

Elle signifie deux choses. 1. Que Iesus-Christ est la nourriture spirituelle de l'homme, car comme le pain, & le vin sont l'aliment de nostre vie corporelle; de mesme le Corps, & le Sang de Iesus-Christ sont la nourriture de la vie de nos ames. 2. Que ce Sacrement opere

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 17
opere l'vniõ mystique de l'Eglise avec
Iesus-Christ ; parce que comme le pain
se fait de plusieurs grains de blé, & le
vin de plusieurs grumes de raisin, de mes-
me le corps mystique de l'Eglise se fait
de plusieurs Fideles , lesquels s'vniõent à
Iesus-Christ comme à leur Chef par le
moyen de l'Eucharistie.



CHAPITRE III.

DE LA FORME DV SACREMENT DE L'EVCHARISTIE.

*Quelle est la forme de la consecration
du pain ?*

ELLE consiste en ces paroles,
Hoc est Corpus meum. Le mot
Enim, ny les autres paroles du
Canon de la Messe à commen-
cer par ces mots, *Qui pridie, &c.* ne sont
point de l'essence du Sacrement, d'autant
que les paroles de la forme d'un Sacre-
ment sont seulement celles qui signifient
ce qu'elles font, & operent dans le Sa-

18 *Instructions Chrest. & Theologiques*
crement : or ces seules paroles, *Hoc est*
Corpus meum, signifient la conuersion
qu'elles font du pain au Corps de Iesus-
Christ.

Qui obmettroit le mot, Enim, & les
autres paroles, Qui pridie, &c.
pecheroit-il ?

Ouy, parce qu'il choqueroit l'ordre
qui en est prescrit & commandé par l'E-
glise.

Qu'est-ce que signifie la benediction
que Iesus-Christ fit sur le pain, &
sur le vin qu'il consacra ?

Cette benediction ne signifie autre
chose que la consecration, du pain & du
vin en son Corps & en son Sang, laquel-
le conuersion a esté faite par la vertu de
ses paroles ; de sorte que Iesus-Christ a
beny le pain & le vin en proferant de
paroles si puissantes sur leurs substances
qu'il les a conuerties en son Corps, &
en son Sang ; & en faisant cette benedi-
ction il n'a pas fait le signe de la Croix
ny sur le pain, ny sur le vin, ainsi que le

Prestre a accoustumé de le faire lors qu'il les consacre , car la Croix ne sert aux benedictions que depuis que Iesus-Christ l'a sanctifiée , & consacrée par l'effusion de son precieux Sang.

Quelle est la forme de la consecration du vin ?

Elle consiste en ces paroles, *Hic est calix sanguinis mei, noui & aterni, Testamenti, mysterium fidei, qui pro vobis, & pro multis effundetur in remissionem peccatorum.*

Pourquoy ces paroles, Noui & aterni Testamenti, sont en la consecration du vin ?

Il y a *Noui*, pour signifier que le sang de Iesus-Christ qui n'auoit esté que figuré au vieil Testament nous est donné au nouveau non en figure, ains reellement & en verité. Il y a *AETerni Testamenti*, pour marquer l'effet du Sang de Iesus-Christ qui consiste en ce que nous auons droit à l'heredité eternelle par vn nouveau Testament, lequel est authorisé &

20 *Instructions Chrest. & Theologiques*
confirmé par le Sang & par la mort de
Iesus-Christ.

*Pourquoy l'Eucharistie en la consecration
du vin est appellée Mysterium fidei?*

Pour monstrier que la verité du Sang
de Iesus-Christ en ce Sacrement se con-
noit par la voye de la foy, & non par
celle des sens : comme aussi pour signi-
fier que ce Sang est le principe de nostre
foy & de nostre iustice.

*Pourquoy la memoire de la Passion de
Iesus-Christ se fait en la consecration
de son sang plustost qu'en celle de
son Corps?*

Parce que l'effusion du Sang est vne
vraye & naïve representation de la Pas-
sion du Sauueur.

*Pourquoy en la consecration du vin est-il
dit que le sang de Iesus-Christ sera
épandu pour plusieurs, & non pas
pour tous, puis qu'il est mort,
pour tout le monde?*

Il y a deux choses en la Passion de

Iesus-Christ, à sçauoir la vertu, & le fruit ; la vertu regarde tout le monde, puis que la Passion du Sauueur comme estant d'vn merite infini peut sauuer tous les hommes : mais le fruit de cette Passion ne regarde que ceux qui s'appliquent la mort de Iesus-Christ, & se la rendent vtile & fructueuse par la pratique des Sacremens, & des bonnes œuures : car comme vne personne blessée peut se rendre inutile vn emplastre qui pourroit la guerir, & ce en ne voulât pas l'appliquer sur sa playe ; de mesme plusieurs qui pourroient profiter de la Passion de Iesus-Christ se priuent de son fruit, & empeschent qu'elle leur soit appliquée en se priuant de l'usage des Sacremens, & de la pratique des vertus.





CHAPITRE IV.

DE LA CONSECRATION.

*Qu'est-ce que la Consecration dans
l'Eucharistie ?*

C'EST vne vraye & reelle con-
uersion de toute la substance
du pain, & du vin en toute la
substance du Corps & du Sang
de Iesus-Christ. Or il est dit, que la Con-
secration est vne conuersion de la substan-
ce du pain & du vin; d'autant qu'on
peut considerer deux choses au pain, &
au vin, à sçauoir la substance & les acci-
dens desquels il ne se fait aucune conuer-
sion en cette Consecration ains seule-
ment de la substance. Il est dit encore
que cette conuersion se fait de toute la
substance du pain & du vin, à cause
qu'apres la Consecration elle est entie-

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 23
rement changée, & n'en reste aucune
partie. Plus il est dit que cette conuer-
sion est faite en toute la substance du
Corps, & du Sang de Iesus-Christ, pour
monstrer que tout son Corps & tout son
Sang sont dans l'Eucharistie, non pas
à la façon de la quantité avec étendue,
ains à la façon de la substance sans ex-
tension, & sans aucun rapport à la peti-
tesse du lieu.

*Pourquoy la Consecration est ainsi appel-
lée, & si elle a d'autres noms ?*

Elle est dite Consecration, parce
qu'en icelle ce qui n'est point sacré,
comme sont le pain & le vin se change
en ce qui est sacré, comme sont le Corps
& le Sang de Iesus-Christ : & il y a vne
grande difference entre cette Consecra-
tion, & celle des autres Sacremens puis
que leur consecration n'est qu'une bene-
diction de leur matiere, sans que cette
matiere se conuertisse en quelque autre
chose : Or en la Consecration de l'Eu-
charistie toute la substance du pain & du
vin se conuertit & se transsubstantie au

24 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
Cotps & au Sang de Iesus-Christ, &
c'est pourquoy cette Consecration est ap-
pellée conuersion, & transsubstantiation.

*Est-il croyable que IESVS-CHRIST
puisse changer toute la substance du
pain & du vin en son Corps
& en son Sang ?*

Ouy pour 3. raisons. 1. Si Dieu a
peu faire toutes choses du neant, à plus
forte raison peut-il faire vn corps d'vn
autre corps. 2. Si la nature peut chan-
ger vne forme substantielle en vne autre
forme substantielle ainsi qu'elle fait à
tous momens par la voye de la genera-
tion : il est encore plus croyable que
Iesus-Christ a le pouuoir de changer par
la voye de la conuersion & la matiere &
la forme de la substance du pain & du
vin en son Corps & en son Sang, car il
n'a pas vne plus grande difficulté en la
conuersion de la matiere qu'en celle de
la forme. 3. Si la nature qui n'a qu'vne
vertu finie est capable de conuertir en
nostre chair & en nostre sang le pain &
le vin desquels nous nous seruons pour

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 25
nostre nourriture ; pourquoy ne pourroit
faire le mesme Iesus-Christ qui est d'une
puissance infinie !

*Ne pourroit-on pas dire que la substance
du pain subsiste dans l'Eucharistie avec
la substance du Corps de Iesus-Christ ?*

Non , parce que la particule demon-
stratiue , *Cecy* , comprend & designe tou-
te la substance de ce que Iesus-Christ
tenoit en ses mains lors qu'il profera ces
paroles , *Cecy est mon Corps* ; tout ainsi
que lors que nous mettons nostre main
sur vn homme , & que nous disons , *Cecy
est vn homme* , nous entendons par *Cecy*
tout ce qui est de substantiel sous nostre
main , non pas seulement le Corps de
l'homme que nous touchons mais enco-
re son ame ; autrement si nous n'enten-
dions par *Cecy* , que la substance du corps ,
cette proposition , *Cecy est vn homme* , se-
roit fausse , puis que ce n'est pas le seul
corps de l'homme ains le corps & l'ame
vnis qui sont l'homme. De sorte que
cette particule *Cecy* , comprenant & desi-
gnant toute la substance de ce que Iesus-

26 *Instructions Chrest. & Theologiques*
Christ tenoit en ses mains lors qu'il dit,
Cecy est mon Corps ; il faut aussi conclurre
necessairement que toute la substance de
ce que Iesus-Christ auoit en ses mains
consistoit en la seule substance de son
Corps , & ainsi la substance du pain ny
auoit point de lieu.



CHAPITRE V.

DES ESPECES SACRAMENTALES.

Qu'est-ce que les especes du pain & du vin.

ELES sont leurs accidens , & ces accidens sont l'odeur, la couleur, la faueur, la figure, la quantité, & choses semblables qui ne sont pas de l'essence du pain ny du vin. Or ces accidens sont appellez des especes, c'est à dire des images, à cause qu'elles representent à nos sens l'i-

mage & la ressemblance du pain & du vin ; c'est pourquoy les espèces du pain apres la consecration sont quelquefois appellées pain, non à cause qu'elles contiennent quelque substance de pain mais parce qu'elles en ont l'apparence, & en portent l'image ; outre qu'elles ont la vertu de nous nourrir en la Communion tout ainsi que si elles estoient du pain.

*Pourquoy les especes du pain & du vin
sont dites sacramentales ?*

Parce que comme auant la consecration elles sont des signes qui representent la substance du pain & du vin ; de mesme apres la consecration elles sont des symboles & des marques qui signifient le Corps & le Sang de Iesus-Christ, & ainsi elles sont Sacramentales, voire mesme vn Sacrement puis que la nature du Sacrement consiste en la signification d'une chose sacrée.

*Quel est le sujet & l'appuy des especes
du pain & du vin ?*

Auant la consecration elles sont vnies

28 *Instructions Chrest. & Theologiques*
& attachées à la substance du pain & du
vin sur laquelle elles sont appuyées &
soustenuës, mais apres la consecration
la substance du pain & du vin estant dé-
truite elles sont dépourueuës de leur sujet
& appuy substantiel, au defaut duquel
Dieu suppleant par vn nouveau & extra-
ordinaire concours il soustient & appuye
ces especes tout ainsi que si elles estoient
attachées à la substance du pain & du
vin.

*Si les especes du pain & du vin sont
soustenuës sur le Corps de
IESVS-CHRIST?*

Non, d'autant qu'il est sous ces es-
peces d'une façon spirituelle & indivi-
sible sans qu'on puisse designer vn seul
petit poinct de l'Hostie où il ne soit en-
tierement, non plus qu'on ne peut re-
marquer vne seule partie de nostre corps
où nostre ame ne soit toute; de sorte
que le Corps de Iesus-Christ estant sous
les especes du pain & du vin indivisible-
ment, & sans aucune extension au moins
quant au lieu, il ne peut estre aussi le su-

jet & l'appuy de ces especes & accidens qui sont étendus, diuisibles, & pourueus de toutes leurs dimensions. D'ailleurs vn Corps glorieux tel qu'est celuy de Iesus-Christ ne doit estre raualé à cette miserable seruitude que de seruir de soustien, & de sujet à des choses passageres & corruptibles.

Si les especes du pain & du vin agissent apres la consecration & produisent leurs effets ainsi qu'elles faisoient auparauant ?

Ouy, & de fait nous experimentons qu'elles font des impressions en nos sens, alterent nos corps, nous nourrissent, & causent des generations, & des corruptions tout ainsi que si elles estoient étayées & conseruées par la substance du pain & du vin.

Comment se peut-il faire que des especes du pain & du vin corrompues s'engendre vne nouvelle substance comme est vn vermisseau, & tel autre corps substantiel ?

Cette generation se fait par vn con-

30 *Instructions Chrest. & Theologiques*
cours special de la Toute-puissance de
Dieu, qui ayant commencé ce Myſtere
par des merueilles ſignalées, l'acheue par
la production d'une nouvelle ſubſtance,
laquelle ſuccede à la ſubſtance du Corps
& du Sang de Ieſus-Chriſt qui eſtoit ſous
les eſpeces du pain & du vin.



C H A P I T R E V I .

D E C E Q V I E S T C O N T E N U
ſous les eſpeces du pain & du vin.

*Qu'eſt-ce que les eſpeces du pain & du
vin contiennent auant & apres
la Conſecration ?*

A V A N T que le Preſtre pro-
fere ſur le pain & ſur le vin
les paroles de la conſecration,
qui ſont *Hoc eſt Corpus meum*
pour le pain, *Hic eſt calix Sanguinis, &c.*
pour le vin, les eſpeces du pain & du

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 31
vin ne contiennent que la substance de
ce pain & de ce vin, mais dès que les
suidites paroles Sacramentales sont pro-
ferées entierement toute la substance du
pain & du vin se trouue conuertie en
toute la substance de Iesus-Christ; de
forte qu'aussi bien dans le calice que dans
l'Hostie tout Iesus-Christ est sous les es-
peces & du pain & du vin ainsi qu'il est
au Ciel à la dextre de Dieu son Pere avec
tout son Corps, tout son Sang, son Ame,
& sa Diuinité.

*IESVS-CHRIST seroit-il donc dans
l'Hostie & dans le Calice de la
mesme façon qu'il est au Ciel?*

Non, car iaçoit que tout Iesus-Christ
soit sous les especes du pain & du vin, y
ayant cōme dans le Ciel tout son Corps,
tout son Sang, son Ame, & sa Diuinité;
neantmoins il est dans le Ciel d'une fa-
çon naturelle & glorieuse, & dans l'Ho-
stie & dans le calice il n'est que d'une fa-
çon sacramentale.

*Qu'est-ce à dire que IESVS-CHRIST
existe dans le Ciel d'une façon na-
turelle & glorieuse ?*

C'est à dire que le Corps de Iesus-Christ y est visible, palpable, & avec vne extension de ses parties pareille à celle d'une substance corporelle qui existe naturellement ayant vn certain ordre extérieur à l'égard du lieu par lequel toutes ses parties sont les vnes hors des autres à tel point qu'elles correspondent au lieu qu'elles occupent, le lieu de la teste n'estant pas celuy des pieds, ny des mains, ny des autres parties. Iesus-Christ existe encore dans le Ciel d'une façon glorieuse, c'est à dire que son Corps y est impassible, subtil, léger, & resplendissant, & cette gloire n'est pas cachée, ains au contraire elle est visible à tous les Bienheureux.

*Qu'est-ce à dire que IESVS-CHRIST
existe dans l'Eucharistie d'une
façon sacramentale ?*

C'est à dire que Iesus-Christ est si fort
caché

caché sous le voile des especes sacramentales du pain & du vin, que sa gloire y est du tout inuisible, & on n'y remarque que les accidens & les qualitez du pain & du vin, comme sont la quantité, la figure, l'odeur, la saveur, la couleur, & autres accidens, sans qu'on y puisse reconnoître ny la grandeur, ny la figure, ny la clarté, ny autre qualité du Corps glorieux de Iesus-Christ.

Quelles merueilles se rencontrent en l'existence sacramentale de IESVS-CHRIST sous les especes du pain & du vin ?

I. C'est que le Corps de Iesus-Christ est sous les especes du pain & du vin d'une façon spirituelle & indiuisible, tout ainsi que s'il estoit vn esprit, estant tout sous le tout desdites especes, & tout chaque partie d'icelles; ny plus ny moins que l'ame raisonnable l'est dans le corps de l'homme, d'autant que le Corps de Iesus-Christ existe sous chaque partie des especes, sous laquelle il y auoit auparauant du pain & du vin puis qu'il succede à la place de leurs substances : or les substances

34 *Instructions Chrest. & Theologiqu.*
du pain & du vin estoient sous le tout & leurs especes, & sous chaque partie de celles n'y ayant aucune petite partie du pain & du vin qui ne fut aussi bien pain & vin que la plus grande; il faut pareillement que le Corps de Iesus-Christ se trouue aussi bien sous chaque partie desdites especes que sous leur tout, & ainsi qu'il y soit indiuisiblement; mesmement qu'il ne prend sous ces especes autre place que celles des substances du pain & du vin qui ont esté separées de leur quantité, puis que leur quantité subsistant elles ont esté conuerties au Corps & au Sang de Iesus-Christ; or la substance est indiuisible quant au lieu lors que la quantité en est separée; aussi le Corps du Sauueur tenant la place des substances du pain & du vin separées de leur quantité il reside d'une façon indiuisible dans l'Eucharistie.

2. C'est qu'encore que le Corps de Iesus-Christ soit indiuisiblement sous les especes du pain & du vin en telle sorte qu'on ne peut designer aucune partie des susdites especes en laquelle tout le Corps

du Sauueur ne soit, la teste & les pieds se trouuans resserrez exterieurement au mesme endroit de la plus petite partie desdites especes, neantmoins ce mesme Corps est sous cette petite partie, aussi grand en soy qu'il l'est à la dextre de Dieu le Pere, & à l'égard de soy-mesme sous ses membres étendus, & rangez les vns hors des autres sans aucune confusion interieure, l'endroit de la teste n'estant pas celuy des pieds, ny l'endroit des pieds celuy de la teste.

3. C'est que le Corps de Iesus-Christ estant indiuisiblement sous les especes du pain & du vin il n'y peut naturellement agir ny patir, d'autant que l'action, & la passion corporelle, comme estant étenduë & diuisible, ne peut estre naturellement en ce qui est indiuisible; dont on dit communement que sur vn point il n'y a point d'action ny de passion: or le Corps de Iesus-Christ estant indiuisiblement dans l'Eucharistie il y est aussi incapable de toute action, & passion corporelle, ses yeux estans aussi inutiles pour y voir, que ses pieds pour y marcher; & parce que

nous sommes appellez morts lors que nous sommes priuez de la fonction des sens, & ne donnons aucun signe de vie au dehors; aussi le Corps de Iesus-Christ est en quelque façon appellé mort dans l'Eucharistie, non pas que son Humanité y soit morte, mais parce qu'elle y est priuée de la fonction de ses puissances corporelles.

4. C'est que le Corps de Iesus-Christ ne pouuant point patir dans l'Eucharistie il ne croist, ny ne décroist, il ne se rompt, ne se change, ny ne s'altere pour toutes les consecrations, fractions, corruptions, & alterations qui suruiennent aux especes du pain & du viñ; tout ainsi que nostre ame ne reçoit point d'accroissement, ny n'est point amoindrie par l'augmentation, diminution, corruption, ou alteration de nostre corps: & partant quand vne Hostie se brûle, ce n'est point le Corps de Iesus-Christ qui reçoit les at- taintes de cette brûleure, ains c'est l'es- pece du pain, ny plus ny moins que sa Diuinité n'estoit aucunement blessée, lors que sa sacrée Humanité estoit cruel-

lement frappée par les Iuifs.

5. C'est que le Corps de Iesus-Christ estant indiuisiblement, & à la façon d'un esprit sous les especes du pain & du vin, encore que ces especes soient diuisées en plusieurs parties il demeure neantmoins entier en chacune, & en la moindre partie; tout ainsi que lors qu'on rompt un miroir, & qu'on le partage en quatre pieces, chaque piece represente nostre village aussi entierement que faisoit tout le miroir. De là vient qu'on reçoit le Corps de Iesus-Christ autant en vne petite Hostie qu'en vne grande, & en vne portion d'icelle comme si elle estoit entiere, l'ancien miracle de la Manne se renouvelant en ce mystere, de laquelle il est dit, que ceux qui en recueilloient peu n'en auoient pas moins que ceux qui en ramassoient beaucoup.

6. C'est que le Corps de Iesus-Christ estant sous les especes du pain & du vin, dès que les paroles de la consecration sont proferées il se trouue en un mesme temps sur autant d'Autels qu'il y a eu de consecrations, & ainsi il est en un mesme

38 *Instructions Chrest. & Theologiques*
instant, en plusieurs lieux par vne presence
sacramentale, estant d'ailleurs dans le
Ciel par vne presence naturelle; & com-
me l'ame de l'homme se trouue en au-
tant de lieux qu'on peut marquer d'en-
droits en son corps, sans qu'elle cesse d'e-
stre vne par la multiplication des mem-
bres qu'elle anime; de mesme le Corps
de Iesus-Christ se trouue en plusieurs
lieux sans qu'il soit multiplié par la mul-
tiplication des places esquelles il se rend
present.

7. C'est que le Corps de Iesus-Christ
se plaçant sous les especes du pain & du
vin il y entre sans y faire aucune fracture;
tout ainsi qu'en son admirable Ascen-
sion il est entré dans le Ciel sans aucune
ouuerture; & cette integrité des especes
sacramentales est d'autant plus merueil-
leuse, qu'elle est accompagnée de la se-
paration des substances du pain & du vin
ausquelles lesdites especes estoient vnies
par vn étroit lien de la nature, cette se-
paration se faisant par vne voye si cachée
& insensible qu'il ne paroît aucunement
que les accidens du pain & du vin soient

détachez de l'appuy naturel de leurs substances ; en quoy vne diuision se void en quelque façon pareille à celle de l'eau du Iordain qui se diuisa, & partagea à la presence de l'Arche du Testament, vne partie s'arrestant contre son inclination naturelle sans aucun arrest ny appuy visible, & l'autre coulant vers la mer Morte se condant la pente de sa nature.

8. C'est qu'encore qu'il suffit pour accomplir exactement la verité des paroles de la consecration, que sous les accidens du pain il n'y eut que le Corps de Iesus-Christ, & sous les accidens du vin que son Sang ; si est-ce que le Corps & le Sang du Fils de Dieu se trouuent ensemble avec son Ame, & sa Diuinité aussi bien dans le calice que dans l'Hostie ; car la connexion estant réelle entre le Corps de Iesus-Christ, son Sang, son Ame, & sa Diuinité, il faut aussi par vne suite nécessaire que l'un soit ou l'autre se trouue ; & pour cette mesme raison il faut pareillement que les Personnes du Pere, & du sainct Esprit s'y rencontrent avec celle du Fils, parce que la Diuinité estant

40 *Instructions Chrest. & Theologiques*
vne mesme chose avec toutes ces trois
Personnes, il faut par consequent que là
où est la Diuinité soient aussi le Pere, le
Fils, & le sainct Esprit : tout ainsi que là
où est l'ame raisonnable, sont pareille-
ment la memoire, l'entendement & la
volonté. Or puis que le Corps de Iesus-
Christ, son Sang, son Ame, & toutes les
trois Personnes diuines sont aussi bien
sous les especes du pain que sous celles
du vin, & sous les especes du vin aussi
bien que sous celles du pain; il s'ensuit
clairement que celuy qui est seculier re-
çoit autant en la seule Hostie que le Pre-
stre en prend en l'Hostie & au calice;
& partant toutes les excellences que la
saincte Escriture attribuë au pain se doi-
uent aussi entendre du vin, tout ainsi que
celles du vin se doiuent attribuer au pain,
estant certain que ce pain étanche la soif,
& engendre les vierges comme fait le vin,
& que ce vin rassasie la faim, fortifie &
substante ainsi que fait le pain.

Si tout IESVS-CHRIST avec le Pere
& le S. Esprit est mis sous les especes
du pain & du vin par la vertu
des paroles sacramentales ?

Non, car encore que tout le Corps,
& tout le Sang de Iesus-Christ se trou-
uent ensemble avec son Ame, & avec
toutes les trois Personnes diuines aussi
bien sous les especes du vin que sous cel-
les du pain, & ce par vne suite necessai-
re que les Theologiens appellent conco-
mitance, laquelle est fondée sur la con-
nexion reelle & necessaire qui est entre
le Corps de Iesus-Christ, son Sang, son
Ame, & sa Diuinité; si est-ce que par la
vertu des paroles sacramentales le seul
Corps de Iesus-Christ est posé sous les
especes du pain sans le Sang, sans l'Ame,
& sans la Diuinité; tout ainsi que sous
les especes du vin le seul Sang y est mis
sans la Diuinité, sans le Corps, & sans
l'ame; & la raison en est, parce que les
paroles sacramentales ne font que ce
qu'elles signifient precisement; & d'au-
tant que le mot de Corps precisement pris

42 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
fait vne abstraction de la vie & de la mort, signifiant aussi bien vn corps mort qu'un corps viuant; & que le mot de *Sang* n'enveloppe point en sa signification ny le Corps, ny l'Ame, ny la Diuinité; voila pourquoy il faut dire que par la vertu de ces paroles *Hoc est Corpus meum* le seul Corps de Iesus-Christ est mis sous les especes du pain sans le Sang, sans l'Ame, & sans la Diuinité; tout ainsi que par la vertu de ces paroles *Hic est calix sanguinis, &c.* le seul Sang est posé sous les especes du vin sans la Diuinité, sans le Corps, & sans l'Ame. Dont les Docteurs assurent, que si les Apostres pendant le temps de la mort du Fils de Dieu eussent consacré du pain, le Corps de Iesus-Christ n'auroit pas esté mis viuant sous les especes du pain ainsi qu'il y est posé maintenant, ains il y auroit esté mis sans ame & sans sang, lesquels il estoit pour lors séparé, neantmoins la Diuinité y auroit esté par vne nécessité de connexion a cause que le Verbe diuin n'a iamais quitté le Corps du Sauueur. Comme aussi les mesmes

Docteurs assurent que si les Apostres pendant le temps de la mort du Fils de Dieu eussent consacré du vin son sang n'auroit pas esté posé sous les especes du vin ainsi qu'en ce temps avec son ame, & avec son Corps puis qu'il en estoit desvny, ains seulement il y auroit esté mis avec la Diuinité par vne necessité de concomitance, & de connexion puis qu'il estoit vni au Verbe diuin.



CHAPITRE VII.

DV TEMPS QUE LE CORPS de Iesus-Christ demeure sous les especes, comme il s'y cache, & y paroît miraculeusement.

Quand est-ce que IESVS-CHRIST commence ou cesse d'estre sous les especes du pain & du vin ?

IL commence d'y estre dès que les paroles de la consecration sont entiere-

44 *Instructions Chrest. & Theologiques*
ment proferées, puis que c'est seulement
en cét instant que les paroles signifient
que le Corps & le Sang de Iesus-Christ
y existent; & il cesse d'y estre dès que
les especes souffrent vne alteration qui
seroit capable de corrompre la substance
du pain & du vin si elle estoit sous les-
dites especes, car Iesus-Christ succedant
à la place de la substance du pain & du
vin il ne doit aussi demeurer sous les es-
peces de cette substance qu'autant de
temps qu'elle y pourroit estre conseruée.

*Si le Corps de IESVS-CHRIST cesse
d'estre sous les especes du pain dès
que nous auons l'Hostie dans la
bouche ou dans l'estomac ?*

Non, d'autant que la substance du
pain si elle y estoit ne pourroit pas estre
si tost corrompue.

*Combien de temps IESVS-CHRIST
arreste dans nos estomacs sous les
especes du pain & du vin ?*

Ce temps ne se peut determiner, car
selon la force des estomacs, & la quan-

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 45
tité des especes du pain & du vin, il faut plus ou moins de temps pour digerer & détruire lescites especes ; or Iesus-Christ ne cesse d'estre sous ces especes que lors qu'elles sont alterées à tel point que le pain seroit corrompu s'il y estoit.

*Si la Chair & le Sang qui ont paru
quelquefois par miracle dans l'Hostie
estoyent la Chair & le Sang de
IESVS-CHRIST ?*

Les Docteurs asseurent, que si ces apparitions ne durent que peu de temps, & ne sont visibles qu'à peu de personnes, elles ne sont que des visions imaginaires, mais si elles sont de longue durée, comme de plusieurs iours, mois ou années, & que d'ailleurs elles soient visibles à tout le monde, c'est pour lors vne vraye chair & vn vray sang ; ce n'est point pourtant la Chair ny le Sang de Iesus-Christ, parce que son Corps estant glorieux l'estat de sa gloire ne peut point souffrir que sa Chair & son Sang qui sont impassibles, legers, subtils, & resplendissans dans le Ciel soient dans vne Hostie assujettis aux

46 *Instructions Chrest. & Theologiques*
alterations, & corruptions de ce monde;
estant certain que la chair, le sang, &
les corps qui ont paru dans vne Hostie
consacrée ont esté alterez, & ont contra-
cté de la pourriture apres auoir esté con-
feruez long temps dans les Eglises. Et
ne faut point dire qu'en ces apparitions
miraculeuses il y ayt de la tromperie, &
du mensonge, iacoit que ce qui n'est pas
nous y soit representé; car comme di-
sent tres-bien S. Augustin, & l'Angeli-
que Docteur S. Thomas il n'y a point du
mensonge en la fiction lors que la feinte
ne se fait que pour signifier vne verité;
autrement les Paraboles de la saincte Es-
criture seroient des tromperies, & des
mensonges; dont comme il n'y a point
du mal à feindre par des paroles quand
on veut figurer vne verité, aussi n'en y a-il
point à feindre par des actions; & de
fait Iesus-Christ a vsé de feinte en beau-
coup de rencontres; comme lors qu'il
apparut à deux de ses Disciples qui s'en
alloient à Emaüs, sous vne forme de Pe-
lerin empruntée, & qu'il leur feignit d'al-
ler plus loin. Disons aussi, qu'il n'y peut

auoir du mal, ny de la tromperie, lors que la Chair & le Sang paroissent dans vne Hostie consacrée, d'autant que ces apparitions miraculeuses ne se font pas, afin que les hommes croient que cette Chair & ce Sang sont la Chair & le Sang de Iesus-Christ, ains afin que par ces miracles ils croient plus facilement que son Corps & son Sang sont dans l'Eucharistie par vne presence réelle & veritable quoy qu'inuisible. Or cette Chair & ce Sang qui paroissent miraculeusement dans vne Hostie consacrée n'estant pas la Chair ny le Sang du Fils de Dieu, il est certain qu'il ne faut point aussi les adorer, ains toute l'adoration doit se terminer & rapporter au seul Iesus-Christ qui est caché sous les especes sacramentales.

Qu'est-ce que le Prestre doit faire des Hosties consacrées ou ces apparitions de Chair, & de Sang se font miraculeusement?

Les Docteurs disent, qu'il n'en doit pas communier, tant parce que Iesus-Christ n'entend point nous obliger à

48 *Instructions Chrest. & Theologiques*
communier que sous les especes du pain
& du vin, que parce que la veüe de la
Chair & du Sang pourroit nous causer
quelque horreur & dégoût. Et partât si le
Prestre void de la Chair & du Sang dans
l'Hostie qu'il aura consacrée pour le Sa-
crifice de la Messe il fera bien d'en con-
sacrer vne autre, & de reprendre la Messe
au mesme endroit auquel il l'auoit dis-
continüée.

*Pour quelles raisons IESVS-CHRIST
a caché son Corps, & son Sang
sous les especes Sacramentales ?*

Pour trois, 1. Pour distinguer l'E-
glise Militante de la Triomphante, & de
la Synagogue, d'autant que la Synago-
gue n'a eu Iesus-Christ que figuratiue-
ment, l'Eglise Triomphante le possède
reellement, & visiblement, mais la Mi-
litante l'ayant réellement present, elle
ne le possède pourtant qu'inuisiblement.
2. Pour donner du merite à nostre foy,
laquelle est d'autant plus meritoire que
ce que nous croyons est contraire à nos
sens. 3. Pour remedier à l'horreur que

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 49
nous aurions conceuë en communiant
par la veuë de la chair humaine, laquelle
nous ne pouuons mettre dans nos bou-
ches qu'avec vne extreme repugnance.



CHAPITRE VIII.

DES PREUVES DE LA REELLE
presence de IESVS-CHRIST dans
le Sacrement de l'Eucharistie.

D'où se tirent ces Preuves ?

DE la saincte Escriure, des
Conciles, & des Peres de l'E-
glise.

*Quelles sont les Preuves qui se tirent de
la saincte Escriure ?*

1. Il est dit en sainct Mathieu chap.
26. en S. Marc chap. 14. en S. Luc
chap. 22. & en S. Paul en l'Epistre 1.
aux Corinthiens chap. 11. que Iesus-

D

50 *Instructions Chrest. & Theologiques*
Christ institua le Sacrement de l'Eucha-
ristie au dernier soupé qu'il fit avec ses
Apostres, & ce en disant, *Cecy est mon
Corps, Cecy est mon Sang*, ou bien *ce Ca-
lice est le Nouveau Testament en mon Sang* ;
où il est à remarquer vne chose fort con-
siderable, c'est que les susdits Euangeli-
stes, & S. Paul, encore qu'ils ayent écrit
de ce mystere en diuers lieux, & en diuers
temps, tous neantmoins en ont parlé en
mesmes termes, & qui ne souffrent qu'un
mesme sens, ayans tous assuré que Iesus-
Christ en instituant ce Sacrement a dit,
Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang; &
ce qui est encore digne d'estre obserué,
est, qu'ils n'ont couché aucun terme ny
avant, ny apres, qui marque que ces pa-
roles, *Cecy est mon Corps*, se doiuent ex-
pliquer en ce sens, *Cecy est la figure de
mon Corps*: or c'est la coustume des Euan-
gelistes que lors qu'ils ont exprimé les
choses en des termes qui ne doiuent pas
estre pris au pied de la lettre, ils en don-
nent apres l'explication en des termes
formels; & de fait l'Euangeliste saint
Jean au chap. 2. ayant dit que nostre

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 51
Seigneur parlant aux Iuifs des mysteres
de sa Mort, & Resurrection dans le Tem-
ple, d'où il les auoit chassés, à raison des
trafics profanes qu'ils y pratiquoient, leur
auoit fait cette réponse, *Détruisez ce
Temple, & ie le remettray dans trois iours;*
ce qui estoit fort obscur, saint Iean
donc ayant considéré l'obscurité de ces
paroles il en a aussi donné clairement le
vray sens dans le mesme chapitre, lors
qu'il a assuré que nostre Seigneur n'en-
tendoit parler que du temple de son
Corps lequel il resusciteroit dans trois
iours. Pareillement saint Mathieu au
chap. 16. ayant parlé du leuain des Pha-
risiens duquel nostre Seigneur auoit de-
fendu l'usage à ses Disciples, il declare
que par ce leuain il faut entendre la Do-
ctrine desdits Phariséens. Encore le mes-
me saint Iean au chap. 7. ayant reconnu
qu'on auroit de la difficulté à prendre
au vray sens ces paroles de nostre Sau-
ueur, *Qui croit en moy, comme dit l'Escri-
ture, les fleues d'une eau viue couleront
de son ventre,* il les explique, & dit, que
cette eau viue est l'Esprit que deuoient

52 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
recevoir ceux qui croiroient en luy. Or
si les Euangelistes ont esté si soigneux à
interpréter des paroles qui ne deuoient pas
estre prises au pied de la lettre, quoy que
d'ailleurs l'interpretation n'en fut pas fort
importāte puis qu'elle n'estoit point pour
des choses sur lesquelles Iesus-Christ eut
fait dessein d'établir vn Sacrement, estant
certain qu'il n'en a point institué aucun
lors qu'il a parlé du Temple, du Leuain,
& de l'Eau viue. A plus forte raison les
Euangelistes n'auroient pas manqué à
nous aduertir que le sens de ces paroles,
Cecy est mon Corps, estoit celuy-cy, *Cecy*
est la figure de mon Corps, si elles n'eussent
que signifié le Corps de Iesus-Christ,
puis qu'il importoit que l'intelligence de
ces paroles fut claire; & hors de toute
metaphore, & obscurité, attendu qu'el-
les estoient proferées pour l'institution du
Sacrement de l'Eucharistie qui est le Sa-
crement de l'Eglise le plus auguste, & le
plus excellent, & duquel elles deuoient
estre la forme toute les fois qu'on con-
sacreroit le pain: or quand il est question
de parler de l'institution d'vn Sacrement,

& de declarer vn article de foy il ne faut pas y apporter de l'ambiguité, ny se seruir d'aucune metaphore comme il appert du Symbole des Apostres lequel est conceu en des termes simples, naïfs, & qui ne doiuent estre entendus qu'en leur propre signification ainsi que l'a remarqué saint Augustin. Ces paroles donc, *Cecy est mon Corps*, estans celles desquelles Iesus-Christ s'est serui lors qu'il a voulu instituer l'Eucharistie qui est le Sacrement des Sacremens, & l'article de Foy le plus important pour les Chrestiens, & d'ailleurs les Euangelistes n'ayans pas déclaré qu'elles doiuent estre entenduës figuratiuement, & avec metaphore, il faut aussi les expliquer en leur propre signification; & partant lors que Iesus-Christ a dit *Cecy est mon Corps*, il a voulu nous faire entendre que ce l'estoit reellement, & avec verité: & que ce n'en estoit pas seulement la figure.

2. Ces paroles, *Cecy est mon Corps*, ne doiuent point estre prises qu'en leur propre sens, & sans metaphore, d'autant que Iesus-Christ les profera en vn temps

54 *Instructions Chrest. & Theologiques*
auquel il n'auoit qu'à parler clairement
sans aucune figure, ny parabole ainti
qu'il asseure au chap. 16. de saint Iean,
Venit hora, cum iam non in prouerbis lo-
quar vobis; car c'estoit pour lors qu'estant
dans le Cenacle il disoit le dernier salut
à ses Apostres, & faisoit son Testament
qui consiste en l'Eucharistie puis qu'il luy
en donne le nom en saint Luc chap.
22. & en saint Paul dans l'Epistre 1.
aux Corinthiens chap. 11. *Hic calix no-*
uum Testamentum est in meo Sanguine; or
quand nous disons le dernier adieu à nos
amis, & que nous faisons nostre testa-
ment en leur faueur nous auons accou-
stumé de nous seruir des termes les plus
clairs, & de fuir toutes les façons de par-
ler figurées & metaphoriques, de peur
qu'un double sens que nos paroles pour-
roient souffrir seroit pour causer des que-
relles, & des procez à nos heritiers. Il
est aussi croyable que Iesus-Christ salüant
ses Apostres pour la derniere fois, & leur
laissant ce qu'il auoit de plus precieux
par son Testament il leur en a fait la do-
nation avec des paroles du tout claires,

& qui ne doiuent point estre entendues qu'en leur propre sens & signification ; de sorte que leur ayant dit , que ce qu'il leur donne par son Testament. est son Corps , c'est donc son Corps qu'il leur a laissé , & non pas seulement la figure, ou le signe d'iceluy , car le propre sens de ces paroles, *Cecy est mon Corps*, n'est pas celuy-cy, *Cecy signifie mon Corps*.

3. Ces paroles, *Cecy est mon Corps*, doiuent estre expliquées au sens litteral, & non pas figuratiuement, & avec metaphore, parce que s'il falloit les entendre en autre sens qu'en celuy de la lettre Iesus-Christ l'auroit déclaré aux Iuifs lors qu'ils receurent vn grand scandale de ce qu'il leur auroit assuré que s'ils ne mangeoient sa Chair, & ne beuuoient son Sang ils n'auroient pas la vie eternelle ; car puis que la manducation réelle de sa Chair leur causoit ce scandale ; il n'y a point d'apparence que si sa Chair ne deuoit estre mangée qu'en figure il ne les en eut éclaircis en leur faisant entendre que ce qu'ils receuroient dans leurs bouches ne seroit pas réellement sa Chair,

56 *Instructions Chrest. & Theologiques.*

ains seulement sa figure ; neantmoins tant s'en faut que Iesus-Christ s'en soit ainsi expliqué aux Iuifs , qu'au contraire il leur a protesté comme il se void au chap. 6. de saint Iean, que sa Chair est vne vraye viande , *Caro enim mea verè est cibus* , & que ses paroles sont esprit & vie , tant parce qu'elles signifient que sa Chair doit estre mangée spirituellement, c'est à dire avec vne viue & deuote foy, non pas corporellement , & sensuellement ainsi que nous mangeons la chair des animaux, ains sacramentalemment ainsi que si c'estoit vn esprit , que parce que lors que le Prestre les profere disant , *Cecy est mon Corps* , ces paroles ont la vertu de changer la substance du pain qui n'est qu'une substance morte en la substance de la Chair de Iesus-Christ laquelle est vne Chair animée , & ainsi les paroles du Fils de Dieu sont esprit & vie, puis qu'elles ont le pouuoir de conuertir & transformer vne substance morte en vne substance viuante , laquelle quoy que corporelle n'est receuë dans nos estomacs qu'à la façon d'un esprit.

4 Ce qui montre que la substance du pain est changée en la substance du Corps de Iesus-Christ, & qu'ainsi ces paroles, *Cecy est mon Corps*, doiuent estre interpretées litteralement, est, que toutes & quantesfois que la saincte Escriture marque que le Fils de Dieu a pris & touché quelque chose, ou bien a rendu graces à Dieu son Pere, cét attouchement, & ces actions de graces se trouuent aussi accompagnées de quelque changement miraculeux, & de fait nous lisons que le Fils de Dieu a touché la bierre d'vn ieune homme mort qu'on portoit au sepulcre, & qu'il a touché la main d'vne fille morte; aussi lisons nous que ces personnes ont esté resuscitées, voila des changemens miraculeux. Nous lisons encore que le Fils de Dieu a touché la belle Mere de saint Pierre qui estoit febricitante, & qu'il a touché des lepreux; aussi lisons nous que ces malades ont esté gueris, voila encore des changemens miraculeux. Enfin nous lisons que le Fils de Dieu a rendu graces à son Pere en prenant cinq pains, & en voulant resus-

58 *Instructions Chrest. & Theologiques*
citer le Lazare ; aussi lisons nous qu'en ces actions de graces le Lazare a esté resuscité, & les cinq pains ont esté multipliez en vne si grande quantité qu'ils ont rassasié pres de cinq mille personnes. Si bien qu'estât notoire que toutes & quantesfois que la saincte Escriture marque que le Fils de Dieu a pris, & touché quelque chose, ou bien a rendu graces à son Pere, cét attouchement & ces actiōs de graces se trouuent aussi accompagnées de quelque changement miraculeux, & nous trouuans dans la saincte Escriture que le Fils de Dieu a pris & touché le pain, & a rendu graces à son Pere; c'est aussi vne coniecture fort pressante pour nous persuader que quelque changement miraculeux a esté fait en ce pain. Mesmement que le Fils de Dieu s'est serui de ce pain pour l'institution du Sacrement de l'Eucharistie qui est l'abbregé de ses œuures les plus merueilleuses ; de sorte que ce Sacrement estant assorti, & rempli de merueilles, il est aussi fort croyable que le Fils de Dieu ne l'a point institué sans le seconder, & l'honorer de quel-

que changement miraculeux ; or la sainte Écriture n'en marque pas d'autre que celui du pain qui est changé au Corps de Iesus-Christ par la vertu de ces paroles , *Cecy est mon Corps* ; ces paroles donc doivent estre expliquées en leur propre & litterale signification. Et ce n'est pas sans mystere que saint Paul en l'Epistre I. aux Corinthiens chap. II. parlant de nostre Sauueur lors qu'il prit le pain de l'Eucharistie , luy donne outre le Nom de I E S U S celui de Seigneur , *Quoniam Dominus Iesus in qua nocte tradebatur accepit panem* ; car c'est pour nous apprendre que le pain est veritablement transsubstantié au Corps du Fils de Dieu, parce que comme à l'arriué d'un Seigneur ses Sujets luy cedent la place qu'ils occupoient dans le lieu où il entre, de mesme le Fils de Dieu estant le Seigneur de toutes les creatures , & voulant dans le Sacrement de l'Eucharistie remplir la place que la substance du pain y occupe , le pain aussi se retire , & fait place à son precieux Corps. De vray puis que tout ce qui est dans la Nature

60 *Instructions Chrest. & Theologiques*
est substance ou accident, il importoit à
Iesus-Christ pour faire connoistre que
toutes les creatures dependent de sa puis-
sance souueraine, que comme dans l'v-
nion hypostatique du Verbe incarné il
auoit destitué la nature humaine de sa
propre subsistence, il destituat aussi dans
l'Eucharistie les accidens de la subsisten-
ce qu'ils auoient sur leur sujet substan-
tiel, faisant que les accidens du pain &
du vin se soustiennent miraculeusement
sans estre appuyez sur leur substance na-
turelle.

*Quelles sont les Preuves des Conciles &
des Peres de l'Eglise, concernant la
reelle presence de IESVS-CHRIST
dans le Sacrement de l'Eu-
charistie?*

Elles sont fortes, & en si grand nom-
bre que les Passages des Conciles & des
Peres ne pouuans estre contenus dans
les pages de ce petit Liure, nous renuo-
yons le Lecteur au Liure 2. que Bellar-
min a fait du Sacrement de l'Euchari-
stie où il fait voir & par les Conciles,

& par les Peres qui ont fleury dans l'Eglise iusques à nous que la Doctrine de la reelle presence de Iesus-Christ sous les especes du pain & du vin a esté tousiours conseruée saine & entiere dans l'Eglise iusques à ce iourd'huy. Et il est fort considerable qu'on ne peut alleguer aucun Cõcile, ny aucun Pere de l'Eglise qui ayt declaré qu'és especes du pain & du vin il n'est que la figure du Corps & du Sãg de Iesus-Christ. Bien est-il vray que quelques Peres disent que la figure du Corps de Iesus-Christ est dans l'Eucharistie, mais pourtant ces mesmes Peres asseurent d'ailleurs en plusieurs endroits de leurs écrits que le pain & le vin par la vertu des paroles sacramentales sont reellement conuertis au Corps, & au Sang de Iesus-Christ, car comme dit tres-bien saint Anselme, l'Eucharistie est vn Sacrement où la verité & la figure se rencontrent; la verité y est puis que le Corps & le Sang du Fils de Dieu y sont reellement; la figure parcillement s'y trouue puis que les especes du pain & du vin y sont des signes, & des figures qui

62 *Instructions Chrest. & Theologiques*
signifiēt & representent ce mesme Corps,
& ce mesme Sang du Fils de Dieu les-
quels demeurent cachez sous leur voile,
estant certain que tout Sacrement est vn
signe, & vne figure de la chose qu'il re-
presente, & qu'il n'est pas incompatible
que ce qui est representé soit caché sous
ce qui est son signe, & sa figure, ainsi
nous voyons qu'une main gantée est ca-
chée sous le gant, & que le gant est le
signe, & la figure de cette main.





CHAPITRE IX.

DES CIRCONSTANCES DE LA Conuerſion du pain & du vin au Corps & au Sang de IESVS-CHRIST.

Si le pain est conuertí au Corps de IESVS-CHRIST, pourquoy est-il donc appellé pain apres la consecration ?

I. **C**'EST parce qu'encore que la substance du pain soit détruite par la consecration, neantmoins les especes du pain sont conseruées lesquelles nourrissent nos Corps tout ainsi que si la substance du pain y estoit; de sorte que comme les Anges sont appelez des hommes au chap. dernier de sainct Marc, & au chap. dernier des Actes des Apostres, à cause qu'ils ont apparu en forme hu-

64 *Instructions Chrest. & Theologiques*
maine ; de mesme l'Eucharistie a le nom
de pain , puis qu'elle n'a pas seulement
l'apparence de pain , mais encore elle
nourrit nos Corps ainsi que si elle estoit
du pain. 2. Parce que ce qui est le Corps
de Iesus-Christ estoit du pain auant la
consecration : Or c'est la coustume de
la sainte Escriture que de donner le
nom de la chose changée à ce en quoy
elle a esté conuertie ; ainsi au chap. 2.
de la Genese, Eue est appellée l'os d'A-
dam, d'autant qu'elle a esté formée d'vne
siennne coste ; & au chapitre 3. l'hom-
me est nommé poussiere , à cause qu'il a
esté fait de poussiere ; & au chapitre 7.
de l'Exode la baguette de Moyse ayant
esté conuertie en serpent , ce serpent est
appellé baguette ; pareillement le Corps
de Iesus-Christ a le nom de pain dans
l'Eucharistie , parce que le pain a esté
changé en son precieux Corps.

Si le Corps

si le Corps de IESVS-CHRIST est dans l'Eucharistie, pourquoy est-ce que IESVS-CHRIST parlant de ce Sacrement a dit, que la chair ne profite de rien ains que c'est l'esprit qui viuifie?

C'est pour nous faire entendre que la Chair nous est inutile si nous ne la mangeons spirituellement, c'est à dire si nous ne la receuons par vne manducation qui soit accompagnée d'une foy viue & animée de l'esprit de la charité; car cette chair nous estant apprestée en ce Sacrement d'une façon sacramentale, c'est à dire inuisible, & indiuisible, tout ainsi que si elle estoit vn esprit, & nous y estant donnée non pour nourrir & engraisser nos corps, ains pour nourrir, & fortifier nos ames; il faut aussi que nous la receuions d'une façon spirituelle, c'est à dire avec foy, & charité, sans lesquelles vertus elle ne peut entrer dans nos estomacs qu'à la damnation de nos ames.

Si le Sang de IESVS - CHRIST est reellement dans le Calice, pourquoy est-ce que IESVS - CHRIST a appellé fruit de Vigne ce qui estoit dans le Calice apres mesmes qu'il l'eut consacré?

Iesus-Christ a appellé son Sang fruit de vigne tant à cause qu'il estoit dans le calice sous les especes du vin, & en auoit non seulement les apparences, mais encore les proprietéz, tout ainsi que s'il estoit du vin, que parce que le vin auoit esté conuertí en son Sang. Pour ces mesmes raisons le Corps du Fils de Dieu sous les especes du pain est appellé pain dans la sainte Escriture ainsi que nous auons monstré cy-dessus.

Si IESVS - CHRIST quitte le Ciel lors qu'il se met sous les especes du pain, & si son Corps peut estre à mesme temps en diuers lieux?

Iesus-Christ est à mesme temps & au Ciel, & au Sacrement de l'Eucharistie, d'autant que son Corps peut estre à mes-

me temps en plusieurs lieux, car si vne mesme nature Diuine peut estre à mesme temps en trois diuerses Personnes, à plus forte raison vn mesme Corps peut estre à mesme temps en diuers lieux, puis qu'vne mesme nature Diuine estant à mesme temps en trois diuerses Personnes elle est de plus vne mesme chose reellement avec icelles, mais quand vn mesme Corps est à diuers temps en diuers lieux il n'est point vne mesme chose avec iceux. Or on void qu'il n'est pas si difficile à comprendre qu'vn mesme Corps soit à mesme temps en diuers lieux, & qu'il soit distingué d'eux, que de conceuoir qu'vne mesme Nature soit à mesme temps en trois diuerses Personnes, & que toutefois elle soit vne mesme chose reellement avec icelles. Nous voyons encore au mystere de l'Incarnation qu'vne mesme hypostase est à mesme temps en deux diuerses natures, à sçauoir en la nature Diuine, & en l'Humaine; & parce que l'vnion qui est entre l'hypostase, & la nature comme estant substancielle est de beaucoup plus étroite que celle qui est

entre le corps & le lieu, comme cette vnion n'estant qu'accidentelle, il est aussi certain qu'il est plus difficile à conceuoir qu'une mesme hypostase soit à mesme temps en plusieurs natures, que de comprendre qu'un mesme corps soit à mesme temps en plusieurs lieux, puis qu'un corps n'est pas si attaché à son lieu, qu'une hypostase est vnie, & attachée à sa nature. Si donc nous croyons qu'une mesme hypostase Diuine est à mesme temps en deux diuerses natures l'Humaine & la Diuine, tout ainsi que nous croyons qu'une mesme nature Diuine est à mesme temps en trois diuerses Personnes; il n'est point de doute que nous ne deuions pareillement croire que le Corps de Iesus-Christ peut estre à mesme temps en plusieurs lieux, au Ciel, & en la terre, à la dextre de Dieu son Pere, & dans le Sacrement de l'Eucharistie.

Difons encore, qu'il n'y a pas plus de repugnance, qu'un corps soit en plusieurs lieux, que de supposer que deux corps occupent un mesme lieu; or est-il que deux corps peuvent se penetrer, & occu-

per vn mesme espace par vne penetration miraculeuse, telle que nous sçauons auoir esté faite en la Resurrection du Fils de Dieu, lors qu'il penetra la pierre de son sepulcre, lors qu'il entra les portes closes, & se trouua au milieu de ses Apostres, & que sans aucune ouuerture il penetra les Cieux en son Ascension. Aussi les Peres expliquans ce Passage de S. Mathieu au chap. 19. où il est dit, qu'il est plus facile qu'un chameau passe par un trou d'aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le Ciel, assurent, que puis que Dieu peut faire passer un chameau par un petit trou d'aiguille, cela estant impossible aux hommes, non pas toutefois à Dieu ainsi qu'il est marqué dans le susdit chap. 19. de saint Mathieu; il peut aussi placer le plus gros corps avec toute sa quantité dans le plus petit espace qui soit possible. Que si ce miracle, & tant d'autres merueilles qui se rencontrent dans le Sacrement de l'Eucharistie sont au dessus de la portée de nos entendemens, nous ne deuons pas pourtant leur refuser nostre foy, puis qu'elles sont toujours au dessous de la

70 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
Toute-puissance de Dieu, & qu'il est certain que son bras comme estant d'un pou-
voir infini peut atteindre, où nostre esprit qui n'est que d'une vertu finie ne peut pas arriuer par les efforts de son imagination.

N'est-il pas indigne de la Majesté du Fils de Dieu, que son Corps glorieux soit clos & resserré sous les especes du pain & du vin, sous lesquelles il peut estre ietté dans un borbier, & avalé par des Rats, & autres chetifs animaux?

Il n'y a pas de l'indignité, au contraire le Fils de Dieu éleue sa grandeur d'autant plus qu'il s'abbaisse, car comme nous assure saint Bernard, le Fils de Dieu voyant qu'il ne pouuoit pas s'aggrandir quant à sa Diuinité, puis qu'il n'y peut auoir rien au dessus d'elle il a trouué vn moyen de se faire plus grand, & ce par la voye de son humilité, comme en s'incarnant, en patissant, en mourant, & en enfermant ses Diuines grandeurs dans la circonference d'un petit rond de pain. D'ailleurs comme il n'a

pas esté indigne de la Majesté du Fils de Dieu, qu'il ayt caché sa Diuinité sous le voile chetif d'une chair humaine, qu'il le soit assujetti à la prison du ventre d'une fille, qu'il soit nay dans vn miserable estable, qu'il ayt permis qu'on l'ayt foüetté, qu'on luy ayt couuert sa face de crachats, & fait finir sa vie ignominieusement sur vn poteau entre deux larrons; à plus forte raison faut-il croire qu'il n'est pas indigne de sa Majesté qu'elle soit reduite à la bassesse d'un petit rond de pain, quoy que les especes de ce pain puissent estre foulées aux pieds, puissent estre iettées dans vn borbier, puissent estre mangées par des bestes, & estre consumées par le feu; car le Corps du Fils de Dieu est sous ces especes à la façon d'un esprit, impassible, invulnerable, & hors de toute atteinte; & comme Dieu quoy qu'il soit par tout present n'est pas souillé dans la bouë, ny brûlé dans les flammes; de mesme le Corps de Iesus-Christ estant sous les especes du pain & du vin ne souffre point aucune alteration, ny corruption parmi les choses les plus pourries & corrompües.



CHAPITRE X.

DE L'ADORATION QY'ON DOIT
rendre au SAINCT SACREMENT.

*Quelle Adoration est deuë à
L'EUCCHARISTIE?*

C'EST l'Adoration de Latric, qui est vne veneration de souveraineté propre à Dieu seul, par laquelle nous témoignons nostre soumission enuers son Excellence increée, comme le reconnoissans Createur, & Seigneur absolu de toutes choses. Or cette adoration de Latric doit estre renduë à l'Eucharistie d'autât qu'elle contient Iesus-Christ reellement, & substantiellement lequel est vray Dieu.

*Pour quelles raisons l'Eglise a ordonné
tous les ans vne Feste solemnelle à
l'honneur de l'Eucharistie ?*

1. Pour représenter par les magnificences qui se font en cette Feste, la victoire, & le triomphe de la mort de Jesus-Christ, de laquelle l'Eucharistie est vn memorial, & reparer l'ignominie de cette mort par les particuliers honneurs que nous rendons à ce Sacrement : car comme nostre Sauueur a esté fort des-honoré lors que les Iuifs avec des flambeaux, des bastons, & des armes furent au jardin des Oliues pour le prendre, & le lier, d'où ils le menerent dans la maison de Caïphe, & de la maison de Caïphe au Palais de Pilate, & du Palais de Pilate à la maison d'Herodes, & de la maison d'Herodes au Palais de Pilate, & du Palais de Pilate à la sale du Pretoire, & enfin de la sale du Pretoire au Mont de Caluaire où il fut crucifié entre deux larrons. Aussi pour reparer en quelque façon le des-honneur que nostre Sauueur a receu en sa Passion tant par ces

74 *Instructions Chrest. & Theologiques*
allées, & venuës d'une maison en vne
autre, que par les crachats, par les souff-
flets, par les blasphemes, par la flagel-
lation, & par l'infame supplice de la
Croix, l'Eglise a tres-bien institué vne
Feste solemnelle, en laquelle on porte
tous les ans en Procession son precieux
Corps sous vn Poile avec des Flam-
beaux, & des Cierges allumez, les ruës
tapissées, & ionchées de fleurs; les trom-
petes & les hau-bois resonans, & la
Musique chantant des Hymnes qui mar-
quent la ioye extraordinaire du peuple
en la solemnisation de cette Feste: en
cét estat de pompe, & de magnificence
on accompagne le saint Sacrement avec
vn profond respect; & apres l'auoir por-
té d'Eglise en Eglise on le pose sur vn
Autel paré, & assorti de toutes les plus
grandes richesses de l'Art, & de la Na-
ture, on luy donne de l'Encens, on luy
adresse mille vœux, & mille prieres, &
les Princes, & les Roys fléchissans les
genoux luy rendent des actes d'une ado-
ration souueraine, afin que par cette
voye Iesus-Christ reçoie autant d'hon-

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 75
neur sur nos Autels qu'il a receu d'ignominie sur le poteau de la Croix.

2. Afin que les ennemis de la Foy voyans le triomphe, & la magnificence de la Feste du saint Sacrement restent éblouis à la veüe d'une si grande splendeur, & tombans dans la honte & dans la confusion conçoivent le desir de rendre à Iesus-Christ l'adoration qui luy est deuë sous les especes sacramentales.



CHAPITRE XI.

DES FINS POUR LESQUELLES
L'EVCCHARISTIE a esté instituée.

*Quelles sont les fins principales de
L'EVCCHARISTIE?*

IL y en a trois. 1. Afin que Iesus-Christ fut au milieu de son peuple Chrestien par vne presence veritable & réelle, quoy que cachée, & inuisible. 2. Afin que les Fideles eussent

76 *Instructions Chrest. & Theologiques*
leur nourriture spirituelle. 3. Afin qu'on
rendit à Dieu le Pere vn sacrifice de
louange, & vne action de graces. La
premiere fin a du rapport à l'Eucharistie
entant qu'elle est vn Sacrement. La se-
conde fin la regarde entant qu'elle est
vne communion, tout ainsi que la troisié-
me entant qu'elle est vn sacrifice.

*Quelles sont les fins moins principales de
L'EUCCHARISTIE?*

Il y en a plusieurs. 1. Afin que nous
eussions vne marque, & vn gage de l'a-
mour infini de Iesus-Christ enuers nous.
2. Afin que ce Sacrement fut vn memo-
rial continüel de sa Passion. 3. Afin qu'il
fut vn lien qui lie & vnisse tous les Fide-
les si étroitement, que comme plusieurs
membres vnis ils ne fassent qu'un Corps.
4. Afin que par ce Sacrement nous soyôs
tous vnis à Iesus-Christ comme à nostre
Chef d'un lien si serré que luy & nous
ne soyons qu'une mesme chose. 5. Afin
que ce Sacrement nous soit vn moyen
pour obtenir de la bonté de Dieu tous
les biens & secours spirituels. 6. Afin
que nous demeurans en Iesus-Christ, &

de l'Eucharistie entant que Sacrement. 77
participans à sa vie par la voye de ce Sa-
crement nous puissions produire le fruit
des bonnes œuures. 7. Afin que par ce
Sacrement les merites & de la Vie & de
la Mort de Iesus-Christ nous soyent ap-
pliquez. 8. Afin que ce Sacrement nous
soit vn gage pour nous affermir dans l'es-
perance de l'heredité eternelle. 9. Afin
que nostre Sauueur soit par nous honno-
ré sur la terre, puis que pour nous il y
a receu vn grand des-honneur par les af-
fronts que les Iuifs luy firent souffrir en
sa Passion, & en sa Mort. 10. Afin que
l'Eglise soit auantagée plus que la Sy-
nagogue, possedant reellement le Corps
de Iesus-Christ, lequel la Synagogue n'a
eu qu'en figure. Enfin l'Eucharistie en-
tant que Sacrifice a esté instituée pour
plusieurs autres fins, desquelles nous trai-
terons lors que nous parlerons du Sacrifi-
ce de la Messe.



T R A I T E'

Second.

DE LA COMMUNION ET DE L'USAGE DE l'Eucharistie.

*Q V' E S T - C E Q V E
Communion, & usage de
l'Eucharistie ?*



C'E S T la reception du pre-
cieux Corps & Sang de Iesus
Christ; & cette reception
est appellée Communion.
I. A cause que par cette re-
ception nous auons la communication

du Corps & du Sang de Iesus-Christ.

2. D'autant que par cette reception nous sommes vnis si parfaitement à Iesus-Christ qu'il nous communique ses perfections, & nous fait viure d'une vie diuine. 3. Pource que par cette reception nous estans vnis à Iesus-Christ comme à nostre Chef, nous sommes aussi conioints par ensemble d'un lien de charité si étroit, que nous ne faisons qu'un meisme Corps mystique, & le bien de l'un ne peut estre que le bien de l'autre, cette vnion estant si parfaite qu'elle nous reduit tous à l'vnité.

Si l'Eucharistie & son usage sont deux choses separées, & différentes ?

Ouy, car l'Eucharistie qui repose dans vn ciboire est veritablement vn Sacrement, iacoit que personne ne la recoiue; & l'usage de l'Eucharistie ne consiste qu'en sa reception. En quoy ce Sacrement est different des autres, puis que les autres Sacremens ne se font & ne peuuent estre si quelqu'un ne les recoit: par exemple, il n'y peut auoir de Baptes-

80 *Instructions Chrest. & Theologiques*
me s'il n'y a personne pour recevoir l'eau
de ce Sacrement ; mais l'Eucharistie est
vn Sacrement qui s'acheue & s'accom-
plit par la seule consecration de sa matie-
re sans qu'on la reçoive.



CHAPITRE PREMIER.

DV MINISTRE DE L'EVCHARISTIE.

*A quel Ministre appartient l'administration
ordinaire de l'Eucharistie ?*

AV seul Prestre , parce que
comme il n'appartient qu'aux
Prestres de consacrer , aussi à
eux seuls appartient le droit
d'administrer l'Eucharistie aux Fideles.

*Si la Jurisdiction est necessaire au Prestre
pour pouvoir sans peché administrer
l'Eucharistie ?*

Ouy , d'autant que comme la iustice
ne

de l'Eucharistie entant que Cōmunion. SI ne permet point que nous mettions la faucille dans la moisson d'autrui : aussi ne permet-elle pas que les Prestres administrent l'Eucharistie a des ames qui ne leur sont point souismises. De sorte que tout Prestre doit auoir pour l'administration de ce Sacrement ou la iurisdiction ordinaire telle qu'est celle des Pasteurs, ou la deleguée telle qu'est celle des simples Prestres, lesquels n'ayans point charge d'ames ne peuuent aussi administrer les Sacremens aux Fideles, que par la permission & delegation de leurs Pasteurs.

Si le Diacre peut administrer l'Eucharistie extraordinairement ?

Ouy en certains cas, ainsi que les Docteurs assurent. 1. Lors qu'il en a la dispense, & vne autorité speciale du Pape. 2. Lors qu'il n'y a point de Prestre pour administrer ce Sacrement à vn malade qui estant dans le danger de la mort veut communier.

*Si le sousdiacre peut aussi en l'absence
du Prestre administrer l'Eucharistie
à vn malade qui est en danger
de mourir ?*

Non selon la plus commune opinion;
d'autant que les saincts Decrets ensei-
gnent que l'administration extraordinaire
de ce Sacrement peut estre commise au
Diacon sans parler du Sousdiacre. D'ail-
leurs c'est la pratique de l'Eglise de ne
permettre point que l'Eucharistie soit ad-
ministrée par aucun Clerc qui soit infe-
rieur au Diacon.

*Si le Prestre estant malade & en danger
de mourir peut s'administrer l'E-
ucharistie ?*

Ouy, pourueu qu'il n'y ayt point d'au-
tre Prestre pour la luy administrer. Le
mesme peut-on dire du Diacon se trou-
uant en pareille necessité.

Si le Prestre n'ayant point d'autre Hostie que celle du sacrifice de la Messe peut en donner vne petite partie à vn malade?

Ouy, parce que le Sacrifice ne laisse point d'estre parfait & accompli, quoy qu'on en retranche cette parcelle d'Hostie, laquelle peut estre encore donnée à vne personne saine, si d'ailleurs il importe que l'Eucharistie luy soit pour lors administrée.

Si le Prestre doit estre en estat de grace pour faire, ou administrer l'Eucharistie?

Ouy, autrement il peche mortellement, car c'est vne grande irreuerence que de faire, ou administrer sans grace vn Sacrement qui contient l'Autheur de toute grace.



CHAPITRE I I.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE
 tant que Communion.

*Quelle est l'union qui se fait de
 IESVS-CHRIST avec nous
 dans l'Eucharistie ?*

L E plus étroite, & plus parfaite que toutes celles qui sont dans l'ordre des choses naturelles. Il y a dans le monde diuerses sortes d'union, comme sont celles qui sont entre les amis, entre les parens, entre les mariez, entre la substance & les accidens, & entre la matiere & la forme substantielle; toutes ces vnions sont fort étroites, mais pourtant l'union qui est entre l'aliment & ce qui est ali-

de l'Eucharistie entant que Cõmunion. 85
menté est encore plus étroite & plus parfaite, parce qu'és autres vnions les choses qui sont vnies demeurent tousiours distinctes & différentes ne confondans point leur nature ; mais en l'vnion de la nourriture l'aliment s'vnit si étroitement à ce qui est alimenté qu'il se conuertit en sa substance, en telle sorte que tous deux ne font enfin qu'une mesme substance, & leur vnion ne peut estre plus appellée vnion, ains unité : ainsi voyons nous tous les iours que le pain que l'homme mange s'vnit si parfaitement à l'homme qu'il se conuertit en son sang, en sa chair, & en sa substance, & de pain estant fait vne creature viuante il n'a enfin autre nature que celle de l'homme. Aussi IESVS CHRIST voyant combien est parfaite l'vnion qui est entre l'aliment & ce qui est alimenté, & voulant nous témoigner combien est parfait l'amour qu'il a pour nous ; il a institué l'Eucharistie, afin que son Corps & son Ame estans intimement presens à nos corps & à nos ames par vne indistance physique & reelle, ainsi que l'aliment nous penetre & se communique

à nos corps, il nous conuertisse en soy dans ce Sacrement, & par ce moyen nous soyons faits vne mesme chose avec luy en vnité d'esprit & de volonté : Et c'est en cette double conjunction physique & morale, que ceux qui le reçoient spirituellement & sacramentalement sont differens de ceux qui ne le reçoient que sacramentalement, ou spirituellement. C'est pourquoy les Peres considerans la force vnissante de ce diuin Sacrement asseurent, que le Fidele par la Communion est transformé en Iesus-Christ; & cōme par l'vnion hypostatique du Verbe diuin avec l'Humanité l'homme est fait Dieu, de mesme par l'vnion sacramentale de Iesus-Christ avec le Chrestien dans l'Eucharistie le Chrestien deuiet en quelque façon Iesus-Christ, puis que Iesus-Christ s'vnit si étroitement au Chrestien, que remplissant son corps & son ame de son Esprit diuin, le Chrestien ne produit apres aucune action qui ne soit animée & viuifiée de l'Esprit de Iesus-Christ, en telle sorte qu'il ne pense, il ne desire, il ne parle & ne fait aucune œuvre que se-

de l'Eucharistie entant que Cōmunion. 87
lon l'Esprit de Iesus-Christ, & il peut
dire avec sainct Paul, que ce n'est pas
luy qui vit, mais que c'est Iesus-Christ
qui vit en luy. Aussi sainct Thomas le
Docteur Angelique considerant combien
le Fils de Dieu se communique à l'hom-
me dans l'Eucharistie appelle ce Sacre-
ment vne étenduë de l'Incarnation; car
comme par l'vnion hypostatique le Fils
de Dieu & l'homme ne font qu'une mes-
me personne, de mesme par l'vnion sacra-
mentale le Fils de Dieu incarné, & tous
les hommes qui reçoivent dignement son
precieux Corps ne font qu'un mesme es-
prit, qu'un mesme cœur, & qu'une mes-
me volonté.

*Quelle est la grace que reçoivent ceux
qui s'vnissent à IESVS-CHRIST
dans l'Eucharistie ?*

C'est la seconde grace, c'est à dire,
vne augmentation de la grace sancti-
fiante que nous auons lors que nous
communions; car comme la viande &
le breuage ne donnent pas la vie à nos
corps, ains seulement la leur conseruent,

& la rendent plus longue ; de mesme l'Eucharistie qui est instituée sous les especes de la viande & du breuvage ne communique pas la vie de la grace à nos ames lors qu'elles sont mortes par le peché, ains seulement les trouuant en grace elle leur augmente cette grace par vne nouvelle & seconde grace. Aussi l'Eucharistie est appellée vn Sacrement des vians à cause qu'elle suppose que celuy qui la reçoit soit dans la vie de la grace.

Si l'Eucharistie donne quelquesfois la grace à celuy qui ne l'a pas ?

Ouy, & c'est par accident, comme lors que nous nous approchons de l'Eucharistie avec la seule attrition, croyans probablement que nous sommes dans l'estat de la grace, quoy que pourtant nous soyons dans l'estat du peché mortel, car pour lors l'Eucharistie nous donne la premiere grace, & nous met dans l'estat de la sanctification, parce que les Sacramens de la nouvelle Loy ont la vertu & la force de donner la grace, pourueu que celuy qui les reçoit ny apporte pas de l'ob-

stacle par aucune mauuaise volonté & disposition : Or quand nous communions croyans probablement que nous sommes dans l'estat de la grace , & que d'ailleurs nous auons par l'attrition vne veritable auersion contre le peché mortel , nous n'auons point aucune mauuaise volonté , ains au contraire nous sommes dans vne bonne disposition , & partant nous n'apportans point aucun obstacle à l'operation de l'Eucharistie ; elle ne peut aussi que produire en nous la grace sanctifiante , qui est appellée la premiere grace puis que nous n'en auons pas d'autre lors qu'elle nous est communiquée. De sorte que l'Eucharistie produisant en nous la grace sanctifiante elle ne peut aussi qu'effacer tous les pechez mortels que nous auons , mais pourtant elle n'opere en nous ces effets qu'indirectement , & par accident , comme nous auons dit cy-dessus.

*Si l'Eucharistie efface
les pechez veniels ?*

Elle les efface non pas indirectement & par accident ainsi qu'elle efface les

90 *Instructions Chrest. & Theologiques*
mortels, ains directement & de son institution; car estant instituée particulièrement pour produire en nous la ferueur de la charité, il faut aussi qu'elle ayt la vertu d'effacer les pechez veniels, lesquels causent beaucoup de tiedeur dans la pratique du service de Dieu. Toutefois afin qu'elle ayt cette vertu nous ne devons pas auoir de la complaisance en ces pechez veniels, puis que le peché ne nous est point pardonné tandis que nous auons de l'agrement en iceluy.

*Quelle est la force que l'EVCHARISTIE
donne à nos ames pour pratiquer la
vertu, & surmonter le peché?*

Comme la viande en nourrissant nos corps leur donne des forces pour faire leurs actions vitales, & pour resister à tout ce qui pourroit leur nuire; de mesme l'Eucharistie qui est la viande de nos ames leur communique des forces particulieres, & leur donne en temps & lieu des graces actuelles, & des aydes speciaux pour resister aux pechez, pour surmonter les tentations, pour moderer les

passions , & pratiquer la vertu ; car contenant reellement vne viande qui est d'une meisme essence avec Dieu, elle est aussi capable de donner vne force diuine à nos ames qui la prennent. Pour cette raison ce Sacrement est donné pour Viatique aux malades dangereux , afin que lors qu'ils seront au bout de la carriere de ce monde ils puissent emporter la victoire sur le Diable , lequel redouble ses efforts à mesure qu'ils s'approchent de la mort. Or la force que l'Eucharistie donne à nos ames consiste en ce qu'elle eclaire nos entendemens , & echauffe nos volontez ; elle eclaire nos entendemens par des connoissances qui nous font voir plus clairement la verité : Aussi les Histoires des saincts Personnages nous assurent que Iesus-Christ leur a communiqué & départi par la voye de la Communion les plus grandes lumieres qu'ils ont eues de ses mysteres ; car le Soleil de verité residant substantiellement & corporellement en ce Sacrement , ses splendeurs sont beaucoup plus eclatantes que celles des autres Sacremens esquels la lumiere

92 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
ne reside point en substance, ains seulement en accident tel qu'est la grace. L'Eucharistie échauffe encore nos volontez par des sainctes affections, & si ardantes que nous en estans embravez nous nous portons courageusement a faire des merueilles pour le seruice de Iesus-Christ: & la raison en est, que l'amour tendant de sa nature à l'vnion, l'amour aussi que nous auons pour Iesus-Christ ne trouue sa perfection, & son accomplissement que dans l'Eucharistie, puis que c'est par elle seule que nous sommes vnis avec luy reellement; nostre amour diuin s'accomplissant donc, & se pratiquant avec excellence en ce Sacrement, nous ne pouons pareillement qu'y conceuoir les affections, & les ardeurs qu'un parfait & accompli amour est capable de produire.

*Quel est le repos, & le contentement
que nos ames goustent dans
L'EUCCHARISTIE?*

Ce Sacrement en sa reception nous comble d'aïse, & nous met en vn parfait repos, d'autant qu'és autres Sacremens

nous ne faisons que chercher Iesus-Christ, mais en celuy-cy nous le trouuons, nous le tenons, & le possedons par vne vnion si étroite, que nous participons à ses diuines perfections; lesquelles nous dégoustans de tous les biens de ce monde ne permettent pas que nous goustions du contentement & du repos qu'en l'amour & seruire de Dieu. C'est pourquoy le banquet de l'Eucharistie porte le nom d'un soupé, & non pas d'un dîné, d'autant qu'il ny a que le soupé qui soit accompagné du repos à raison du sommeil qui le suit de prés, & dans lequel tous les soins, & tous les trauaux de la journée s'enseuelissent. Et ce n'est pas merueille que nous goustions dans l'Eucharistie des plaisirs si delicieux, & un si parfait repos, car nostre Beatitude consiste à nous vnir, & à nous rendre semblables à la Diuinité: Or c'est par ce Sacrement que nous nous vnissons à Dieu d'un lien si ferré, que nous participans à sa vie, nous sommes faits un mesme esprit avec luy, & produisons des actions d'une vie diuine, qui est une vie de sainteté, de pureté, de

94 *Instructions Chrest. & Theologiques*
charité, & de toutes les vertus prati-
quées au point d'une perfection consom-
mée; si bien que nostre vie estant si per-
fectionnée ne peut aussi que nous estre la
source d'une ioye ineffable, & d'une
tranquillité merueilleuse. Outre qu'il n'est
que Dieu qui puisse nous rassasier, &
nous causer vn parfait repos, puis que
c'est luy seul qui contient avec eminence
toutes les perfections qui peuvent estre
connües & aymées: or en ce monde
nous ne possedons Dieu reellement &
substantiellement que dans l'Eucharistie





CHAPITRE III.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE
sur nos corps, sur le Corps my-
stique de l'Eglise, sur le Diable,
sur la peine deuë à nos pechez,
&c. & du temps auquel elle ope-
re ses effets.

*Quels sont les effets que l'Eucha-
ristie opere en nos corps ?*

I. **E** L L E amortit les concu-
piscences de nostre chair,
& la rend souple & obeïf-
sante à l'esprit; car com-
me nostre ame s'vnissant à nostre chair
contracte des inclinations sensuelles, aussi
s'vnissant à la chair de Iesus-Christ dans
ce Sacrement elle a la force de se dé-
pouiller de toutes les sensualitez, & de

contracter vne puissante inclination à la vertu, d'autant que si certaines herbes, & certains medicamens ont la propriété d'étouffer les rebellions de nostre chair, de dompter les passions, & luy donner vn temperament de pureté; à plus forte raison la chair de Iesus-Christ qui est infiniment sainte, rendra sainte la nostre par son sacré attouchement, & luy imprimera la pureté, & l'innocence. Mais sur tout elle luy donne des impressions de chasteté; car comme il n'est point de peché qui nous rende plus indignes du Corps de Iesus-Christ que celuy de la chair, à cause qu'il nous transforme plus que tout autre peché en la creature que nous ayons; aussi l'Eucharistie qui est particulièrement instituée pour nous transformer en Iesus-Christ, nous communique vne force particuliere pour abbatre les mouuemens de la luxure. C'est pourquoy ce Sacrement est appellé vn vin qui engendre les Vierges, & c'est-ce qu'experimentent tous les Saints lesquels ayans receu dignement le Corps de Iesus-Christ ont si puissamment dompté

toutes

toutes les rebellions de leur chair, qu'elle ne sert plus à leur ame que d'un instrument pour la pratique de la chasteté.

2. L'Eucharistie dispose nos corps à la Resurrection, & à l'Immortalité, conformément à la promesse que Iesus-Christ en a faite dans saint Iean au chap. 6. où il dit, que qui mangera sa Chair, & boira son Sang, aura la vie eternelle, & il le resuscitera au dernier iour; car comme il y a dans les semences vne certaine vertu genitale, laquelle les fait renaistre apres qu'elles ont esté pourries dans les entrailles de la terre, de mesme dans le Corps de Iesus-Christ il y a vne certaine semence d'immortalité, qu'entrant dans nos corps par la voye de l'Eucharistie, il leur donne la force de resusciter apres auoir esté tous reduits en cendres. Or le Corps de Iesus-Christ opere cette Resurrection de nos corps indirectement & directement; indirectement, à cause qu'il nous communique la grace, qui est la semence de la gloire tant de l'ame que du corps; & directement, parce que par son attouchement

il nous communique vn droit, & vn titre nouveau de renaissance à la vie eternelle: car si le simple attouchement du corps mort d'Elizée eut le pouuoir de rendre la vie à vn autre corps mort, à plus forte raison le Corps de Iesus-Christ qui a la vie par essence aura la vertu de resusciter nos corps.

Qu'est-ce que l'Eucharistie opere sur le Corps mystique de l'Eglise ?

Elle fait l'vnion des membres de ce Corps, d'autant qu'elle nous vnit à Iesus Christ comme à nostre Chef d'un lien si ferré, que luy & nous ne faisons qu'un mesme Corps mystique, tout ainsi que nous n'auons qu'un mesme esprit. Plusieurs, dit saint Paul, ne sommes qu'un pain, & qu'un Corps, qui tous participons d'un pain, & d'un calice; esquelles paroles l'Apostre nous declare, que par le moyen de l'Eucharistie nous paruenons à vn si haut degré d'vnion que nous sommes tous faits vn mesme pain vif, qui est Iesus-Christ, n'estans point animez d'autre esprit que du sien; ainsi que

de l'Eucharistie entant que Cõmunion. 99
toutes les Hosties du monde sont reellement vn mesme pain vif, puis qu'elles contiennent vn mesme Iesus-Christ; & comme toutes les Hosties perdent leur propre substance, qui est celle du pain, pour receuoir la substance du Corps de Iesus-Christ: de mesme lors que nous communions dignement, nous perdons tous nostre propre esprit pour ne receuoir que l'esprit de Iesus-Christ, nous depouillans de nostre propre iugement, & de nostre propre volonte, qui sont la racine de toutes nos diuisions & discordes, pour n'admettre que les sentimens & les volontez qui sont conformes à l'esprit de Iesus-Christ; de sorte que nous n'estans animez que de cõt Esprit diuin nous n'auons qu'vn mesme sentiment, qu'vne mesme volonte, & qu'vne mesme operation, & ainsi Iesus-Christ & nous ne faisons qu'vn mesme Corps mystique, tout ainsi que nous n'auons qu'vn mesme esprit. Ce qui est represente par le pain, & par le vin, qui sont la matiere de l'Eucharistie; car comme le pain se fait de plusieurs grains de blẽ, & le

100 *Instructions Chrest. & Theologiques*
vin de plusieurs grumes de raisin, de mes-
me nous estans tous vnis en Iesus-Christ
par le moyen de l'Eucharistie qui nous
communique son esprit nous faisons le
Corps mystique de l'Eglise.

*Si l'Eucharistie nous donne vne force par-
ticuliere pour surmonter le Diable ?*

Ouy, tant parce qu'elle contient Iesus
Christ, duquel la presence fait fuir le
Diable, que parce qu'elle est vn Sacre-
ment qui represente particulièrement sa
mort, laquelle a vaincu toutes les puis-
sances de l'Enfer. Aussi l'experience nous
fait voir tous les iours qu'il n'est rien de
si puissant pour chasser le Diable des
corps des hommes qu'ils possèdent que
de leur presenter le Corps de Iesus-
Christ, & d'exorciser contr'eux par sa
Vertu, & en son Nom.

*Si L'EUCCHARISTIE nous fait
absoudre d'vne partie de la peine
qui est deuë à nos pechez ?*

Ouy, en nous faisant produire des
actes de charité, laquelle a la vertu de

de l'Eucharistie entât que Cõmunion. 101
nous obtenir de Dieu le pardon de nos pechez non seulement quant à la coulpe, mais encore quant à la peine, & cette peine se remet à proportion de la ferueur à laquelle l'Eucharistie éleue nostre charité. Ce Sacrement encore à la vertu d'absoudre de soy immédiatement d'une partie de la peine deuë aux pechez veniels, puis qu'il a aussi la vertu de les effacer immédiatement.

*Si L'EUC HARISTIE à vne
particuliere vertu pour nous obtenir
de DIEU toute sorte de biens
spirituels ?*

Comme Dieu ne nous octroye ses graces que par le merite de la Passion de son Fils, aussi l'Eucharistie comme representant cette Passion mieux que tout autre Sacrement nous en applique les merites avec plus de vertu & d'étendue. Outre qu'elle est des Sacremens celui qui a la vertu de nous appliquer si parfaitement le Corps de Iesus-Christ qui a pati pour nous, qu'il l'vnit à nous d'une vnion en quelque façon pareille à

celle qui est entre l'aliment, & ce qui est alimenté, puis qu'il nous le donne en viande : de sorte que l'Eucharistie nous appliquant si bien les merites de la Passion de Iesus-Christ, il n'est point aussi de grace & de bien spirituel qu'elle ne nous fasse obtenir de Dieu. Les autres Sacremens ne nous donnent chacun en particulier que des graces pour produire certains bons effets, mais l'Eucharistie nous communique des graces pour produire toute sorte de bonnes œuvres, & c'est pourquoy les Docteurs disent, que ce Sacrement est la fin & la consommation de tous les autres Sacremens, d'autant que par iceluy nous receuons vne force particuliere pour mieux profiter de toutes leurs graces. De là vient qu'on fait communier ceux qu'on a fraichement baptisez s'ils sont adultes, comme aussi ceux qu'on a promeus aux saincts Ordres.

En quel temps L'EVCHARISTIE produit ses effets ?

C'est lors que nous l'auons aualée &

de l'Eucharistie entant que Cõmunion. 103
mise dans nostre estomac, d'autant que
l'Eucharistie n'opere qu'à la façon de l'a-
liment lequel ne nourrit qu'après que
nous l'auons aualé. De sorte que si nous
retenions l'Hostie dans la bouche iusques
à ce que les especes du pain seroient
corrompuës nous ne receurions pas le
fruit du Sacrement.



CHAPITRE I V.

De ceux qui reçoient l'Eucha-
ristie.

*S'il faut estre baptisé pour receuoir
L'EUCCHARISTIE?*

OVY, parce que le Baptésme
est la porte par laquelle il faut
passer pour pouuoir s'appro-
cher des autres Sacremens.

*Si on doit administrer L'EVCHARISTIE
aux enfans ?*

Ouy, pourueu qu'ils ayent l'usage de la raison, & qu'ils cōnoissent ces quatre choses. 1. Que le Corps & le Sāg de Iesus Christ sont reellement sous les especes sacramentales. 2. Quels sont les principaux effets de l'Eucharistie. 3. Quel honneur & veneration il faut rendre à ce Sacrement. 4. Avec quelle preparation & disposition il faut le recevoir.

*Si L'EVCHARISTIE administrée aux
enfans qui n'auroient pas l'usage
de raison produiroit en eux
ses effets ?*

Ouy, d'autant que les Sacremens operent pourueu qu'ils ne trouuent point de l'obstacle en celuy qui les reçoit: or il n'y a point aucun empeschement és enfans qui ne sont pas dans l'usage de raison puis qu'ils sont d'ailleurs dans la grace de Dieu. Pourtant l'Eglise ne veut pas qu'on leur administre ce Sacrement à cause qu'ils ne sont point encore

de l'Eucharistie entant que Cõmunion. 105
capables de rendre l'honneur & la veneration qui luy sont deus.

Si on doit administrer L'EVCHARISTIE aux fous & frenetiques ?

S'ils ont des interualles en leur folie & frenaisie , & que pendant ce temps ils puissent se disposer à recevoir dignement l'Eucharistie on doit la leur administrer. Que si leur folie , & frenaisie ne leur donnent pas de relasche on peut encore leur administrer ce Sacrement à l'article de la mort , pourueu qu'auparauant qu'ils fussent fous & frenetiques ils eussent donné des marques assurees de la bonne disposition & volonte qu'ils auoient de le recevoir , & que d'ailleurs il n'y ayt pas du danger qu'ils vomissent l'Hostie ou commettent quelque irreuerence.

Si on doit administrer L'EVCHARISTIE à ceux qui sont possedez par le Demon ?

On en doit vser de la mesme façon qu'on traite les fous , & les frenetiques, desquels nous auons parle cy-dessus.

Si on doit administrer L'EUCHARISTIE à vn Pecheur notoire & public ?

On la luy doit refuser iusques à ce qu'il ayt publiquement & à la presence des témoins donné des preuues suffisantes de sa conuersion, & de sa penitence. Or vn pecheur est dit notoire, ou par euidence de droit, c'est à dire, par sentence du Iuge, ou par euidence de faict, c'est à dire que le crime est si public, & si fort connu, qu'on causeroit du scandale si on administroit l'Eucharistie au pecheur qui est creu atteint de tel crime.

Si on doit administrer L'EUCCHARISTIE au Pecheur occulte, & inconnu ?

S'il la demande publiquement on la luy doit administrer, ainsi Iesus-Christ donna son Corps & son Sang à Iudas en la presence des Apostres, ausquels la meschanceté de ce traistre estoit cachée & inconnüe. Mais s'il la demande secretement le Prestre la luy doit refuser

de l'Eucharistie entât que Cõmunion. 107
pourueu qu'il n'ayt eu la connoissance
de son peché par la voye de la confes-
sion.



CHAPITRE V.

Du temps auquel on est obligé
à receuoir l'Eucharistie, &
sous quelles especes.

*Quand est-ce qu'on est obligé à
receuoir l'EVCHARISTIE?*

ON y est obligé de droit
Diuin au moins à l'article
de la mort, puis que Iesus-
Christ nous assure en saint
Jean au chap. 6. que si nous ne man-
geons pas sa Chair nous n'aurons point
la vie eternelle. Or le defaut de l'Eu-
charistie ne pourroit pas nous priuer de

108 *Instructions Chrest. & Theologiques*
cette vie, si d'ailleurs Dieu ne nous auoit
commandé de la receuoir, d'autant que
sans ce commandement il n'y auroit pas
du peché en ne la receuant point. On
est encore obligé de droict Ecclesiasti-
que à communier tous les ans au temps
de Pasques, lequel temps commence le
Dimanche des Rameaux, & finit le Di-
manche de *Quasimodo* inclusiuement.

*Si tous les Fideles sont obligez de droict
Diuin à communier sous les deux
especes du pain & du vin?*

Non, car c'est aux seuls Prestres que
le commandement en a esté fait par
Iesus-Christ lors qu'il dit aux seuls Apo-
stres ces paroles de sainct Mathieu au
chap. 26. *Bibite ex hoc omnes*, leur don-
nant le pouuoir de faire ce qu'il faisoit :
c'est à dire de faire vn sacrifice non san-
glant de son Corps, lequel sacrifice quoy
que non sanglant ne peut pas neantmoins
estre accompli sans la consecration de
son Sang; & c'est pourquoy les Prestres,
qui ont succédé aux Apostres doiuent
communier sous les deux especes du pain

& du vin lors qu'ils sacrifient & celebrent la faincte Messe. Mais quant aux personnes Laiques elles ny sont pas obligées, il suffit qu'elles communient sous les especes du pain. Aussi nous trouuons en S. Iean au chap. 6. que Iesus-Christ promet la vie eternelle à la manducation du seul pain sans faire aucune mention du Calice, *Qui manducat hunc panem uiuet in eternam*: Or si Dieu nous obligeoit à communier sous les deux especes nous ne pourrions pas obtenir la vie eternelle par la reception de la seule espece du pain. D'ailleurs il est dit au chap. 2. des Actes des Apostres, que les Fideles perseueroient en la fraction & communion du pain, sans qu'il parle du calice. Et iacoit qu'en l'Eglise primitiue il fut permis aux Laiques de communier sous les deux especes, si est-ce que pour l'ordinaire ils ne receuoient l'Eucharistie que sous l'espece du pain, ainsi qu'il appert de l'ancienne distribution de l'Eucharistie, car le Prestre ayant mis l'Hostie sur la paume de la main nuë de la personne Laique si c'estoit vn homme, ou dans vn

110 *Instructions Chrest. & Theologiques*
linge blanc si c'estoit vne femme ils l'em-
portoient chez eux pour se communier
eux mesmes au besoin, tout ainsi que les
Anachorettes auoient accoustumé de fai-
re dans le desert. Or il ne se lit point dans
l'Histoire Ecclesiastique que le calice leur
fut baillé, ny qu'ils emportassent chez
eux le precieux Sang en aucun vaisseau,
soit parce que les especes du vin se cor-
rompent facilement, soit parce qu'une
liqueur est difficile à conseruer tant par le
heurt que par d'autres accidens qui peu-
uent la répandre & verser.

*Pour quelles raisons l'Eglise ne donne
point L'EUCCHARISTIE
aux Laïques que sous l'espece
du pain ?*

1. Parce qu'en plusieurs endroits de la sainte Escriture il se parle de la Communion sous l'espece du pain sans faire aucune mention de l'espece du vin.
2. D'autant qu'il seroit fort dangereux de verser le precieux Sang en le distribuant au peuple, mesmement quand il y a foule.
3. Parce que comme l'Eucharistie

doit estre tousiours preste pour les malades , s'il falloit les communier sous les especes du vin , il seroit necessaire de conseruer long temps ces especes , lesquelles s'aigrissans aysement ne peuuent aussi estre conuenables à la reuerence qui est deuë à ce Sacrement. 4. D'autant qu'il y a plusieurs personnes qui ne goustent pas le vin , & n'en peuuent pas mesme souffrir l'odeur. 5. A cause qu'il y a vne grande disette de vin en plusieurs Prouinces , esquelles on n'en peut auoir qu'avec beaucoup de difficulté & de dépense. 6. Pour déraciner & étouffer l'heresie , qui asseuroit , que le Corps de Iesus Christ estoit mort , & estoit sans Sang sous les especes du pain , quoy qu'il y soit contenu substantiellement & entierement , c'est à dire avec son Sang , ses Arteres , ses Os , sa Chair , & ses Membres , ainsi qu'il est dans le Ciel assis à la dextre de Dieu le Pere.

*Si les Laïques reçoivent moins de
grace pour ne communier que
sous les especes du pain?*

Il est fort probable que non, d'autant que sous l'espece du pain ils reçoivent Iesus-Christ avec tout son Sang, tout ainsi que s'ils communioient conjointement avec l'espece du vin; & comme si en vne communion nous prenions deux Hosties, nous ne recevions pas plus de grace que si on ne nous en administroit qu'une; aussi l'Eucharistie nous donne autant de grace prise sous la seule espece du pain que si nous la prenions sous les especes & du pain & du vin. D'ailleurs comme ces deux especes quoy différentes ne forment qu'un seul Sacrement, aussi nous ne pouvons y recevoir qu'une seule & mesme grace, tout ainsi que sous l'une & sous l'autre de ces deux especes il n'y a qu'un seul & mesme Iesus-Christ, lequel nous estant donné aussi entierement sous l'espece du pain, que si nous les recevions sous toutes les deux especes, il faut pareillement que

l'Eucha-

l'Eucharistie nous communique autant de graces par la Communion sous l'espece du pain que par la Communion qui se fait sous les especes du pain & du vin. Et iacoit que Iesus-Christ nous proteste que si nous ne beuons son Sang nous n'aurons point la vie eternelle, si est-ce que celuy qui ne communiera que sous l'espece du pain ne sera pas priué de cette vie de salut, puis que tout Iesus-Christ estant contenu sous cette espece il y reçoit par consequent tout son Corps & tout son Sang.

Mais quand bien il seroit veritable, qu'on y receuroit plus de grace en comuniant sous les deux especes du pain & du vin, que sous vne seule; l'Eglise pourtant ne doit pas estre blâmée d'auoir retranché aux Laiques la communion sous l'espece du vin, d'autant qu'elle ne doit pas auoir tant de soin de procurer aux Fideles les aduantages de la grace par la voye de l'Eucharistie, que d'empescher les irreuerences qui se cõmettroient contre ce Sacrement par la communion sous toutes les deux especes, soit à raison du

114 *Instructions Chrest. & Theologiques*
danger que le Sang se verseroit souuent,
soit à cause que ce Sang seroit ordinaire-
ment sous des especes de vin lesquelles
s'aigrissent en peu de temps, ce qui n'est
pas conuenable à la reuerence deuë à
l'Eucharistie.



CHAPITRE VI.

DE LA MANIERE DE Communier.

*Combien y a-il de Manieres de
Communier?*

IL y en a quatre. La premiere est
spirituelle seulement, comme lors
qu'ayans vne foy viue, & qui opere
par l'esprit de la charité, nous desi-
rons effectiuement receuoir le Corps de
Iesus-Christ. La seconde est spirituelle &

de l'Eucharistie entant que Cõmunion. II 5
sacramentale tout ensemble , comme
lors que nous estans bien preparez par
vne bonne confession , ou par des actes
de contrition nous receuons le Corps de
Iesus-Christ. La troisieme est sacramen-
tale seulement , comme quand on com-
munie indignement , la conscience estant
chargée de quelque peché mortel. La
quatrieme est materielle seulement, cõme
lors que nous mangerions vne Hostie
consacrée croyans que ce ne fut que du
pain.

*Quelle maniere de Communion produit
en nous parfaitement les effets de
L'EUC HARISTIE ?*

C'est seulement celle qui est spirituel-
le & sacramentale tout ensemble, car ia-
çoit que nous receuions quelques graces
par la voye de la Communion qui est
seulement spirituelle, neantmoins ces gra-
ces sont des effets de nostre deuotion
plustost que du Sacrement de l'Euchari-
stie, lequel ne peut produire ses effets
que lors qu'il est receu effectiuement,
ainsi que nous le receuons par la com-

116 *Instructions Chrest. & Theologiques*
munion spirituelle & Sacramentale.

*Comment se fait la Communion spiri-
tuelle, & quels en sont
les fruits ?*

Pour faire bien vne communion spiri-
tuelle, il faut que nous nous y disposions
de la mesme façon que si nous deuions
communier reellement & ce en produi-
sant des actes de foy concernant la verité
de ce Mystere, des actes de douleur de
nos pechez, des actes de charité, d'es-
perance & des autres vertus qu'on prati-
que en la preparation à la communion
sacramentale. Estans ainsi disposez nous
deuons encore avouër que nous sommes
du tout indignes de recevoir reellement
le Corps de Iesus-Christ, neantmoins
nous deuons desirer avec ardeur de le re-
cevoir au plustost : apres il faut que nous
prions nostre Sauueur de tout nostre
cœur d'entrer chez nous, & d'y produire
les mesmes effets que s'il y venoit reel-
lement, nous figurans à mesme temps
pour augmenter nostre deuotion qu'il en-
tre dans nostre bouche pour nous visiter,

& demeurer en nos ames. Puis nous devons contempler Iesus-Christ comme reposant dans nos poitrines spirituellement, & luy rendre les mesmes actes d'adoration, de charité, de remerciement, & de vertu que nous auons accoustumé de pratiquer après que nous auons receu reellement le Corps de Iesus-Christ. Or cette communion spirituelle estant faite en estat de grace avec beaucoup de deuotion est si vtile que nous en pouuons retirer de plus grands fruits que n'en reçoient plusieurs en communiant sacramentalemment avec peu de deuotion.

Quels sont les effets d'vne Communion sacramentale, qui est faite sciẽment en estat de peché mortel ?

Ils sont tres-nuisibles, d'autant que c'est vn sacrilege fort horrible que de recevoir le Corps de Iesus-Christ en cõt estat de peché mortel, puis que c'est le profaner, & outrager nostre Sauueur au plus grand Sacrement, & au plus adorable mystere de sa Loy, & où il donne des plus signalez témoignages de son

Amour : Aussi les Peres de l'Eglise ne font pas difficulté de comparer l'enormité de ce sacrilege à celle du peché que les Iuifs commirent en sacrifiant Iesus-Christ. Ce sacrilege estant donc fort horrible, il ne peut aussi que causer de grands malheurs à ceux qui communient en estat de peché mortel. Et de fait apres qu'ils ont communiqué en ce mauuais estat, leur entendement s'affoiblit de iour en iour, & à de connoissances moins claires és mysteres du Ciel ; leur volonté se refroidit à tel poinct que le ioug de la vertu la plus aisée leur est insupportable, & ils n'ont du plaisir qu'au commerce de la terre, & le feu de leur concupiscence s'allume de plus en plus ; de sorte que Dieu permettant par ses secrets Iugemens qu'ils adjoustent peché sur peché, ils se trouuent enfin enveloppez dans la fureur de son indignation, & comme Judas ils sont liurez entierement au pouuoir du Diable.



CHAPITRE VII.

DE LA PREPARATION REQUISE
pour faire bien la Com-
munion:

*Est-il fort important de se bien
preparer pour Communier
sacramentalemẽt ?*

OVY, & ce pour deux rai-
sons. 1. Parce que le Sacre-
ment de l'Eucharistie con-
tient tout ce que le Ciel a
de plus grand & de plus merueilleux,
c'est à dire, Iesus-Christ, qui est vn Ob-
jet d'adoration à tous les Anges & Es-
prits Bien-heureux, & auquel pourtant
nous nous vnissons en ce Sacrement d'vn
lien si parfait, que par cette vnion nous

120 *Instructions Chrest. & Theologiques*
sommelz faits ses membres, & composons avec luy vn seul corps mystique.
2. Parce que selon la disposition que nous apportons à la communion, nous y receuons plus ou moins de grace, Iesus-Christ operant en ce Sacrement, ainsi que les causes naturelles qui produisent leurs effets d'autant mieux que leurs sujets y sont disposez. De là vient qu'on acquerra plus de biens spirituels par vne seule Communion deuotement faite, qu'un autre en communiant fort souuent avec tiedeur, & indisposition: & il est certain qu'il ne faudroit qu'une communion faite avec vne grande ferueur de charité pour nous rendre des Saints & des Seraphins; tout ainsi qu'il ne faut que receuoir vne seule fois le Corps de Iesus-Christ indignement pour nous transformer en Diabes. De plus i'açoit que l'Eucharistie nous donne vn accroissement de grace toutes les fois que nous communions ayans nostre conscience deschargée de tout peché mortel, si est-ce que si nous receuons ce Sacrement avec nonchalance & tiedeur, avec des

distractions & des attaches volontaires à la creature, & avec d'autres imperfections esquelles nous auons de la complaisance, nous sommes frustrez de plusieurs effets admirables que l'Eucharistie a de coustume d'operer és ames les plus épurées & les plus deuotes; ainsi nous ne goustons point le rassasiement d'une douceur spirituelle qui nous fait plaire dans le seruice de Dieu, ny n'auons que fort peu de secours des graces actuelles qui consistent és bonnes pensées, & és saintes affections aux occasions pour la pratique de la vertu; de sorte qu'estans priuez de plusieurs aydes spirituels nous ne faisons presque aucun profit en nos Communions, car si vn peché veniel peut estre quelquefois, comme disent les Theologiens, la cause de nostre reprobation, non pas qu'il ayt le pouuoir de soy de nous faire damner, mais d'autant qu'il fraye le chemin à vn peché mortel qui cause nostre perte eternelle: il y a aussi d'apparence que les pechez veniels que nous commettons en comuniant avec tiedeur & indeuotion sont souuent les

122 *Instructions Chrest. & Theologiques*
sources de quelque grand peché qui en
attirant plusieurs autres nous entraine à
la fin dans le comble de la meschan-
ceté.

*Quelle est la premiere disposition pour
bien Communier ?*

Il faut s'y preparer la veille, ou quel-
ques iours auparauant par vn grand re-
cueillement des puissances de nostre ame,
par des oraisons, par des aumosnes, par
des mortifications, & sur tout par vne
bonne confession, y employant le temps
que nous iugeons necessaire pour la re-
cherche de tous nos pechez, desquels
nous deuons conceuoir le plus grand re-
gret qui nous sera possible pour l'amour
de Dieu, avec vne ferme resolution de
nous en corriger, & de fuir toutes les
occasions qui peuuent nous porter au
vice; car ce Sacrement contenant Iesus
Christ, qui est la pureté mesme, estant
appellé le pain des Anges, il faut que
nous nous en approachions avec vne pu-
reté Angelique en nettoyant nos ames
de l'ordure, non seulement du peché

mortel , mais encore de tout peché veniel en formant des actes de contrition les plus feruens : & d'autant que les pechez veniels sont des obstacles qui empeschent fort souuent de recueillir plusieurs fruits de l'Eucharistie , mesinement ceux que nous commettons, non pas tant par pure infirmité , par surprise , & à la dérobee , que par malice , & avec vne pleine connoissance ; il faut aussi que nous conceuions contre ces pechez vne particuliere haine & detestation avec vn ferme propos de pratiquer pour l'amour de Dieu les actions de vertu qui leur sont les plus opposées. Et afin que nous fassions tous nos efforts pour auoir la pureté qui nous est necessaire auant la Cõmunion , il faut que nous considerions ce que l'Eglise dit tous les iours de la glorieuse Vierge ; elle assure qu'il y a dequoy s'étonner de ce que ie Fils de Dieu n'a point eu horreur d'entrer dans le ventre d'vne Vierge , *Non horruisti Virginis vterum* ; & neantmoins ce n'a esté que pour y entrer vne seule fois , & encore dans le corps d'vne Vierge qui a

124 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
plus de pureté que les Anges ; & ne
doit-il pas donc auoir vne grande horreur
lors qu'il entre dans nos poitrines tous
les iours quoy qu'elles soient remplies
d'ordure , & qu'elles couuent les desirs
& les desseins de toute impureté.

*Est-il necessaire de confesser ses pechez
auant que de Communier ?*

Ouy ; quand mesme nous sçaurions
par reuelation que nous sommes en estat
de grace, & que les pechez mortels que
nous auons commis sont effacez par la
voye de la contrition ; d'autant qu'il faut
s'épreuuer comme dit saint Paul auant
que de communier ; or l'Eglise a decla-
ré par le Concile de Trente qu'apres
qu'on a ofensé Dieu mortellement, cette
épreuue se doit faire non pas seulement
par la contrition , mais encore par la
confession , & a fulminé l'excommuni-
cation contre tous ceux qui assurement
que celuy qui aura offensé Dieu mortel-
lement peut communier sans confession
pourueu qu'il ayt produit quelque acte
de contrition. Neantmoins si apres auoir

fait cõt acte de contrition, qui est capable d'effacer les pechez mortels, il n'y auoit point de Confesseur, & que d'ailleurs il y eut de la necessitẽ à s'approcher de la sainte Table, comme si on causoit du scandale en ne communiant point, ou bien qu'il falut celebrer Messie vn iour de Feste ainsi qu'un Curé y est obligé pour le seruice de sa Parroisse, ou enfin qu'on y fut necessité pour quelque autre sujet important. Pour lors on pourroit receuoir le saint Sacrement sans confession, voire mesme si on se souuient de quelque peché mortel lors qu'on est à la sainte Table sur le point de communier, & qu'on ne puisse auoir recours au Confesseur sans faire du scandale, on peut passer outre, & receuoir l'Hostie encore qu'on n'ayt produit que des actes d'une simple attrition. Quant aux pechez veniels iaçoit qu'ils ne soient pas vne matiere necessaire du Sacrement de Penitence, neantmoins quand on veut communier il est fort bon de les confesser, mesmement ceux qui ont esté commis par malice, & avec vne parfai-

126 *Instructions Chrest. & Theologiques*
te connoissance , car l'Eucharistie con-
tient vne si grande pureté qu'on ne peut
jamais y apporter assez de netteré.

*Quelle est la seconde disposition pour
bien Communier ?*

C'est vne grande foy , ce Sacrement
estant par excellence appellé le Mystere
de la Foy , d'autant qu'il n'est point de
mystere en nostre Religion où il nous
faille si fort renoncer à tous nos sens,
qu'au mystere de l'Eucharistie , dans le-
quel l'objet de nostre Creance n'est pas
seulement caché ainsi qu'aux autres Sa-
cremens , mais encore tous nos sens y
voyent le contraire de ce qu'il nous y
faut croire, ce qui ne se rencontre point
és autres mysteres de nostre Foy, car si
par exemple en la saincte Trinité nous
ne voyons pas vne Nature Diuine subsi-
stant en trois Personnes, au moins nous
n'y voyons point cette Nature Diuine
sous des especes qui leur marquent qu'el-
le ne subsiste qu'en vne seule Personne :
or au Sacrement de l'Eucharistie il nous
faut croire qu'il n'y a pas du pain, quoy

que d'ailleurs nous n'y apperceuions que des especes & des images de la substance du pain. C'est pourquoy nostre Sauueur a institué la nuit ce Sacrement, voulant nous faire entendre que l'Eucharistie est vn mystere, en la creance duquel nous serions moins aydez par la lumiere de nos sens, & que par consequent nostre foy en seroit d'autant plus excellente & meritoire. Pour cette raison saincte Therese condamnoit le desir de ceux qui souhaitoient d'auoir esté du temps que Iesus Christ viuoit en ce monde, parce que, disoit-elle, quand bien ils auroient esté en sa Compagnie ils n'auroient pas eu le Fils de Dieu avec plus de certitude que nous l'auons dans le Sacrement de l'Eucharistie, & neantmoins ils y auroient eu moins de merite, puis qu'on ne peut meriter que fort peu en croyant ce qu'on void. Si bien que ce Sacrement estant particulierement vn mystere de Foy, il faut aussi que nous nous en approchions avec des soumissions d'vne pleine & parfaite foy, croyans fermement que Iesus-Christ est sous les especes du pain & du

128 *Instructions Chrest. & Theologiques*
vin en corps & en ame, & avec plus de
fermeté que si nous l'y voyons des yeux
du corps, d'autant que nos yeux nous
trompent souuent, mais la parole de Iesus-
Christ ne peut point nous deceuoir; puis
donc que sa parole dit, *Cecy est mon Corps,*
ne chancellons plus en la creance de
cette verite, ne raisonnons point en ce
mystere, ains au contraire renonçans à
tous les discours de nostre esprit croyons
innocemment sans douter, & sans exa-
miner ce que Iesus-Christ nous en a
laissé dans la saincte Escriture.

*Quelle est la troisiéme disposition pour
bien Communier ?*

C'est vne tres-profonde & respectueu-
se humilité, parce que nous auons dans
l'Eucharistie la souueraine grandeur &
Majesté de Dieu, qui a créé, conserue,
& gouerne les Cieux & la terre, &
par sa seule volonté peut reduire l'Vniuers
à son premier neant, deuant qui les
Ange & les plus releuez Seraphins s'ab-
baissent, & se prosternent avec des reue-
rences & des adorations qui ne se peu-
uent

de l'Eucharistie entât que Cõmunion. 129
uent point exprimer, se connoissans indignes de paroistre deuant cette souueraine & infinie Majesté, qui fait reluire dans ce Sacrement les plus hauts & les plus admirables traits de sa Puissance, car il est asseuré que le Fils de Dieu ne fait point éclater son pouuoir tant en aucun ouurage de la Nature ou de la Grace, qu'au tres adorable Sacrement de l'Eucharistie, vne petite Hostie consacrée contenant des miracles plus prodigieux qu'il n'en a fait ny par soy, ny par les Anges, ny par les Prophetes, ny par les Apostres, ny par tous les Saincts. Quand Dieu le Pere eut façonné ce grand Monde, il fit l'homme vray miracle du Monde, ramassant en luy toutes les perfections du Monde: quand Iesus-Christ aussi eut basti son Eglise il se mit soy-mesme dans le Sacrement de l'Eucharistie, & y enferma toutes les plus rares merueilles & de la Nature, & de la Grace, & de la Gloire, Iesus-Christ donc venant à nous dans ce Sacrement avec vn éclat extraordinaire de sa Puissance & de sa Grandeur, nous deuons nous

130 *Instructions Chrest. & Theologiques*
en approcher avec vn vif sentiment de
nostre bassesse, avec vne profonde hu-
milité, & avec vne reuerence tres respec-
tueuse. C'est pour ce sujet que l'Eglise
a ordonné qu'on rende à l'Eucharistie
tant & tant de genuflexions & d'adora-
tions, & a voulu qu'auant la Commu-
nion le Prestre profere par trois fois con-
secutiues ces paroles humbles du Cen-
tenier, *Seigneur ie ne suis pas digne que
vous entriez dans ma maison, &c.*

*Quelle est la quatrième disposition pour
bien Communier ?*

C'est vn amour feruent, car c'est dans
l'Eucharistie que Iesus-Christ fait mon-
tre de l'affection nompareille qu'il a
pour nous, & ou il épanche sur nos
cœurs, & épuise en quelque façon tous
les tresors de son amour. C'est en ce Sa-
crament, que non content de s'estre vny
à nous en vne humanité particuliere par
son Incarnation, il veut encore s'vnir à
tous les indiuidus de nostre nature par
vne vnion Sacramentale qui surpasse de
beaucoup toutes les vnions les plus par,

faites qui soient dans l'ordre de la Nature, s'vnissant à nous en forme d'aliment, d'autant que comme l'aliment s'vnit si étroitement à ce qui est alimenté, qu'il se conuertit en sa substance à tel point que tous deux ne font qu'une mesme substance, leur vnion n'estant enfin qu'une vnité: Aussi Iesus-Christ voulant nous donner à connoistre l'excès de l'amour qu'il a pour nous a institué l'Eucharistie, afin que s'y vnissant à nous en forme de viande nous soyons faits vne mesme chose avec luy en vnité d'esprit, de cœur & de volonté. C'est encore en ce Sacrement que Iesus-Christ nous fait vn don de soy-mesme avec tous les tresors de ses graces, & nous y fait gouster des douceurs si agreables qu'on peut dire avec verité que l'Eucharistie est vn Paradis commencé: & de fait receuans en ce Sacrement le Corps du Fils de Dieu, nous auons l'honneur d'estre auprès de luy ainsi que les Apostres y estoient au dernier soupé qu'il fit avec eux; nous y possedons effectiuement le mesme Iesus-Christ que les Anges & tous les Bien-

132 *Instructions Chrest. & Theologiques*
heureux possèdent dans le Ciel, y ayant
seulement cette differēce qu'ils le voyent
clairement, & nous ne le voyons qu'ob-
scurement, & par les yeux de la Foy :
neantmoins cette obscurité ne nous em-
pêche pas d'y gouster des plaisirs si de-
licieux que nous y trouuons l'auant-goust
d'vne beatitude accomplie. Iesus-Christ
donc nous donnant dans l'Eucharistie
les marques les plus signalées de son af-
fection, puis qu'il s'y vnit à nous d'vne
vnion du tout parfaite, & nous y com-
munique son Corps, son Ame, sa Di-
uinité, & toutes ses graces en nous y
faisant gouster les delices des Bien-heu-
reux ; nous deuons aussi nous preparer à
la reception de ce Sacrement d'Amour
en le reciproquant par des actes d'vn a-
mour le plus ardent & le plus passionné
que nous puissions produire, en desirant
de tout nostre cœur de nous vnir à Iesus-
Christ en telle sorte qu'il n'y ait creatu-
re quelconque qui puisse nous en separer
tant soit peu, ny par pensée, ny par de-
sir, ny par parole, ny par œuvre ; & com-
me en ce Sacrement le Fils de Dieu se

donne entierement à nous avec vne mortification vniuerselle de ses sens, & de ses membres; car s'il a des yeux, des oreilles, de nez, de bouche, de langue, des mains & des pieds, ce n'est pas pour y voir, pour y flairer, pour y gouster, pour y parler, pour y toucher ny pour y marcher; de mesme nous deuons nous donner entierement à sa Diuine Majesté, & luy consacrer & nos ames, & nos corps, & nos vies, & nos biens, & nos honneurs; & tout ce qui depend de nous, en renonçant si absolument à tous nos sens & appetits sensuels, que nous aymions mieux n'auoir point ny veüe, ny ouye, ny sentiment quelconque que de nous en seruir pour l'offenser. Enfin comme en ce Sacrement le Fils de Dieu pour nous perfectionner dans l'ordre de la grace nous témoigne tant d'amour que de renuerfer & detruire l'ordre de la nature en y détruisant les substances du pain & du vin, les détachant de leurs accidens, & faisant subsister ces accidens sans leurs substances: nous deuons aussi pour nous perfectionner en son saint seruice con-

134 *Instructions Chrest. & Theologiques*
cevoir les plus hauts desseins de deuotion qui nous soient possibles, & les effectuer avec des efforts prodigieux en rompant les vnions les plus fortes que nous pouuons auoir contractées soit par les loix du sang & de la nature, soit par les loix de l'amitié, soit par la pratique des mauuaises habitudes; c'est à dire que nous deuous aymer mieux nous separer de pere & de mere, & de femme & d'enfans, & de parens & d'amis, & de tout ce que nous auons de plus cher en ce monde, que de nous separer tant soit peu du seruice que nous deuous à Iesus-Christ.

Quelle est la cinquième disposition pour bien Communier ?

C'est d'auoir de tres-bonnes intentions, car il ne suffit point de communier avec pureté de conscience, avec vne ferme foy, avec vne profonde & respectueuse humilité, & avec vn amour feruent; il faut encore que nous ayons des bonnes fins, lesquelles peuuent augmenter de beaucoup le fruit de la commu-

de l'Eucharistie entant que Cõmunion. 135
nion , & de ces fins celles - cy sont les
principales. 1. Afin de renoueller la
memoire de la Passion & de la Mort de
Iesus-Christ. 2. Afin de luy rendre gra-
ces de tous les biensfaits que nous auons
receus de sa bonté. 3. Afin de luy com-
plaire , car ce luy est vne chose fort de-
licieuse que d'estre avec nous. 4. Afin
que nous soyons vnis avec luy par le lien
d'vn parfait amour. 5. Afin que nos
ames reçoient de graces plus puissantes
pour le mieux seruir. 6. Afin que nous
ayons des nouvelles forces pour surmon-
ter les attraits du Monde , de la Chair,
& du Diable. 7. Afin que nous puis-
sions acquerir l'esprit de pieté , & vne
vraye deuotion par la pratique de la cha-
rité & de toutes les vertus.

*Quelle est la sixième disposition pour
bien Communier ?*

C'est , que si nous n'auons pas vne
telle ferueur , ny vn desir si ardent que
nous deurions auoir pour receuoir le
Corps de Iesus-Christ , nous deuous
concevoir vn grand desir d'auoir ce desir

136 *Instructions Chrest. & Theologiques*
là; & Dieu qui regarde particulièrement
le cœur prendra la volonté pour l'effet,
& acceptera ce que nous voudrions avoir
comme si nous l'auions desia. Enfin pour
suppleer à tous les defauts qui sont en la
preparation que nous devons apporter à
la Communion il sera fort bon que nous
supplions la glorieuse Vierge Marie, &
tous les Saincts d'offrir à Iesus-Christ
tout le merite des bonnes preparations
qu'ils ont faites pour receuoir dignement
son precieux Corps.





CHAPITRE VIII.

DE LA PREPARATION DE
nostre Corps pour faire bien la
Communion sacramentale.

*Quelles sont les dispositions du Corps
pour la Communion ?*

ELLES sont la Pureté & le
Ieusne. Quant à la Pureté, il
faut que celuy qui aura com-
mis le peché de la chair ou par
la fornication, ou par vne pollution vo-
lontaire, s'abstienne de la Communion
pendant quelque espace de temps, com-
me est celuy d'un iour pour le moins;
car les pechez charnels estans fort con-
traires à la pureté que l'Eucharistie re-

quiert, & nous causans des grandes distractions en la deuotion que nous deuons pratiquer en la reception de ce Sacrement; il est aussi fort difficile de s'approcher de la sainte Table sans offenser Dieu veniellement. C'est pourquoy les Docteurs spirituels conseillent aux personnes mariées qui se sont conuës la nuit charnellement avec peché de ne communier point le lendemain. Il est vray pourtant que si on y estoit necessité pour quelque iuste cause on peut se presenter à la Communion.

Quant au Ieufne. Il est certain qu'il est requis que nous soyons à jeun pour communier, & ce du ieufne naturel commençant dès la minuit, lequel peut estre rompu & violé par la moindre chose auallée en forme d'aliment. C'est l'usage de l'Eglise qu'elle tient des Apostres. Neantmoins qui aualleroit sans y penser quelque goutte d'eau en lauuant sa bouche, ou des restes d'alimens demeurez entre les dents ne romproit point ce ieufne, à cause qu'il ne les auroit pas prises en forme d'aliment, la quantité d'ailleurs en estant fort petite.

*si le Malade qui n'est point à jeun
peut Communier ?*

Ouy, ce priuilege luy estant donné par les saincts Canons, pourueu que la maladie soit perilleuse, & qu'il prenne l'Eucharistie par forme de Viatique.



CHAPITRE I X.

DE L'EMPLOY DV TEMPS
après qu'on a communié.

*Qu'est-ce qu'il faut faire après
la Communion ?*

IL n'est rien de si important en la vie spirituelle que de bien employer le temps qui suit immédiatement nostre Communion, à cause que c'est vn temps auquel Iesus-Christ nous de-

140 *Instructions Chrest. & Theologiques*
part ses faueurs en abondance; outre que
plusieurs Theologiens des plus fameux
nous assurent, que tandis que les espe-
ces du pain & du vin se conseruent dans
nos estomacs, la grace de l'Eucharistie
s'épand sur nos ames d'autant plus que
nostre deuotion va s'augmentant; tout
ainsi qu'elle se diminuë & trouue sa fin
dés que nous abandonnons l'entretien
que nous deuous auoir avec Iesus-Christ,
& donnons la liberté à nos pensées &
affections de s'écouler ailleurs. C'est
pourquoy il importe de bien ménager le
temps d'après la Communion afin que
nous en puissions recueillir les principaux
fruits. Apres auoir donc communié il
faut que nous renoncions à toutes les
pensées & affections des creatures pour
mieux iouyr de la presence de Iesus-
Christ, & nous mettans à genoux deuant
sa diuine Majesté, nous deuous avec vn
cœur plein de reconnoissance luy rendre
graces de l'ineestimable bienfait que nous
auons receu de sa bonté, quand il nous
a fait cét honneur que d'entrer dans nos
poitrines pour estre la nourriture de nos

ames, & parce que nous ne pouuons pas luy rendre des actions de graces qui soiēt dignes d'vne faueur si singuliere pour suppléer à nostre insuffisance nous deuons luy offrir tous les remerciemens & toutes les loüanges que luy ont donné, luy donnent, & luy donneront tous les Anges, tous les Saincts, & toutes les creatures. Apres ces remerciemens il faut que nous offrions à Iesus-Christ en reconnoissance de cette souueraine grace tous les biens, & tous les actes de vertu qui se pratiqueront dans le monde le iour de nostre Communion, comme aussi tout nostre cœur, & tout le bien que nous ferons en toute nostre vie, & particulièrement nous luy deuons offrir ce iour là la victoire de la Passion, qui ayant le plus d'ascendant sur nos ames nous a fait le plus offenser sa diuine Bonté. Ces offres faites il faut sur tout se souuenir de demander à Iesus-Christ tout ce qui nous sera necessaire pour sa gloire, & pour le salut de nos ames; & particulièrement le supplier avec toute l'affection & la cõfiance possible, le coniuant par sa mise-

142 *Instructions Chrest. & Theologiques*
ricorde, par son Sang & par les merites de
nous fauoriser d'vne grace speciale pour
pratiquer les vertus qui sont les plus op-
posées à la Passion que nous luy auons
promis de surmonter afin de le mieux
seruir à l'auenir.

Surquoy nous deuons prendre garde à
vn poinct fort important; c'est qu'enco-
re que nous deuions auoir en toutes nos
Communions vne ferme resolution de
nous amender en toutes nos vicieuses
habitudes, il faut pourtant à chaque
Communion choisir vn vice particulier
pour le detester avec dessein de l'attaquer
particulierement, & de faire tous nos
efforts à le combattre, & à le déraciner
entierement de nos cœurs: car attaquans
ainsi nos vices les vns apres les autres,
nous les vaincrons aisement; mais si
nous les entreprenons tous ensemble, la
victoire nous en sera fort difficile, pour
ne dire impossible.

Après que nous aurons ainsi entrete-
nu Iesus-Christ par des remerciemens,
par des offres & par des demandes; &
que nous aurons iugé probablement que

les especes du pain & du vin seront digerées , & que par consequent il cessera d'estre en nous par la presence de son Corps ; nous devons le prier avec ferueur que puis qu'il nous quitte corporellement il ne nous abandonne point par grace, ains qu'il demeure tousiours avec nous par amour , tout ainsi que nous voulons estre tousiours vnis à luy par le lien de la charité , attendans avec vne saincte impatience son aymable retour.

Cet exercice acheué , il faut que nous soyons toute la iournée dans vn grand recueillement de tous nos sens , & de toutes les puissances de nostre ame pour nous conseruer vne memoire continüelle de la venuë de Iesus-Christ dans nos poitrines ; il faut que nous exercions des actes de foy , d'esperance , de charité , d'action de graces , d'offrande & de demande touchant nostre Communion , & que nous pratiquions toutes les vertus qui seront les plus puissantes pour nous rendre semblables au Fils de Dieu ; car c'est principalement pour ce sujet qu'il s'est vni à nous dans le Sacrement de

144 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
l'Eucharistie , desirant sur tout d'imprimer dans nos ames les traits de ses diuines perfections, afin que par ce moyen il nous transforme en sa Diuinité.



CHAPITRE X.

DE LA FREQUENTE COMMUNION.

Est-il fort important de Communier souvent ?

OVY , parce que comme lors que nous ne mangeons point ou que fort peu , nos forces se diminuent, & nos corps tombent en des grandes foibleesses ; d'autant que nous ne prenons pas le soustien de nostre vie , laquelle est continuellement minée par la chaleur naturelle : de mesme quand nous ne mangeons que rarement

rement le Corps de Iesus-Christ, nos ames s'affoiblissent, & tombent en des defauts, & en des imperfections fort vicieuses ; parce que nous n'vsons point du pain viuant qui les doit soustenir, & reparer ce que le feu de la concupiscence consomme de leur vertu. Aussi le Fils de Dieu a institué l'Eucharistie sous les especes du pain, pour nous faire entendre que son Corps est necessaire au salut de nos ames, comme le pain l'est à la santé de nos corps, & que nous deuous en vser souuent, tout ainsi que nous nous seruons du pain iournellement. C'est pourquoy les premiers Chrestiens esquels residoit l'esprit le plus pur du Christianisme, communioient tous les iours, à cause qu'ils receuoient en chaque Communion (ny apportans pas de l'obstacle par le peché) vne grace nouvelle qui les rendoit plus forts, & plus zelcz en la pratique de la vertu. De là vient que le Diable n'a rien tant à cœur que de nous éloigner de la Communion, parce qu'il connoit que l'Eucharistie est l'instrument le plus puissant de nostre salut, & le

146 *Instructions Chrest. & Theologiques*
moyen le plus efficace pour nous perfectionner dans le service de Dieu, nous faisant vaincre toutes les puissances de l'Enfer.

*Est-il bon à tous de Communier
souvent ?*

Ouy, d'autant que deux sortes de gens ont souvent besoin de graces de l'Eucharistie, les parfaits afin qu'ils conseruent la perfection, & les imparfaits afin qu'ils l'acquierent; les forts afin qu'ils ne s'affoiblissent, & les foibles afin qu'ils se fortifient; les sains afin qu'ils ne deuiennent malades, & les malades afin qu'ils deuiennent sains. Ceux aussi qui ne sont point attachez aux affaires mondaines, doiuent souvent communier, parce qu'ils en ont la commodité; tout ainsi que ceux qui sont engagez dans le tracas du monde, à cause qu'ils en sont dans la necessité. Enfin nous deuous tous nous approcher souvent de la sainte Table, & les avancez & les reculez dans l'exercice de la vertu, & les deuots & les indeuots, & les bons & les meschans,

pourueu que nous y apportions tous la preparation que la dignité de ce Sacrement exige de nous , car nous y trouuons tous la grace qui nous est necessaire pour nous rendre meilleurs si nous sommes bons ; tout ainsi qu'elle nous rend bons si nous sommes meschans ; & ce seroit estre dans vne grande nonchalance pour nostre salut que d'attẽdre vne Feste, & le terme d'vne semaine, d'vn mois, ou d'vn an pour receuoir le precieux Corps de Iesus-Christ, qui peut nous estre fort vtile à tous momens. Viuons donc si sainctement que nous puissions le prendre tous les iours, afin qu'en adorant & mangeant la Bonté , la Beauté , & la Pureté mesme en ce diuin Sacrement, nos ames deuiennent toutes bonnes, toutes belles, & toutes pures.



T R A I T E
Troisième.

DE L'EVCHARISTIE
EN TANT QUE SA-
crifice.

SI LA DOCTRINE DU
*Sacrifice de la Messe est
fort utile?*



VY, d'autant qu'en nous
découvrant la nature & les
proprietez de ce sacrifice,
elle nous enseigne à mesme
temps les fruits que nous
pouons recueillir de la Messe, laquelle

est le mystere de tous ceux de la Religion Chrestienne, qui donne à Dieu vne plus grande gloire, à l'Eglise Triomphante vn plus solide contentement, à la Souffrante dans le Purgatoire vn plus puissant secours, & à la Militante vn profit plus abundant. C'est pourquoy le Concile de Trente a commandé à tous les Pasteurs d'expliquer au Peuple les Dimanches & Festes particulièrement les mysteres de la Messe, comme elle nous estant le moyen le plus conuenable pour obtenir le pardon de nos pechez, pour adoucir le courroux de Dieu, & impetrer de sa bonté tous les biens de nos corps & de nos ames temporels & eternels.





CHAPITRE PREMIER.

DV NOM ET DEFINITION de la Messe.

*Qu'est-ce que le Nom de Messe
signifie ?*

SELON la Langue Hebraïque ; d'où quelques vns le font descendre , il signifie vne Oblation : aussi c'est en la Messe que Iesus-Christ est offert à Dieu son Pere. Selon la Langue Latine il signifie vn Enuoy ; d'autant qu'en la Messe Iesus-Christ nous est enuoyé par son Pere en la consecration , & en la communion nous le luy renuoyons ; & encore le Prestre renuoye le Peuple à la fin de la Messe , & le congedie en luy disant *Ite Missa est* ,

conformement à l'ancienne pratique de l'Eglise qui renuoyoit & congédioit les Assistans par deux fois. Le premier renuoy se faisoit des Catechumenes auant le commencement de l'Offertoire auxquels le Diacre crioit à haute voix de se retirer, comme ne leur estant point permis d'estre presens aux autres parties de la Messe. Le second renuoy se faisoit des Fideles auxquels le Diacre à la fin de la Messe disoit, *Allez, retirez-vous, la Messe est dite*: d'autant qu'il n'estoit pas loisible de sortir de l'Eglise que le Sacrifice ne fut acheué, & sans le congé exprés, ou tacite du Sacrificateur. Ce qui se pratique encores dans l'Eglise; & de là vient que le Sacrifice entier est appellé du nom de Messe. Les Grecs ont donné à la Messe le nom de Liturgie, qui n'est autre chose qu'un ministère public du Sacrifice par lequel on fait memoire du Sacrifice sanglant de Iesus-Christ.

Si le nom de Messe est fort ancien ?

Ouy, & jaçoit qu'on ne le trouue point dans la saincte Escriture non plus que le nom de Cene signifiant Eucharistie ; si est-ce qu'il estoit en vsage mesme au commencement de l'Eglise : & de fait Euariste qui a regné peu de temps apres saint Pierre, Alexandre, Telephore & Pie Papes ont laissé par écrit, que les Eglises estoient consacrées par le Sacrifice, lequel ils qualifient du nom de Messe. Ce mesme nom se trouue dans saint Leon, S. Ambroise, S. Augustin, & plusieurs autres Peres anciens, comme aussi dans le Concile de Carthage 2. Canon 3.

Qu'est-ce que Messe ?

C'est le Sacrifice non sanglant du Corps & du Sang de Iesus-Christ sous les especes du pain & du vin institué par le mesme Iesus-Christ en souuenance de sa Mort sur la Croix, afin d'estre offert à Dieu pour sa gloire, & pour le salut de tout le Monde.



CHAPITRE II.

DE L'ESSENCE DV VERITABLE,
Sacrifice qui se fait dans la
Messe.

Qu'est-ce que Sacrifice ?

C'EST vn acte de Religion
exterieur & public institué pour
offrir à Dieu quelque chose en
témoignage de sa Souveraineté
sur toutes les creatures, & cette of-
frande se doit faire par vn Ministre legi-
time avec vne reelle destruction, ou in-
nouation en la chose qui est offerte.

I. Le Sacrifice est dit vn acte exterieur,
parce que, comme il est la principale
marque de l'Eglise, il faut aussi qu'il soit
sensible & visible tout ainsi que l'Eglise,

laquelle est composée des membres visibles : & c'est pourquoy les Sacremens sont instituez en des choses sensibles. Les actes donc par lesquels nous nous offrons à Dieu interieurement, & consacrons à son seruice tout ce qui nous appartient ne sont pas proprement des Sacrifices non plus que les desirs que nous auons de sacrifier, puis que tous ces actes de deuotion sont spirituels & invisibles.

2. Le Sacrifice est dit vn acte public, c'est à dire, qu'il est institué non pas par des personnes priuées, mais par vne autorité publique; car l'Eglise estant vne Assemblée publique elle ne peut subsister avec des Sacrifices qui ne sont point autorisez publiquement. Il en est des Sacrifices tout ainsi que des loix Ecclesiastiques, lesquelles ne peuvent estre établies que par vne puissance publique. Le peuple se moqueroit d'une loy qui seroit faite sans l'autorité du Prince: pareillement vn Sacrifice ne seroit iamais vniuersellement receu dans l'Eglise s'il n'estoit institué par celuy qui auroit l'au-

thorité de l'Eglise. Outre que s'il estoit permis à vn chacun de faire des Sacrifices selon son plaisir & volonté, la pluralité des Sacrifices détruiroit l'vnité de l'Eglise, laquelle estant diuisée ne pourroit qu'estre exposée aux malheurs qui accompagnent le schisme & le scandale.

3. Il est dit, que le Sacrifice est institué pour offrir à Dieu quelque chose. Or en cette offrande ce qui est offert à Dieu n'est donné qu'à luy directement. Pour cette raison ny les Decimes, ny les Offrandes que nous faisons pour la nourriture des Prestres, ny les aumosnes que nous donnons aux Pauures ne sont point proprement des Sacrifices, parce qu'encore qu'elles ne se fassent que pour l'amour de Dieu, neantmoins le don en est fait directement aux hommes.

4. Il est dit, que l'Offrande du Sacrifice est faite à Dieu en témoignage de sa Souueraineté sur toutes les creatures; d'autant que le Sacrifice est institué pour signifier l'Excellence & la Puissance de Dieu infinie, absolüe & independante; par laquelle il est la Cause de toutes les

156 *Instructions Chrest. & Theologiques*
causes, Createur & Conseruateur de
toutes les creatures, & Auteur de la na-
ture & de la grace, il a le droict de la
vie & de la mort sur toutes les choses vi-
uantes, & peut disposer de tout ce qui
est dans l'Vniuers selon son plaisir, ius-
ques mesme à le reduire au neant sans
qu'il soit tenu de rendre raison à Person-
ne de ses actions, ny de ses volontez;
ce qui est estre proprement Souuerain,
& parce que cette Souueraineté n'appar-
tient qu'à Dieu; de là vient que c'est à
Dieu seulement qu'on peut faire des Sa-
crifices: de sorte que quand nous bastif-
sons des Eglises, & y dressons des Au-
tels à l'honneur des Saints, nous ne sa-
crifions point aux Saints, ains à Dieu
sous l'inuocation des Saints, afin que
par leur recommandation & intercession
les Sacrifices que nous offrons à Dieu
luy soient plus agreables, & à nous plus
profitables.

5. Il est dit, que le Sacrifice doit
estre fait par vn Ministre legitime, d'au-
tant que tous ne peuuent point sacrifier,
ains seulement ceux qui y sont appelez;

par vn Ordre diuin , comme nous marque sainct Paul aux Hebreux 5. *Nemo assumit sibi honorem , sed qui vocatur à Deo, &c.*

6. Nous auons dit , que ce qui est offert au Sacrifice doit estre détruit ou changé; car il y a cette difference entre l'Oblation & le Sacrifice , que ce qui est offert n'est point changé ny détruit ; ainsi nous voyons que l'argent , les tableaux , les vases , & plusieurs autres choses que nous offrons à Dieu sont les mesmes qu' auparauant l'offrande , & n'y reçoivent aucun changement : or ce qui est sacrifié doit estre reellement détruit ou changé ; parce que le Sacrifice estant institué pour témoigner que Dieu a vn pouuoir absolu sur la vie & sur la mort de toutes les creatures , pouuant les conseruer ou détruire comme bon luy semble , cette puissance Souueraine de vie & de mort est tres-bien representée par la destruction ou changement de la chose qui est offerte , puis qu'elle signifie que Dieu peut détruire toutes les creatures , ainsi qu'il est au pouuoir du Sacrificateur.

158. *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
de détruire la chose qu'il offre à sa diuine
Majesté. D'ailleurs cette destruction si-
gnifie que par nos pechez nous meritons
d'estre priuez de la vie , tout ainsi que la
chose qui est offerte pour nos pechez est
priuée de son actuelle existence. C'est
pourquoy nous trouuons dans l'ancien
Testament qu'en tous les Sacrifices qui
estoyent proprement Sacrificés , ce qui
estoit sacrifié estoit tué s'il estoit vne cho-
se viuante ; ou bien il estoit brûlé , ou
rompu , ou mangé s'il estoit vne chose
inanimée , ou bien il estoit répandu ou
versé s'il estoit vne chose liquide. Et ia-
çoit que les Pains de Proposition ne fus-
sent point rompus ny mangez qu'après
auoir esté offerts sur l'Autel pendant sept
iours , si est-ce qu'ils estoient des vrays
Sacrifices, d'autant qu'il n'est pas neces-
saire que ce qui est offert à Dieu soit dé-
truit ou changé à mesme temps qu'on
l'offre ; ains il suffit que cette destruction
ou changement se fasse après l'oblation,
& que d'ailleurs la chose offerte ayt esté
destinée pour estre enfin détruite & con-
sumée : ainsi les Pains de Proposition,

de l'Eucharistie entant que Sacrifice. 159
comme aussi le pain & le vin du Sacrifice de Melchisedech estoient mis sur l'Autel afin qu'après leur offrande ils fussent rompus , mangez & consumez par les Prestres & autres personnes.

S'il y a vn vray sacrifice dans la Religion Chrestienne ?

Ouy, d'autant que la raison naturelle nous enseigne qu'il faut offrir des Sacrifices à la diuine Majesté ; & de fait il n'y a iamais eu de Religion soit vraye ou fausse qui n'ayt eu quelque Sacrifice , comme estant la partie principale du culte qu'on doit rendre à la Diuinité , puis que c'est par le Sacrifice qu'on reconnoit Dieu pour souuerain Maistre de toutes les creatures ; & quoy qu'on trouue des Villes qui n'ont point de murailles qui les ferment , ny des Lettres qui les polissent , ny des Magistrats qui les gouuernent , si est-ce qu'on n'en a iamais trouué sans offrir à Dieu quelque victime ; de sorte que le Sacrifice estant de droit naturel , & ce qui est prescrit par la loy de la nature ne pouuant souffrir aucune

160 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
dispensé ny exception, il est aussi certain
que le Sacrifice doit auoir de lieu dans
la Religion Chrestienne; la loy de la-
quelle est vne loy de grace; or la grace
ne détruit pas la nature, ains au contrai-
re la perfectionne.

D'ailleurs les Sacrifices de l'ancienne
Loy n'estoit que les figures de celuy qui
estoit promis en la nouvelle: & partant
ces figures qui ne peuuent point estre
fausses doiuent estre accomplies par vn
reel & veritable Sacrifice. De vray com-
me le Sacrifice est le point principal de
chaque Religion, & comme la Religion
Chrestienne est la plus sainte de toutes
celles qui ont esté & seront iamais, elle
ne peut estre aussi sans Sacrifice.

*Si la Messe est le vray sacrifice de la
Religion Chrestienne?*

Ouy, parce que Iesus-Christ estant le
souuerain Prestre de cette Religion, &
le Sacrificateur eternal selon l'ordre de
Melchisedech, ainsi qu'il est asseuré par
le Psalmiste au Pseaume 109. & par
sainct Paul aux Hebreux chapitre 7. &
l'ordre

L'ordre de Melchisedech n'ayant esté autre que de sacrifier à Dieu du pain & du vin ; il faut aussi que Iesus-Christ ayt institué & offert vn sacrifice en s'y seruant de pain & de vin , & que ce Sacrifice soit eternal en durant iusques à la fin du monde : & c'est ce qu'il a fait lors qu'au dernier soupé qu'il fit avec ses Apostres, il prit du pain & du vin qu'il benit apres auoir rendu graces à Dieu , & consacra, offrant sous les especes de ce pain & de ce vin son Corps & son Sang en Sacrifice au Pere eternal. Or afin que ce Sacrifice fut eternal , & qu'il durât apres sa mort iusques à la fin des siecles, il a donné le pouuoir aux Apostres , & à leurs successeurs de le continuer quand il leur dit , *Faites cecy en memoire de moy*. Et d'autant que c'est en la Messe que les Prestres offrent & sacrifient le Corps & le Sang de Iesus-Christ sous les especes du pain & du vin, il est aussi euident que la Messe est le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne.

Dauantage c'est à la Messe que toutes les parties essentielles d'vn vray Sacrifice cōuiennent. 1. L'oblation y est du Corps

182 *Instructions Chrest. & Theologiques*
& du Sang de Iesus-Christ. 2. Cette oblation s'y fait à Dieu seulement, & ce en témoignage de la souveraine Puissance qu'il a sur toutes les creatures. 3. Le Sacrifice de la Messe est vne action extérieure & sensible tant à raison des especes du pain & du vin, que des paroles de la Consecration, & des Ceremonies qui se pratiquent en ce Sacrifice. 4. Cette oblation est publique; c'est à dire qu'elle est instituée par vne autorité publique, comme est celle de Iesus-Christ, qui est le Chef des hommes & des Anges. 5. Le Sacrifice de la Messe se fait par vn legitime Ministre, le premier Ministre en ayant esté Iesus-Christ; lors qu'à la nuict du dernier soupé qu'il fit avec ses Apostres il consacra le pain & le vin, & offrit sous leurs especes son Corps & son Sang en Sacrifice au Pere eternal; & ayant donné le pouuoir à ses Apostres d'en faire tout autant ainsi qu'à leurs successeurs, afin que ce Sacrifice fut continué iusques à la fin du monde; il est aussi certain que les Apostres & les Prestres qui sont leurs successeurs, doiuent estre censez vrays & le-

gitimes Ministres de ce Sacrifice. 6. Au Sacrifice de la Messe il y a vn reel châgement en la chose offerte; car le Corps de Iesus-Christ est posé sous les especes du pain d'une façon morte; puis que par la seule vertu des paroles de la Consécration le seul Corps y est sans le Sang, tout ainsi que le seul Sang est dans le çalice sans le Corps: quoy que d'ailleurs le Corps & le Sang de Iesus-Christ soient & dans l'Hostie & dans le calice par vne vertu de concomitance & de connexion, à raison de la réelle vniõ qui est du Corps avec le Sang. De plus le Corps de Iesus-Christ est dans l'Hostie d'une façon morte; d'autant que s'il y a des yeux, des oreilles, de bouche, de langue, des mains & des pieds, ce n'est pas pour y voir, pour y ouyr, pour y goustier, pour y parler, pour y toucher, pour y marcher, ny pour y faire aucune fonction de vie, puis qu'il n'y est que d'une façon sacramentale & indiuisible, tous les membres de ce Corps estans quant au lieu reduits & ramassez dans vn point, ainsi que s'il estoit vn Esprit. Enfin le Corps de Iesus-Christ

164 *Instructions Chrest. & Theologiques*
est en quelque façon détruit par le Sacrifice de la Messe; parce que cessant d'estre sous les especes du pain & du vin dès qu'elles sont corrompuës, il est vray de dire qu'il perd l'estre qu'il auoit auparavant sous lescites especes, n'estant plus où il estoit. De sorte que toutes les parties essentielles d'un vray Sacrifice se trouuäs dans la Messe, & le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne se faisant par l'usage du pain & du vin, qui sont la matiere éloignée du Sacrifice de la Messe, il s'enfuit aussi que la Messe est le vray Sacrifice de la Religion Chrestienne.





CHAPITRE III.

DES FINS ET MOTIFS QUE
le Verbe incarné a eus en l'in-
stitution de la Messe.

*Pourquoy IESVS-CHRIST a insti-
tué le Sacrifice de la Messe
oultre celuy de sa Croix ?*

POUR plusieurs raisons. 1. Afin
que la Religion Chrestienne com-
me estant la plus parfaite de tou-
tes les Religions fut dans vn con-
tinüel exercice de sacrifice, lequel est le
culte le plus excellēt de tous ceux qu'on
rend à la Diuinité : car si Iesus - Christ
nonobstant le Sacrifice qu'il a fait de soy-
mesme sur la Croix veut que nous of-
frions à son Pere eternal nos corps, nos
ames, & tous nos biens ; à plus forte rai-
son a-il voulu que nous luy offrissions

166 *Instructions Chrest. & Theologiques*
au Sacrifice de la Messe son propre Corps
& son propre Sang , desquels l'offrande
est d'une dignité si excellente , qu'elle
est de beaucoup plus agreable à la diuine
Majesté , & luy donne beaucoup plus de
gloire, que ne feront toutes les louanges,
tous les honneurs , tous les seruices , &
toutes les bonnes œuures des hommes ,
des Anges , de la glorieuse Vierge , &
de toutes les creatures possibles. D'icy
on peut connoistre de quel honneur , &
de quelle gloire le Fils de Dieu eut pri-
ué son Pere en n'instituant point le Sa-
crifice de la Messe.

2. Afin que par le Sacrifice de la Messe
nous fassions vne continuelle memoire
du prix de nostre salut , qui a esté offert
& payé sur la Croix ; estant fort iuste ,
que nous ayons vne perpetuelle souue-
nance de l'Hostie , qui ayant esté immo-
lée pour nostre redemption nous confere
perpetuellement la grace. Outre que
Iesus-Christ reçoit vn grand plaisir de
voir que nous nous souuenions particu-
lièrement de sa Mort , puis que par elle
il a réparé les injures faites à la Diuinité,

Christ est offert & sacrifié en l'vn & en l'autre Sacrifice ; si est-ce qu'ils sont differens en certains accidens.

1. Le Sacrifice de la Croix a esté visible & sanglant , & ne s'est fait qu'une seule fois ; & le Sacrifice de la Messe se reitere tous les iours , & est invisible & non sanglant ; d'autant que le Corps de Iesus-Christ y est invisible , & y est offert & sacrifié sans effusion de Sang , c'est à dire que le Sang ne se separe point du Corps. 2. Le Sacrifice de la Croix est vn Sacrifice de Redemption , de satisfaction , & de payement : & le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'application & de commemoration , ayant esté institué pour appliquer ce payement & toute la vertu du Sacrifice de la Croix , & pour le représenter ; c'est pourquoy le Prestre qui dit la Messe , représente Iesus-Christ en ses actions ; & en ses habits Sacerdotaux quant aux circonstances de sa Passion & de sa Mort. 3. Le Sacrifice de la Croix a esté fait par vne action qui n'a point esté autorisée ny approuvée par Iesus-Christ ; puis que cette action par laquel-

le il a esté tué & immolé par les Iuifs sur la Croix, est vn crime du tout horrible: & le Sacrifice de la Messe se fait par vne action qui est instituée & autorisée par Iesus-Christ, & laquelle se peut accomplir par les Prestres avec toute sainteté.

*Pourquoy IESVS-CHRIST est appellé
Prestre selon l'ordre de Melchisedech ?*

A cause des rapports & des conuenances qui sont entre Iesus-Christ, & le Prestre Melchisedech. 1. Le nom de Melchisedech signifie *Roy de Justice*: & Iesus-Christ est vn Roy de justice, puis qu'estant Dieu il est Roy des Roys, & est la Justice en essence, recompensant & punissant les hommes avec vne parfaite justice selon leurs merites ou demerites. 2. Melchisedech estoit Roy de *salem*, qui signifie paix: & Iesus-Christ est vn Roy de paix ayant pacifié par son Sang toutes choses & dans le Ciel & sur la Terre. 3. Quoy que Melchisedech fut vn homme mortel, & qu'il fut nay de Pere & de Mere, si est-ce que la sainte Escri-

ture ne fait aucune mention de sa generation, ny de son Pere ny de sa Mere, ny de sa femme, ny de ses enfans, ny du commencement ny de la fin de sa vie; mais comme s'il estoit venu du Ciel pour ne mourir jamais elle le represente en qualite de Roy & de Prestre tout ensemble, sans marquer qu'il soit mort: & ce afin qu'il fut vne figure plus parfaite de Iesus-Christ, lequel a esté sans Pere sur la terre, & sans Mere dans le Ciel; il a esté vierge sans femme & sans enfans, & a esté sans commencement & sans fin quant à sa Personne. 4. Melchisedech a esté le premier Prestre de son Ordre, n'a point esté oingt d'huile ainsi qu'Aaron, & n'a point eu de successeur en son Sacerdoce: & Iesus-Christ sans onction d'huile a esté le premier Prestre de son Sacerdoce, & n'a point eu de successeur, puis qu'apres sa mort il ne laisse pas de s'offrir, & de se sacrifier tous les iours au Sacrifice de la Messe en qualite de principal Prestre & Sacrificateur; les Prestres n'estans que des simples Ministres & instrumens en ce Sacrifice. 5. Mel-

174 *Instructions Chrest. & Theologiques*
chisedech a offert & fait son Sacrifice
par l'oblation du pain & du vin : & Iesus-
Christ a institué le Sacrifice de la Messe
en y sacrifiant son Corps & son Sang
sous les especes du pain & du vin. 6. Le
Sacrifice de Melchisedech a esté sans ef-
fusion de sang , tout ainsi que celuy de
Iesus-Christ en la Messe , où son Corps
est sacrifié sans qu'il y verse son Sang
comme à la Croix : & c'est pourquoy la
Messe est appellée vn Sacrifice non san-
glant.





CHAPITRE V.

DES PARTIES DV SACRIFICE de la Messe:

*De combien de Parties est com-
posée la Messe?*

DE six. La premiere est dite Preparation, qui commence à l'Introit, & se termine à l'Epistre. La seconde est appelée Instruction, qui est depuis l'Epistre iusques à l'Offertoire. La troisieme est nommée Oblation, qui commence à l'Offertoire & s'acheue à la Preface. La quatrieme est dite Consécration, qui est depuis la Preface iusques à l'Oraison Dominicale. La cinquieme s'appelle Communion, qui commence à l'Oraison Do-

176 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
miticale & se termine à la Postcommu-
nion. La sixième est nommée action de
graces, qui est depuis la Postcommu-
nion iusques à la fin de la Messe.

*Quelles parties de la Messe sont essen-
tielles au sacrifice?*

La Consécration, l'Oblation, & la
Consumtion. Tous les Docteurs sont
d'accord que la Consécration est essen-
tielle à ce Sacrifice ; parce que par icelle
le Corps & le Sang de Iesus-Christ sont
posez sous les especes du pain & du vin ;
c'est pourquoy il ne se fait pas de Sacrifi-
ce le Vendredy Sainct, à cause qu'il ne
s'y consacre point d'Hostie. Quant à l'O-
blation & à la Consumtion, il est fort
probable qu'elles sont aussi des Parties
essentiels au Sacrifice de la Messe; d'au-
tant qu'il n'y a point de Sacrifice sans
l'oblation, & sans la destruction de la
chose sacrifiée. La destruction du Corps
de Iesus-Christ se fait en quelque façon,
& s'accomplit lors qu'il cesse d'estre sous
les especes sacramentales par leur altera-
tion; & cette Consumtion represente la
Mort

Mort de nostre Seigneur, comme dit sainct Paul, *Mortem Domini annuntiabit*. L'oblation du Sacrifice de la Messe est de deux sortes; la premiere est à l'Offertoire, quand on offre le pain & le vin; la seconde est apres la Consécration, quand on offre Iesus-Christ au Pere eternel; & c'est celle-cy qui est probablement essentielle au Sacrifice de la Messe, & sans laquelle l'Eucharistie ne seroit que Sacrement, & non pas Sacrifice.

*Si l'essence du sacrifice de la Messe
consiste en la Consécration des deux
especes du pain & du vin ?*

Ouy, d'autant que le Sacrifice de la Messe doit estre selon l'ordre de Melchisedech, lequel en son Sacrifice offroit du pain & du vin; aussi Iesus-Christ instituât le Sacrifice de la Messe a consacré toutes les deux especes, & a commandé à ses Apostres de faire le mesme. Outre que le Sacrifice de la Messe est institué pour représenter le Sacrifice de la Croix, qui a esté fait avec effusion de Sang: Or cette effusion de Sang ne peut estre re-

178 *Instructions Chrest. & Theologiques*
presentée que fort obscurément en la
Messe : si on n'y consacre le Sang de
Iesus-Christ sous l'espece du vin separe-
ment de la consecration de son Corps,
estant certain que ces deux consecrations
se font separement pour marquer la se-
paration du Corps & du Sang de nostre
Sauueur sur la Croix.



CHAPITRE VI.

DES QUALITEZ ET VERTUS
du Sacrifice de la Messe.

*Si L'EVCHARISTIE estant un
Sacrement peut aussi auoir la
vertu de Sacrifice ?*

OVY, parce que comme l'Agneau
Paschal, qui estoit en l'ancienne Loy
vne des plus signalées figures du

de l'Eucharistie entant que Sacrifice. 179
mystere de l'Eucharistie, a serui aux Iuifs
& de Sacrement & de Sacrifice : De Sa-
crement, entant qu'ils le mangeoient :
De Sacrifice, entant qu'ils l'offroient à
la Diuinité; de mesme Iesus-Christ a in-
stitué l'Eucharistie, & l'a donnée à son
Eglise pour luy tenir lieu & de Sacre-
ment & de Sacrifice; elle est Sacrement
entant que les Fideles la reçoient &
s'en nourrissent comme estant la viande
de leurs ames; elle est Sacrifice, entant
que les Prestres l'offrent à Dieu sur les
Autels. Or l'Eucharistie estant vn Sacri-
fice, elle n'en peut aussi auoir que la
vertu.

*Quelle est la vertu du sacrifice de L'EU-
CHARISTIE en la celebration
de la Messe?*

Comme le Sacrifice de la Croix a
succédé à tous les Sacrifices de l'ancien-
ne Loy pour produire tous leurs effets,
& accomplir tous leurs offices beaucoup
plus avantageusement qu'ils ne faisoient:
& le Sacrifice de la Messe en nous appli-
quant le Sacrifice de la Croix nous fai-

180 *Instructions Chrest. & Theologiques*
sant iouyr de tous les biens que Iesus-
Christ nous a meritez par sa Passion, il
est aussi euident que le Sacrifice de la
Messe a la vertu de produire tous les ef-
fets des anciens Sacrifices, lesquels étoient
de quatre sortes. Les premiers estoient
appellez Holocaustes, ausquels on brû-
loit tout l'animal sans en reseruer aucu-
ne partie ny pour le Prestre, ny pour ceux
qui l'offroient, ainsi qu'on le pratiquoit
és autres Sacrifices; l'homme témoi-
gnant par cette ceremonie, que comme
il tenoit tout de la main de Dieu, il se
donnoit aussi tout à luy: & comme il
faisoit mourir cét animal, il croyoit de
mesme que Dieu pouuoit luy oster la
vie. Les seconds estoient dits Propitia-
toires, ausquels on demandoit pardon à
Dieu des pechez qu'on auoit commis
contre sa diuine Majesté. Les troisiémes
s'appelloient Eucharistiques, parce qu'en
iceux on luy rendoit graces des benefices
qu'on auoit receus de sa Bonté. Et les
quatriémes se nommoient Impetratoires,
d'autant qu'ils se faisoient pour en obte-
nir des nouvelles faueurs.

*si le sacrifice de la Messe est vn
sacrifice d'Holocauste ?*

Ouy, car le Sacrifice d'Holocauste se faisant pour rendre à Dieu de l'honneur, & luy témoigner que nous croyons qu'il est le Principe & le souuerain Seigneur de toutes les creatures, il faut aussi auoüer que le Sacrifice de la Messe est vn Sacrifice d'vn parfait Holocauste, puis que nous ne pouuons point rendre à Dieu plus d'honneur, ny micux reconnoistre sa Souueraineté sur toutes choses qu'en luy offrant au Sacrifice de la Messe son propre Fils, qui contient avec eminence toutes les perfections possibles, & qui estant le Principe & le Maistre absolu de toutes les creatures peut par sa seule volonté les reduire à leur premier neant. De vray le Sacrifice de la Messe est si honorable, que quand il seroit en nostre pouuoir de creer des Anges infinis en nombre, & infiniment plus parfaits que ceux qui sont desia produits, pour louer & honorer Dieu; on ne pourroit iamais luy donner tant de gloire qu'il en reçoit en vne seule

182 *Instructions Chrest. & Theologiques*
Messe, où Iesus-Christ offre à son Pere
vn Sacrifice de soy-mesme si excellent,
qu'il égale sa grandeur infinie, & luy rend
autant de louange, & d'honneur qu'il
en merite. Or on peut connoistre la vertu
& le merite du Sacrifice de la Messe par
la dignité & excellence du Present qui y
est offert à la Diuinité.

*Si le sacrifice de la Messe est vn
Sacrifice de Propiciation ?*

Ouy, d'autant qu'il appaise la colere
de Dieu que nous auons offensé par nos
pechez, ainsi qu'il est signifié par les pa-
roles sacramentales de ce Sacrifice en la
consecration du Sang de Iesus-Christ qui
y est épandu pour la remission des pe-
chez, *Qui pro vobis effunditur in remissionem
peccatorum*; laquelle remission des
pechez se doit entendre aussi bien des
mortels que des veniels, puis que la sain-
cte Escriture n'en fait point de distin-
ction. En la loy de la Nature & en celle
de Moyse il y auoit des Sacrifices pour
l'expiation des pechez: à plus forte raison
y en doit-il auoit en la loy de la Grace,

qui est vne loy de reconciliation : or en cette loy les Prestres ne font point d'autre Sacrifice que celui de la Messe, lequel est institué directement pour nous appliquer les merites & les satisfactions du Sacrifice de la Croix, afin que par cette application Dieu soit appaisé, & nous pardonne nos pechez.

Toutefois le Sacrifice de la Messe n'opere pas la remission de nos pechez mortels & veniels en les effaçant de soy immediatement ; ains c'est en disposant Dieu à nous donner des aydes speciaux en temps & lieu pour produire infailliblement (si nous n'y mettons de l'obstacle) des actes de contrition & de penitence, qui ont la vertu d'effacer immediatement tous nos pechez.

Si c'est deroguer au merite du Sacrifice de la Croix que d'admettre le Sacrifice de la Messe, afin que les pechez nous soient pardonnez ?

Non : Car comme en l'ancienne loy il y a eu quelques Sacrifices expiatoires,

184 *Instructions Chrest. & Theologiques*
qui estoient des figures du Sacrifice de la
Croix, & par le moyen desquels les pe-
chez des hommes estoient pardonnez,
sans que ces Sacrifices ayent esté inju-
rieux à la Passion de Iesus-Christ, au
contraire ils ont contribüé beaucoup
pour donner vn particulier lustre & éclat
à sa gloire, à cause qu'elle estoit la raci-
ne & le principe de toute leur vertu :
De mesme le Sacrifice de la Messe, qui
est vne vraye & naïfue figure du Sacrifi-
ce de la Croix, ne deroge rien au meri-
te, ny à la vertu de la Passion de Iesus-
Christ; d'autant que c'est d'elle qu'il
prend toute sa force; & comme ce n'est
point oster la lumiere, ny la chaleur au
Soleil, que de dire qu'il éclaire & qu'il
échaufe: pareillement nous n'ostons pas
le merite au Sacrifice de la Croix en
croyant qu'il donne du merite au Sacrifi-
ce de la Messe, & le rend meritoire à
tel point, que de nous reconcilier avec
Dieu, & nous faire obtenir des aydes
particuliers pour la remission de nos pe-
chez. Nous ferions veritablement injure
au Sacrifice de la Croix, si nous disions

que le Sacrifice de la Messe estoit vn Sacrifice de Redemption, par lequel nous soyons rachetez ainsi que par celuy de la Croix : mais nous croyons tant seulement qu'il n'est qu'un moyen pour nous appliquer la vertu & l'efficace de la Passion de Iesus-Christ ; laquelle quoy que suffisante pour sauuer tout le monde ne nous sauuera iamais, si nous ne nous l'appliquons par l'entremise des moyens que Iesus-Christ a établis pour cette fin ; & ces moyens sont le Sacrifice de la Messe, les Sacremens & les bonnes œuures : & de fait si cette application n'estoit necessaire, tous les hommes voire mesme les Payens deuroient estre sauuez, puis que nostre Sauueur est mort pour Tous. Ce qui marque clairement que nostre perte prouient de ce que nous negligons l'application des satisfactions de cette Mort, laquelle nous deons faire & par le Sacrifice de la Messe, & par les Sacremens, & par les bonnes œuures.

si le sacrifice de la Messe satisfait pour les peines temporelles qui sont deuës à nos pechez pardonnez ?

Ouy, car s'il est propitiatoire pour le pechez quant à la coulpe, il en doit estre dauantage quant à la peine ; parce qu'il faut plus de vertu pour effacer la coulpe que pour remettre la peine, soit qu'il nous la faille endurer dans le Purgatoire, soit que nous la deuions souffrir en ce monde.

Si le sacrifice de la Messe est vn sacrifice Eucharistique, c'est à dire d'action de graces ?

Ouy : Aussi Iesus - Christ en l'institution de ce sacrifice a rendu graces à son Pere pour nous apprendre que nous deuions nous en seruir pour remercier Dieu de tous les bienfaits que nous en auons receus. En quoy nostre Sauueur nous a obligez au dernier point ; car comme nous n'auons rien qui ne soit au dessous des faueurs que nous tenons de la diuine Bonté ; il a voulu instituer le sacrifice

de l'Eucharistie entant que Sacrifice. 187
de la Messe où il se donne à nous, afin
que nous l'offrions à Dieu son Pere pour
vne digne reconnoissance de tous les biens
qu'il nous a faits : & cette reconnoissan-
ce est d'une si grande valeur, qu'elle sur-
passe de beaucoup tous les biens creez
que Dieu nous a departis ; puis que nous
luy faisons present de son propre Fils ;
qui est d'une valeur infinie au dessus de
toutes les creatures, qui ont esté, qui se-
ront, & qui peuvent estre.

*Si le Sacrifice de la Messe est vn sa-
crifice d'impetration ?*

Ouy : Parce qu'il nous obtient tous
les biens du corps & de l'ame temporels
& eternels, dont nous auons besoin pour
nostre salut : car si Dieu nous donne
beaucoup de choses sans que nous les luy
demandions ; il n'est aussi chose quelcon-
que, pourueu qu'elle soit conuenable à
sa gloire, & au salut de nos ames, qu'il
ne nous accorde si nous la luy deman-
dons au Sacrifice de la Messe en luy of-
frant son Fils bien-aymé, qui est le prix
plus que iuste de tout ce qui pourroit

188 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
estre le sujet de nos demandes. C'est
pourquoy on trouue dans les Messels
des Oraisons & des Messes particulieres
pour impetrer tous les biens qui ont
quelque raport au salut de nos ames.



CHAPITRE VII.

DES EFFETS ET DE LA
Valeur du Sacrifice de la
M E S S E.

*Quels sont les Effets que le Sacri-
fice de la Messe produit de sa
propre force & infailli-
blement ?*

IL opere immediatement la remission
des pechez quant à la peine, iacoit
que celuy pour qui le Sacrifice est

offert dorme ou l'ignore : Et il opere la remission des pechez quant à la culpè mediatement , & ce en nous donnant tous les aydes & secours necessaires pour produire des actes de contrition , de penitence & de vertu ; pourueu que nous n'empeschions pas la production de tels effets par des actes contraires , comme sont ceux que nous commettons par l'esprit d'vne notable malice , nous complaisans au peché mortel & en continüans la pratique avec vn dessein opiniastre d'y perseuerer ; car pour lors nous rendons inutiles & inefficaces tous les aydes & secours de la grace qui nous sont donnez infailliblement par la vertu du sacrifice de la Messe. Or ce sacrifice opere ces effets de sa propre force : d'autant qu'il les produit , nonobstant que le Prestre soit meschant & en estat de peché mortel. Quant aux autres effets temporels, comme sont la santé, la vie longue, la fertilité de la terre , l'honneur, les richesses, la paix publique , & autres biens que Dieu n'a pas promis absolument , ce sacrifice ne nous les procure que selon qu'il

190 *Instructions Chrest. & Theologiques*
plait à la diuine Bonté, & que la sainte
Prouidence les iuge conuenables à sa
gloire, & au salut de nos ames.

*si le sacrifice de la Messe a la vertu
de produire la grace qui nous
iustifie ?*

Il la produit non pas de foy immédia-
tement ainsi que font les Sacremens, mais
mediatement, sçauoir en nous impetrant
de Dieu des aydes speciaux qui nous font
former des actes de contrition, ou nous
font approcher des Sacremens, qui nous
rendent contrits pourueu que nous n'y
resistions point par des actes contraires.
Or ce qui marque que ce sacrifice n'a
pas la vertu de nous conferer la grace iu-
stifiante de foy immédiatement, est que
les Sacremens qui ont cette vertu requie-
rent quelque deuotion & attrition en
ceux qui les reçoient, comme nous
voyons és Sacremens de la Penitence &
du Baptesme, lesquels ne s'administrent
pas aux adultes, s'ils ne donnent quel-
ques marques d'une bonne disposition à
les receuoir : Mais quant au sacrifice de

de l'Eucharistie entant que Sacrifice. 191
la Messe, la pratique de l'Eglise est de
l'appliquer, aux plus grands pecheurs, &
à ceux qui ne donnent aucun signe de re-
pentance, d'autant que ne conferant
point la grace iustificante immediatement,
il n'exige pas aussi vne si grande prepara-
tion pour produire ses effets.

*si le sacrifice de la Messe est d'une
valeur infinie, entant que le Corps
& le sang de IESVS-
CHRIST y sont offerts
par luy-mesme?*

Ouy, car le Corps & le Sang de
Iesus-Christ sont d'un prix infini, tout
ainsi que l'Oblation qui en est faite par
le mesme Iesus-Christ comme premier
& souuerain Prestre en ce sacrifice; estant
certain que s'il vouloit appliquer la Messe
selon toute l'étendue de sa vertu elle
produiroit des effets d'un merite infini:
Mais il en a autrement ordonné, ne vou-
lant point que ce sacrifice opere en nous
tout ce qu'il peut, ains seulement ce qui
plaist à sa diuine Prouidence.

Si la grace que nous impetrons par la vertu du sacrifice de la Messe est finie ?

Ouy, d'autant que le sacrifice de la Croix ne nous ayant acquis qu'une grace finie, & le sacrifice de la Messe ne nous appliquant que les effets de cette Croix, aussi la grace que nous impetrons par la vertu de la Messe, ne peut estre que finie.

Si le sacrifice de la Messe profite davantage à ceux pour lesquels il est offert specialement ?

Ouy, parce que ce sacrifice estant une espece d'oraison pour obtenir quelque faueur, & les prieres nous estans plus utiles lors qu'elles nous sont appliquées particulièrement, que lors qu'elles sont faites pour tous generalement, il n'est point de doute que le sacrifice de la Messe ne profite aussi davantage à celuy pour lequel il est offert specialement. Toutefois il se peut faire qu'il luy profitera moins s'il y apporte moins de deuotion & de disposition

de l'Eucharistie entant que Sacrifice. 193.
disposition que ceux pour lesquels ce sacrifice est fait en general.

*Si le sacrifice de la Messe offert par vn
meschant Prestre est autant vtile
que s'il estoit offert par
vn bon ?*

Non , car comme la deuotion de ceux qui assistent à ce sacrifice , contribue beaucoup à le leur rendre plus vtile ; de mesme la bonté du Prestre cause que nous en receuons plus de fruit à raison des prieres particulieres , & des applications speciales qu'il y peut faire en qualité de personne priuée. Neantmoins la valeur de ce sacrifice prise du costé de ce qui y est offert par le Prestre entant que Ministre de l'Eglise , & non entant que personne priuée , est égale , le Prestre estant bon ou meschant , puis que le mesme Corps , & le mesme Sang de Iesus - Christ y sont offerts , & que le caractere du meschant Prestre est aussi bon que celuy du vertueux.

Si le fruit du Sacrifice de la Messe est plus grand lors qu'il y a vn plus grand nombre de personnes qui y assistent pour vn mesme sujet ?

Ouy, d'autant que la deuotion des Assistans seruant de beaucoup pour rendre ce sacrifice plus fructueux, à cause qu'ils ont droit de l'offrir à Dieu ainsi que le Prestre; il est aussi certain que le fruit en est d'autant plus grand que l'Assemblée des Fideles y est nombreuse, puis qu'il y a vn plus grand nombre d'Offrans, & consequemment vne plus grande deuotion. Si nous considerons toutefois le fruit que le sacrifice produit par sa force precisely, il est égal en tous ceux qui assistent à la Messe s'ils ont vne égale disposition.

Si le Sacrifice de la Messe estant offert pour plusieurs personnes est autant vtile à chacune que s'il estoit offert pour vne seule ?

Non quant à l'impetration, qui pro-

vient de celui qui fait le sacrifice; car le fruit de ce sacrifice nous estant specialement communiqué selon l'intention du Prestre qui nous en fait vne particuliere application; & la vertu de cette application estant finie, il faut necessairement que cette vertu soit d'autant plus petite, qu'elle est partagée. C'est ce que les Docteurs veulent faire entendre, quand ils disent, que l'effet du sacrifice de la Messe, qui répond à l'oblation faite par le Prestre se diminuë à proportion qu'il est offert pour plusieurs personnes. Mais quant à la satisfaction que le Prestre nous applique par la force du sacrifice, parce qu'elle est infinie, elle est aussi toujours égale soit que le nombre de ceux auxquels elle est appliquée soit grand ou petit.



CHAPITRE VIII.

DE L'INSTITUTION DU
Sacrifice de la Messe & de
ses Ministres.

*Qui a institué le Sacrifice de
la MESSSE ?*

C'A esté Iesus-Christ au dernier
soupé qu'il fit avec ses Apo-
stres auant sa Mort, auquel il
consacra son Corps & son Sang
sous les especes du pain & du
vin; & ce fut pour lors qu'il accomplit
la figure du sacrifice selon l'ordre de
Melchisedech qui se faisoit en pain &
en vin, & sans effusion de sang; c'est
pourquoy le sacrifice de la Croix qui a
esté sanglant, & sans pain & sans vin,

n'a peu estre l'accomplissement de ce sacrifice de Melchisedech. Et iacoit qu'en l'institution du Sacrifice de la Messe il ne se trouue point en termes formels, que Iesus-Christ ayt offert à Dieu son Pere son Corps & son Sang; il suffit, qu'il y ayt fait vne action qui soit sacrifice; comme est la consecration de son Corps & de son Sang, lesquels nous sont donnez en victime toutes les fois que nous les prenons par la main du Prestre. Et de fait nous ne lisons point en l'ancien Testament que les Prestres en sacrifiant ayent dit formellement, *l'offre, le sacrifice*: neantmoins ils estoient censez offrir & sacrifier à Dieu, dès qu'ils posoient sur l'Autel des animaux tuez à son honneur. Nous ne lisons pas aussi que Iesus-Christ, en s'immolant sur la Croix ayt dit, *le m'offre & me sacrifie*: & toutefois qui sera celuy qui doutera que le sacrifice de la Croix soit vn vray sacrifice? De mesme nous devons croire que l'action par laquelle Iesus-Christ a posé à l'honneur de son Pere eternal son Corps & son Sang sous les especes du

198 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
pain & du vin pour nous estre donnez
en victime en souuenance de sa Mort,
a esté & sera tousiours vn vray sacrifice,
encore qu'il n'ayt point dit en termes
formels; *l'offre à mon Pere mon Corps &*
mon Sang; il suffit que ç'ayt esté son in-
tention.

*Qui a institué les Ceremonies du Sa-
crifice de la Messe?*

C'a esté l'Eglise, laquelle selon la va-
riété des Nations, des lieux & des fai-
sons a ordonné diuerses Ceremonies,
Oraisons, Leçons, Epistres, Euangiles,
Actions de grace, Benedictions, Encen-
semens, &c.

*Qui est le principal Sacrificateur au
Sacrifice de la Messe?*

C'est Iesus-Christ, qui est appellé
par le Psalmiste vn Sacrificateur eternel
selon l'ordre de Melchisedech; & il ne
seroit pas tel s'il ne sacrifioit eternelle-
ment, c'est à dire iusques à la fin des sie-
cles. C'est ce qu'il fait & fera tous les
iours au sacrifice de la Messe y sacrifiant

de l'Eucharistie entât que sacrifice. 199
son Corps & son Sang, lesquels par sa
vertu sont mis sous les especes du pain &
du vin, lors que le Prestre profere les
paroles sacramentales; car c'est propre-
ment Iesus-Christ, qui transubstantie le
pain & le vin en son Corps & en son
Sang, les Prestres n'estans en cette Tran-
substantiation que de simples Ministres
& Instrumens. De sorte que comme
Iesus-Christ ainsi qu'il est dit en saint
Iean au Chapitre 1. est celuy qui bapti-
se; à cause que c'est luy qui influë la ver-
tu du Baptême; de mesme c'est luy qui
proprement sacrifie au mystere de la
Messe; d'autant que c'est principalement
par sa vertu que la Consécration de son
Corps & de son Sang y est faite.

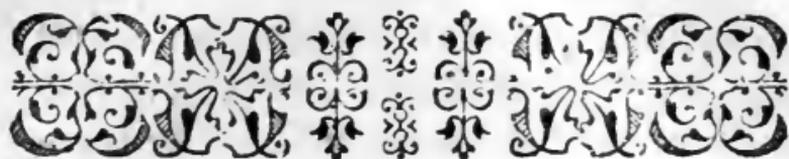
*Qui est le Ministre du sacrifice de
la Messe?*

C'est le seul Prestre: Parce que c'est
aux seuls Apostres que Iesus-Christ a
donné le pouuoir de faire ce sacrifice,
quand il leur dit au dernier soupé qu'il
fit avec eux, *Hoc facite in meam comme-
morationem.* Or les seuls Prestres ont esté

les successeurs des Apostres quant au Sacerdoce. De vray le Sacrifice de la Messe est tellement affecté à l'Ordre de Prestri- se, qu'il n'est aucun Chrestien qui puisse le faire s'il n'est Prestre ; non pas mesme le Pape quelque jurisdiction qu'il ayt, pour élu, institué, & confirmé qu'il soit, n'ayant point d'ailleurs encore receu le caractere de la Prestri- se.

Si les Apostres ont celebré la Messe ?

Ouy, ainsi qu'il nous est asseuré par S. Ignace qui estoit du temps des Apostres, & ce en l'Epistre *ad Trallianos*: comme aussi par S. Procle Patriarche d'Alexandrie au liure qu'il a fait de la Tradition de la diuine Liturgie. Dauantage il se lit en l'Histoire du Martyre de saint André Apostle fidelement recueillie par les Prestres & Diacres d'Achaïe, qu'il fit cette réponse au Proconsul *Ægeas* qui vouloit le contraindre de sacrifier aux Idoles, *l'offre, dit-il, à l'Autel l'Agneau immaculé, lequel reste vif & entier, mesme apres que tout le peuple fidele en a mangé la Chair.*



CHAPITRE IX.

DE CEUX POVR LESQUELS
le Sacrifice de la Messe peut
estre offert, & de celuy à
qui il doit estre offert.

*Si le Prestre a le pouuoir d'appliquer
le fruit du Sacrifice de la Messe
plus parfaitement à vne per-
sonne qu'à vne autre ?*

OVY : Car comme les Sa-
cremens dependent de l'in-
tention du Ministre, ny ayant
point de Baptisme (par
exemple) si on n'a l'intention de Bap-
tiser : Pareillement le Prestre peut specia-
lement appliquer le fruit de la Messe à

202 *Instructions Chrest. & Theologiques*
tels qu'il vouldra, & faire cette applica-
tion plus ou moins parfaitement selon
qu'il en aura l'intention. De là vient que
tous les Fideles ont accoustumé de se re-
commander particulièrement aux Prestres
en leurs Sacrifices: Ce qui ne se pratique-
roit point si l'intention du Prestre n'auoit
vne particuliere vertu en l'application du
Sacrifice.

*Si ceux qui assistent au sacrifice de la
Messe peuvent offrir à Dieu ce Sacri-
fice, & en appliquer le fruit à
ceux qu'ils veulent?*

Ouy, estant certain, que comme le
Prestre offre le Sacrifice de la Messe pour
soy & pour les autres; aussi ceux qui y
assistent offrent conjointement avec le
Prestre ce Sacrifice pour eux & pour les
autres; car tout ainsi que lors qu'une Cō-
munauté offre quelque present à son Sei-
gneur, tous ceux de ce Corps sont cen-
sez luy faire ce present, iaçoit qu'il n'y
ayt qu'un Deputé qui le luy aille offrir:
De mesme quoy. qu'il n'y ayt que le
Prestre qui parle & qui offre de ses mains

le Sacrifice de la Messe, neantmoins tous les assistans l'offrent par les mains du Prestre, & en appliquent le fruit à ceux qu'ils desirent. C'est pourquoy le Prestre dit en la Messe, *Orate fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem.* Et il est encore dit au Canon, *Et omnium circumstantium pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc sacrificium laudis pro se suisque omnibus.* De plus le Sacrifice de la Messe est vn acte public, & qui se doit faire au nom de l'Eglise & de tout le peuple; il faut aussi qu'un chacun ayt le droit de presenter à Dieu ce Sacrifice, & de l'appliquer à tel qu'il voudra.

*si le Prestre peut offrir pour soy le
Sacrifice de la Messe?*

Sainct Paul aux Hebreux chap. 5. dit que le Prestre doit offrir pour soy, tout ainsi que pour le peuple.

*si le Prestre peut offrir le Sacrifice de
la Messe pour tous les Chrestiens
quoy que grands pecheurs?*

Ouy, d'autant que ce Sacrifice est institué pour le salut de tout le Monde, &

204 *Instructions Chrest. & Theologiques*
pour la remission de tous les pechez qui
se peuvent commettre.

*Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de la
Messe pour les Payens?*

Ouy, & de fait en l'Eglise primitive
on offroit ce Sacrifice pour les Roys, &
pour les Princes qui estoient pour lors
Payens. De là vient qu'on trouue des
Oraisons pour les Empereurs, pour les
Roys, pour les Senateurs, & pour les
Soldats dans les Liturgies de S. Marc, &
de S. Clement; or au temps de ces Saints
tous ceux-là estoient Payens & Infideles.
On trouue encore dans la Liturgie de
sainct Iaques que le Prestre prie pour tout
le Monde, *Pro vniuerso Mundo*; ainsi que
l'Eglise le pratique pendant le Careme
en cette Oraison, *Deus qui omnium mise-*
reris, quos tuos fide & opere futuros esse
prænoscis, &c. Mesme tous les iours le
Prestre fait à l'oblation du Calice cette
priere, *Vt sacrificium pro totius mundi sa-*
lute cum odore suauitatis ascendat. Ce qui
marque qu'on peut offrir le Sacrifice de
la Messe pour les Payens puis qu'on y fait

des prieres pour le salut de tout le Mōde.

Quant aux paroles de la Consecration du Calice, esquelles il est dit, que le Sang de Iesus-Christ est répandu pour plusieurs, ny estant pas exprimé que ce soit pour tous:elles se doiuent entendre quant à l'efficace, estant certain que tous ne seront point sauuez effectiuement par la vertu du precieux Sang de Iesus-Christ, quoy que d'ailleurs il soit suffisant pour sauuer tout le Monde.

*Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de
la Messe pour les Heretiques ?*

Plusieurs celebres Docteurs assurent qu'ouy ; pourueu que ces Heretiques ne soient point denoncez, c'est à dire, nommez & declarez Heretiques par leurs propres noms, ou bien qu'ils ne soient pas notoires batteurs des Clercs. Ces Docteurs se fondent sur le Concile de Constance, lequel a déclaré qu'on peut faire des prieres pour les Excommuniez qui ne sont point denoncez, ny n'ont pas notoirement frapé des Clercs. Ils se fondent encore sur la pratique de l'Eglise, puis que

le Prêtre en plusieurs endroits de la Messe offre le Sacrifice de la Messe pour le salut de tout le Monde, ainsi qu'il a esté monstré au precedent article. Ils se fondent aussi sur l'Epistre premiere qui a esté écrite aux Euesques de France par le Pape Celestin premier, où il dit, que les Prestres font des prieres au nom de toute l'Eglise pour la conuersion des Idolatres, des Iuifs & des Heretiques.

Quant aux Heretiques qui sont denoncez ; & quant à ceux qui ont notoirement frapé & battu des Clercs, les susdits Docteurs assurent, que le Prestre peut leur appliquer le Sacrifice de la Messe, non pas au nom de l'Eglise, & en qualité de personne publique, ains en qualité de personne priuée, comme lors qu'il fait son *Memento* ; de sorte qu'il ne peut point dire pour eux aucune Oraison à haute voix en disant la Messe, quoy qu'il en y puisse faire mentalement & à voix basse.

*Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de
la Messe pour le soulagement des
Ames qui sont dans le
Purgatoire ?*

Ouy, & ç'a esté tousiours la pratique de l'Eglise, ainsi que les Peres les plus anciens l'ont laissé par écrit; lesquels nous témoignent que cette pratique vient des Apostres comme ayant esté établie auant tous les Conciles qui ont esté faits depuis leur mort. D'ailleurs il est fort iuste que l'Eglise offre ses Sacrifices pour ces ames; puis que pour estre separées de leurs corps elles ne laissent point de nous estre vnies par le lien de la charité; & ainsi la vertu de nos sainctes actions leur peut estre aisement communiquée.

*Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de
la Messe pour les Enfans baptisez
& decedez ?*

Non pas pour leur profiter, ny quant à la remission de la coulpe ou de la peine, ny quant à l'accroissement de la grace ou de la gloire essentielle; ains seule-

208 *Instructions Chrest. & Theologiques*
ment pour rendre graces à la diuine Ma-
jesté de la gloire & de tous les bienfaits
qu'ils en ont receus , tout ainsi que l'E-
glise le pratique lors qu'elle celebre des
Messes à l'honneur des Saincts, & remer-
cie Dieu des graces qu'il leur a departies,
par le moyen desquelles ils ont surmonté
le Monde , la Chair , & le Diable , &
iouyssent de la gloire eternelle. Sur quoy
il faut remarquer que la Messe estant ainsi
celebrée à l'honneur des Saincts, & des
Bien-heureux ils y reçoient vne gloire
qu'on appelle accidentelle.

*Si le Prestre peut offrir le Sacrifice de
la Messe pour les Damnez?*

Non , parce que dans l'Enfer il n'y a
point de Redemption , ny ne se peut
donner aux damnez aucun secours qui les
dispose à vne sainte conuersion par la-
quelle ils puissent s'affranchir du mal de
la coulpe, & de la peine , ou le diminuer
tant soit peu.

A qui

A qui le sacrifice de la Messe doit estre offert?

Comme le Sacrifice de la Messe est vn acte de Religion, qui doit estre offert pour témoigner qu'on croit Souuerain sur toutes les creatures celuy à qui on l'offre; & comme c'est à Dieu seul que cette souueraineté appartient; il est aussi euident que c'est à Dieu seulement que nous deuõs offrir le Sacrifice de la Messe. C'est pourquoy l'Eglise a bien de coutume de celebrer ce Sacrifice à l'honneur des Saints, mais non pas de le leur offrir, cette offrande estant deuë à Dieu priuatiuement à tout autre. Elle témoigne clairement cette verité par les termes desquels elle se sert en l'oblation, qui sont tels, *suscipe sancta Trinitas hanc oblationem, quam tibi offerimus ob memoriam Passionis, Resurrectionis, & Ascensionis Iesu Christi Domini nostri: & in honorem B. Mariae semper Virginis, & omnium sanctorum, &c.*



CHAPITRE X.

DES CEREMONIES DV SACRIFICE de la MESSE.

*Qu'est-ce que signifie la Descente du
Prestre au bas des degrez de
l'Autel où il s'incline ?*

IL represente Iesus - Christ faisant humblement sa priere au Pere Eternel dans le jardin des Oliues, & y commençant le Mystere & le Sacrifice de sa Passion.

Pourquoy le Prestre fait sa Confession au commencement de la Messe ?

Pour montrer qu'il faut auoir vn cœur contrit pour mieux recueillir les fruits de ce Sacrifice.

*Pourquoy le Prestre montant à l'Autel
le baise au milieu?*

Pour signifier que Iesus-Christ est venu en ce monde pour luy donner vn baiser de Paix, & qu'il seroit vn milieu pour joindre les Iuifs & les Gentils, & les reconcilier en soy par vne vnion de Charité.

Qu'est-ce que signifie l'Introit de la Messe?

Il signifie les ardens desirs, & les profonds souspirs, avec lesquels les Peres anciens attendoient l'Incarnation du Fils de Dieu, lequel se deuoit offrir pour nous en Sacrifice, & cét Introit est repeté pour marquer la ferueur de leurs souhaits.

*Pourquoy dit-on le Gloria Patri, &c.
à l'Introit?*

Pour rendre graces à la Tres-saincte Trinité du benefice de cette Incarnation.

*Pourquoy le Prestre repete neuf fois le
Kyrie Eleison?*

Ces deux termes signifient, *Seigneur*

212 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
misericorde : & le Prestre les dit trois fois
au Pere , trois fois au Fils , & trois fois
au sainct Esprit ; c'est pourquoy quand il
parle au Fils , il dit *Christe*. Cette repeti-
tion des trois fois marque trois sortes de
misere , qui se trouuent en nous , la mi-
sere de l'ignorance , celle de la coulpe , &
celle de la peine.

Qu'est-ce que signifie le Gloria in excelsis ?

Après que le Prestre a imploré la mi-
sericorde de Dieu , il commence l'Hym-
ne , *Gloria in excelsis* , qui fut chanté par
les Anges à la naissance de nostre Sau-
ueur ; pour signifier qu'il nous a porté du
Ciel l'octroy de cette misericorde.

*Qu'est-ce que la Collecte que le Prestre
dit après le Gloria in excelsis ?*

C'est l'Oraison que le Prestre dit au
nom de tout le Peuple , laquelle est ap-
pellée Collecte , d'autant qu'en icelle les
demandes de tous les Chrestiens sont
comme ramassées , & sont faites à Dieu
par la bouche du Prestre.

*Pourquoy toutes les oraisons se finissent
par IESVS-CHRIST ?*

Parce qu'il nous a aduertis, que nous deuons demander à son Nom tout ce que nous desirons obtenir de son Pere, qui l'a établi nostre Mediateur, afin de nous départir toutes ses graces par ses merites & par son entremise.

Qu'est-ce que l'Epistre ?

Elle contient la doctrine des Prophetes, & des Apostres ; & nous marque la doctrine de la Loy ancienne, qui a serui de preparation, & d'ébauchement à la Nouvelle.

*Pourquoy est-on assis quand on chante
l'Epistre ?*

Pour monstrier que le vieil Testament est beaucoup inferieur en dignité à l'Euangile ; c'est pourquoy nous nous leuons par reuerence, & demeurons debout tandis qu'on le chante, & sommes assis pendant la lecture qu'on nous fait de l'Epistre.

Qu'est-ce que le Graduel signifie ?

Il signifie les pleurs de la Penitence qui a esté preschée par S. Jean Baptiste ; & nous fait entendre que nous ne pouons point paruenir à nostre salut que par les degrez de la Penitence.

Qu'est-ce que l'Alleluia ?

Tout ainsi que le Graduel ne contient que tristesse ; aussi l'Alleluia n'est qu'une voix de ioye spirituelle qui fait resonner les loüanges de Dieu ?

Qu'est-ce que le Traict signifie ?

Il marque les gemissemens des personnes sainctes & deuotes, qui deplorans les malheurs de cette vie n'aspirent qu'au bonheur de la vie eternelle.

Qu'est-ce que l'Euangile ?

C'est vne bonne nouvelle qui nous est enseignée par Iesus-Christ.

*Pourquoy est-ce qu'on porte le Messel
d'un costé de l'Autel à un autre
quand il faut dire l'Euangile ?*

Pour signifier le Passage de la Loy de
la Synagogue à celle de l'Eglise.

*Pourquoy est-ce qu'on se leue quand on
dit l'Euangile ?*

Pour témoigner qu'on le veut écouter
avec attention, avec reuerence, & avec
resolution d'exccuter promptement ce
qu'il nous commande.

*Pourquoy est-ce qu'auant la lecture de
l'Euangile on fait le signe de la
Croix sur le Messel, sur le front,
sur la bouche, & sur le cœur ?*

On le fait sur le Messel pour monstrier
que l'Euangile nous annonce la Doctri-
ne de Iesus-Christ Crucifié. On le fait
sur le front, sur la bouche, & sur le cœur
pour témoigner qu'on a vn grand senti-
ment d'honneur & d'amour pour cette
Doctrine, qu'on veut la confesser de
bouche teste leuée sans crainte & sans

216 *Instructions Chrest. & Theologiques*
honte, quand mesme il s'agiroit de nostre vie.

Pourquoy est-ce que depuis Pasques iusques à l'Ascension du Sauveur on allume le Cierge Pasqual quand il faut lire l'Evangile ?

Pour signifier que la Doctrine de cét Euangile a éclairé les Gentils de la vraye lumiere, & a dissipé leurs tenebres.

Pourquoy est-ce qu'après auoir dit l'Evangile on le baise ?

C'est pour y poser le sceau de nos affections, tant nous l'aymons & honnons.

Pourquoy est-ce qu'on dit le Credo après l'Evangile ?

Pour témoigner qu'on adjoûte foy à la Doctrine Euangelique, qui a esté embrassée non seulement par les peuples, & par les esprits les plus simples, mais encore par les Monarques, par les Orateurs, & par les Philosophes.

*Pourquoy est-ce que la premiere Partie
de la Messe iusques à l'offertoire
exclusiuelement estoit iadis appel-
lée la Messe des Cathecumenes ?*

Parce que les Cathecumenes ne pou-
uoient assister qu'à cette partie de Messe,
le Diacre les congediant après le Credo,
en leur disant, *Ite, Missa est.*

*Qu'est-ce que signifie l'oblation du pain
& du vin auquel on mesle de l'eau ?*

Elle represente la prompte volonté
avec laquelle Iesus-Christ s'est offert à
son Pere auant sa Passion pour nous ra-
cheter. Le mélange de l'eau avec le vin
signifie l'vnion du peuple fidele avec no-
stre Sauueur.

*Pourquoy est-ce que le Prestre laue
l'extremité de ses doigts ?*

Pour apprendre avec quelle pureté il
faut celebrer la Messe, & assister à ce
diuin Sacrifice. Il laue seulement l'extre-
mité de ses doigts pour marquer qu'il ne
sent point sa conscience chargée d'aucun

218 *Instructions Chrest. & Theologiques*
peché mortel, & qu'il n'a qu'à se net-
toyer de quelques pechez veniels qui sa-
lisent vn peu son ame, ainsi que les or-
dures qu'il a au bout de ses doigts salis-
sent vn peu son Corps.

*Pourquoy est-ce que le Prestre ayant prié
Dieu vn peu de temps secretem-
ment il dit la Preface à
haute voix ?*

Cette Preface nous represente l'En-
trée triomphante de nostre Sauueur dans
la ville de Hierusalem le iour des Ra-
meaux, après qu'il eut demeuré quelque
temps caché, & dans le silence : Pour
cette raison on dit à la fin de la Preface
les loüangès avec lesquelles il fut receu
par les Iuifs en cette Entrée, *Benedictus
qui venit in nomine Domini*. Le Prestre
en disant ces paroles fait sur soy le signe
de la Croix pour monstrier que l'Entrée
de Iesus-Christ dans Hierusalem ne luy
estoit pas vne voye pour regner en ce
monde, ains pour y souffrir la mort igno-
minieuse de la Croix.

*Pourquoy est-ce que les paroles du Canon
se lisent par le Prestre à voix
basse, & en silence ?*

Pour signifier la tristesse que nous devons concevoir de la Passion de Iesus-Christ.

*Pourquoy est-ce que le Prestre au commencement du Canon s'incline
& baise l'Autel ?*

Pour marquer l'amour & l'humble obeyssance de Iesus-Christ, lors qu'au commencement de sa Passion il s'offrit en Hostie à son Pere pour nous reconcilier avec luy par l'effusion de son Sang.

*Pourquoy est-ce que le Prestre fait trois
signes de Croix sur l'Hostie &
sur le Calice ?*

Pour monstrier que l'ouvrage de nostre Redemption accompli par la Croix a esté fait par la volonté de la Tres-saincte Trinité.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore cinq fois le signe de la Croix sur l'Hostie, & sur le Calice ?

Pour signifier les mysteres de la Passion de Iesus-Christ pendant les cinq iours qui se passerent depuis le Dimanche des Rameaux iusques à l'heure de sa Mort.

Pourquoy fait-on l'élevation de l'Hostie & du Calice ?

Afin que le peuple adore le Corps & le Sang de Iesus-Christ : comme aussi pour representer l'élevation qu'on fit de son Corps lors qu'on dressa la Croix à laquelle il estoit attaché.

Pourquoy est-ce qu'après l'élevation de l'Hostie & du Calice on fait cinq fois le signe de la Croix sur le Corps, & sur le sang de IESVS-CHRIST ?

Pour marquer que son precieux Corps a esté pour nous blessé de cinq playes,

de l'Eucharistie entant que Sacrifice. 221
lesquelles nous offrons tacitement au
Pere eternel pour le salut de nos ames.

*Pourquoy est-ce que le Prestre fait en-
core trois fois le signe de la Croix ?*

Pour monstret que trois sortes de per-
sonnes participent au fruit du Sacrifice
de la Messe, à sçauoir les Bien-heureux
qui en reçoient vne gloire accidentelle:
les ames du Purgatoire qui en sont soula-
gées en leurs peines; & les Fideles vi-
uans qui en reçoient toute grace, &
toute benediction.

*Pourquoy est-ce que le Prestre bat sa
poitrine, & hausse sa voix en
disant, Nobis quoque
peccatoribus ?*

Il implore la misericorde de Dieu, &
le prie de nous donner son Royaume ce-
leste, tout ainsi qu'il le donna au bon
Larron quand il le luy demanda à haute
voix sur la Croix.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait après le signe de la Croix par trois fois ?

Ces trois signes de Croix representent les trois heures pendant lesquelles Iesus-Christ demeura viuant sur la Croix; & ainsi on renouelle la memoire de tous les tourmens qu'il a souffert sur ce poteau.

Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore cinq fois le signe de la Croix ?

Il le fait les trois premieres fois pour representen les trois heures pendant lesquelles le Corps de Iesus-Christ demeurera mort sur la Croix; & les deux dernieres fois pour signifier l'eau & le Sang qui fortirent de son Costé ouuert par vne l'ance.

Pourquoy est-ce que le Prestre pose le Corps de IESVS-CHRIST sur le Corporal, & couvre le Calice ?

Pour representen la sepulture de ce precieux Corps.

*Pourquoy est-ce que le Prestre est dans
le silence après auoir dit l'Oraison
Dominicale ?*

Pour signifier le repos du Corps de
Iesus-Christ dans le sepulcre après qu'il
eut fait à son Pere sa priere à haute voix
sur la Croix.

*Pourquoy est-ce que le Prestre hausse sa
voix en disant, Pax Domini ?*

Pour témoigner la ioye qu'on a de la
Resurrection de Iesus-Christ ; & pour
representer la salutation qu'il fit à ses
Apostres après qu'il fut resuscité, en leur
disant, *Pax vobis.*

*Pourquoy est-ce que le Prestre diuise
l'Hostie en trois Parties, & met
la derniere dans le Calice ?*

Pour marquer que trois sortes d'hom-
mes comme nous auons dit, participent
au fruit du Sacrifice de la Messe, à sça-
uoir ceux qui sont dans le Ciel, ceux
qui sont dans le Purgatoire, & ceux qui
viuent sur la terre. La troisiéme Partie

224 *Instructiōs Chrest. & Theologiques*
qui nous represente viuans en ce monde
est mise dans le Calice, & mēlée avec
le precieux Sang pour nous faire enten-
dre que nous ne pouuons pas participer
à la gloire de Iesus-Christ si nous ne pa-
tissons comme luy, & ne sommes prests
à épandre nostre sang pour son seruice,

*Pourquoy est-ce que le Prestre en tenant
la troisieme partie de l'Hostie, & en
disant, Pax Domini, il fait trois
fois le signe de la Croix ?*

Pour signifier que le merite de la Croix
nous a acquis trois sortes de Paix, l'ex-
terieur, l'interieur, & l'eternelle.

*Pourquoy est-ce que le Prestre dit trois
fois l'Agnus Dei ?*

Parce que Iesus-Christ par sa Passion
nous a affranchis du mal de la coulpe,
& de celuy de la peine, & nous a me-
rité vne plenitude de grace : Pour les
deux maux de coulpe & de peine le Pre-
stre dit deux fois, *Miserere nobis* ; pour la
plenitude de grace il dit, *Dona nobis pacem.*

Pourquoy

de l'Eucharistie entât que Sacrifice. 225

*Pourquoy est-ce que le Prestre donne vn
baiser de paix auant la Commu-
nion ?*

Pour nous faire entendre l'vnion des
cœurs qui doit estre entre ceux qui man-
geans vn mesme pain sacré doiuent estre
les membres du Corps mystique de Iesus-
Christ.

*Pourquoy est-ce qu'après la Communion
; on remet le Messel au costé gauche
de l'Autel ?*

Pour marquer que les Iuifs à la fin
du monde se conuertiront à Iesus-Christ,
& receuront la Loy Euangelique.

*Qu'est-ce que signifient les oraisons qui
se disent après la Communion ?*

Le Prestre les dit en action de graces
pour auoir receu le Corps & le Sang de
Iesus-Christ.

*Pourquoy est-ce que le Prestre conge-
diant le peuple à la fin de la Messe
luy donne la Benediction ?*

Pour imiter Iesus-Christ, lequel quit-

226 *Instructions Chrest. & Theologiques*
tant les Apostres en son Ascension leur
donna sa Benediction.

*Pourquoy est-ce qu'on dit à la fin de
la Messe l'Euangile de saint Jean,
In principio, &c?*

Pour signifier que Iesus-Christ est
le commencement & la fin de toutes
choses.



CHAPITRE XI.

DES ORNEMENS ET APPAREIL
de la MESSE.

Qu'est-ce que l'Autel signifie?

LA Croix à laquelle IESVS
CHRIST a esté cloüé.

*Qu'est-ce que le Calice
signifie?*

Le Sepulcre où il a esté enseveli.

Qu'est-ce que la Platine signifie ?

La Pierre qui fut posée sur ce Sepulcre.

Qu'est-ce que le Corporal signifie ?

Le Suaire duquel fut envelopé le Corps du Sauueur.

Qu'est-ce que signifient les lumieres desquelles on se sert à la Messe ?

La Diuinité de Iesus-Christ.

Qu'est-ce que signifie l'Amict ?

Mystiquement la Couronne d'épines qui fut mise sur sa teste, & le voile dont les Iuifs couvrirent sa face, quand ils luy disoient en le souffletant, *Prophetize nous qui t'est qui t'a frapé.* Moralement la Foy, & l'Espérance.

Qu'est-ce que signifie l'Aube ?

Mystiquement la Robe blanche dont Herode se moquant de luy l'enuoya reuestu à Pilate. Moralement l'Innocence.

Qu'est-ce que signifie la Ceinture ?

Mystiquement, les premiers liens & cordes dont il fut attaché quand on le fit prisonnier dans le jardin des Oliues. Moralement, la Chasteté.

Qu'est-ce que signifie le Maniple ?

Mystiquement, les seconds liens avec lesquels ses mains furent attachées à la Colonne lors qu'on le fouëta. On le met au bras gauche qui est le plus proche du cœur, pour marquer le grand amour avec lequel il receut les coups de fouët pour nos pechez. Moralement, la Penitence, & la force pour les afflictions.

Qu'est-ce que signifie l'Estole ?

Mystiquement, les troisièmes liens, à sçavoir la corde qu'on luy ietta au col quand il porta la Croix sur ses épaules pour estre crucifié. Moralement, la Perseuerance en la vertu, & le merite de la vie eternelle.

Qu'est-ce que signifie la Chasuble ?

Mystiquement, la Robe de pourpre dont on le reuestit pour se moquer de luy; & sa Tunique sans coùture dont on le dépouilla pour le crucifier. Moralement, l'Obeyssance à la loy de Dieu, & la Charité.



*LES REFLEXIONS SAINCTES
& les fermes resolutions que les
Presbres doivent faire concer-
nant le tres-sainct & tres-
adorable Sacrifice de
la M E S S E ?*

ILs doiuent considerer, que la Prestrie est la plus haute gloire qui se puisse posseder en terre; puis que par la Royauté mesme on n'a le pouoir que de gouverner les affaires des hommes: mais par la Prestrie ils ont la

230 *reflexions saintes sur*
puissance de gouverner celles de Dieu.
Par la Royauté on ne commande qu'aux
creatures ; mais par la Prestriſe ils font
deſcendre le Dieu viuant en terre au Sa-
crifice de la Meſſe ; tout ainſi qu'ils font
monter les hommes au Ciel par le Sa-
crament de la Penitence. La Prestriſe
eſtant donc vne dignité ſi eminente, ils
doiuent ſe reſoudre à pratiquer la vertu
à vn ſi haut point de perfection, qu'il y
ayt de la proportion entre la ſaincteté de
leur vie & l'éclat de leur dignité, afin
qu'ils ſe rendent autant venerables par
leurs mœurs deuant les hommes, que
le Miniſtere du Sacrifice de la Meſſe les
rend conſiderables deuant Dieu.

Ils doiuent encore conſiderer, que
toutes les fois qu'ils obmettent de cele-
brer la Meſſe ſans aucun ſujet raisonna-
ble ils priuent la tres-ſaincte Trinité du
Sacrifice le plus agreable, les Anges &
les Bien-heureux d'vne nouvelle gloire,
les pecheurs du pardon de leurs fautes,
les juſtes du ſecours de la grace, les ames
du Purgatoire du ſoulagement en leurs
peines, l'Egliſe du plus honorable cul-

paulhaz

Le sacrifice de la Messe. 231

te de Religion, & eux-mesmes d'un remede qui seroit la guerison de toutes leurs maladies. Le Sacrificè de la Messe estant donc si important & si salutaire, ils doivent faire vne ferme resolution de dire la sainte Messe le plus souuent qu'il leur sera possible, afin qu'ils reçoivent autant de recompense des biens qu'ils causeront en faisant ce Sacrifice, qu'ils auroient du demerite en l'obmettant sans vn iuste empeschement.

paulhaz

Vo

ex

Ludouic

Rhetorij

opera

paulhaz

*Rhetorij
monsieur*





LA PRATIQUE

de ce qui a esté
dit pour bien
Communier.

*CE QV'IL FAUT FAIRE
avant la Communion.*

I.

Actes de Penitēce & de Vertu.



L faut que nous nous prepara-
rions la veille de nostre Com-
munion, ou quelques iours au-
parauant par vn grand recueille-
ment des puissances de nostre ame, par

des oraisons , par des aumosnes , par des mortifications , & sur tout par vne bonne Confession de tous nos pechez, desquels nous deuons conceuoir vn grand regret pour l'amour de Dieu avec vne ferme resolution de nous en corriger , & de fuir toutes les occasions qui peuuent nous porter au peché.

I I.

Priere pour bien Communier.

DIEU Eternel & Tout-puissant ie m'approche du Sacrement de vostre Fils vnique mon Seigneur Iesus - Christ; i'y ay recours comme malade au Medecin de la vie , comme souillé à la fontaine de misericorde , comme aueugle à la lumiere de la clarté eternelle , comme pauvre au Seigneur du Ciel & de la terre, & comme tout nû au Roy de la gloire. Je supplie vostre infinie bonté de guerir mes infirmittez , de nettoyer mes taches ,

d'illuminer mon auceuglement, d'enrichir ma paureté, & reueſtir ma nudité; afin que ie puiſſe receuoir le Pain des Anges, le Roy des Roys. & le Seigneur des Seigneurs avec vne telle crainte & reuerence, avec vne telle douleur & amour, avec vne telle foy & pureté, & avec vne telle reſolution & humilité que voſtre Gloire, & le ſalut de mon ame requierent. O ſtroyez-moy, Seigneur, que ie reçoie non ſeulement le Sacrement de voſtre Corps tres-ſacré, mais auſſi la vertu & la grace du Sacrement. O Pere tres-pitoyable & très-aymable donnez-moy voſtre Fils vnique, lequel ie deſire de receuoir maintenant voilé des eſpeces du pain pour le voir découuert & ſans voile en ſa gloire, où il vit & regne avec vous eternellement.

I I I.

Actes de Foy.

O D O V X I E S V S , vray Dieu & vray Homme, mon Pere, mon Frere, mon Espoux , & mon Tout, ie croy qu'en receuant le sainct Sacrement de l'Autel ie receuray vostre sacré Corps qui est tres-pur , tres-virginal , & formé par l'operation miraculeuse du S. Esprit du plus pur Sang de la glorieuse Vierge: Corps tres-sainct & doué des qualitez de gloire, de clarté, d'impassibilité, de subtilité, d'agilité, & de la beauté corporelle au plus haut degré de perfection. Je croy d'y recevoir encore vostre tres-saincte Ame la plus excellente & la plus accomplie de toutes les creatures, pleine de grace & de gloire, & le Chef d'œuvre des mains du Tout-puissant. Je croy d'y recevoir aussi vostre diuine Personne, laquelle sera dans ma poitrine non seule-

ment comme en toutes les creatures à raison de son immensité par essence, par presence, & par puissance; mais encore elle y sera d'une façon particuliere, à sçavoir comme viande pour nourrir, fortifier & réjouyr mon ame. Enfin ie croy d'y recevoir avec vostre diuine Personne le Pere & le sainct Esprit qui sont inseparables de vostre diuine Essence, & que le Pere viendra afin de m'y adopter par vos merites pour son enfant, tout ainsi que le sainct Esprit pour m'y remplir & sanctifier de ses dons, & de ses graces.

I I I I.

Actes d'Humilité.

O Tres-adorable Seigneur, Roy des Roys, & Souuerain Maître de tous les plus grands Monarques de la terre, quand ie considere que vous auez mis sous les especes du pain & du vin vostre Souueraine Grandeur & Majesté infinie qui a

créé, conserue & gouerne les Cieux & la terre, & par sa seule volonté peut reduire l'Vniuers à son premier neant; & deuant qui les Anges s'abbaissent & se prosternent avec des reuerences & des adorations inconceuables. O Seigneur Tout-puissant, quand ie considere que vous faites reluire en ce Sacrement les plus hauts & les plus admirables traits de vostre souueraine Puissance, vne petite Hostie consacrée contenant des miracles plus prodigieux que vous n'en auez fait ny par vous, ny par les Anges, ny par les Prophetes, ny par les Apostres, ny par tous vos bons Seruiteurs. Et quand ie considere d'ailleurs mon neant, mon ignorance, ma foiblesse, mes miseres, mes corruptions, mes pechez, mes imperfections, & le peu de pureté, d'amour, de ferueur, & d'humilité que ie rends à ce Sacrement du tout adorable, dans lequel vous auez enfermé toutes les plus rares merueilles de la Nature, de la Grace, & de la Gloire; ie ne puis que me dire indigne de vous receuoir dans ma maison, *Domine non sum di-*

gnus, &c. Quand mesme i'aurois tout l'amour des Seraphins, & que ie vous aurois rendu autant de seruice qu'ont iamais fait tous vos Saincts; ie ne puis encore que me dire indigne de vous receuoir dans ma chetiue poitrine, *Domine non sum dignus, &c.* Quand mesme i'aurois toutes les dispositions de saincteté de tous les hommes, & de toutes les creatures possibles, ie me diray tousiours indigne de vous receuoir, *Domine non sum dignus, &c.* Puis donc que i'en suis si indigne, ie vous supplie mon tres-adorable Redempteur, & vous conjure par la souveraine Saincteté, Pureté & Majesté qui sont en vous, que vous estant en moy comme en toutes les creatures il vous plaise de vous receuoir vous mesme en moy & pour moy, de bannir de mon cœur tous les empeschemens de vostre entrée, & d'exercer en moy tous les offices que vous desirez y faire par vostre arriuée; faites, s'il vous plaist, que vostre Corps chaste, & vostre Ame tres-saincte sanctifient mon corps & mon ame, que vostre Esprit viuifie mon esprit

& que vostre Diuinité me transforme
du tout en vous-mesme.

V.

Actes d'Amour.

O Mon tres-cher I E S V S ;
i'auouë que c'est dans l'Eucharistie que vous faites mō-
tre de l'affection nōmpa-
reille que vous auez pour nous, & que
vous y épanchez sur nos cœurs tous les
tresors de vostre amour. C'est en ce Sa-
crement, que non content de vous estre
vni à nous en vne humanité particuliere:
par vostre Incarnation, vous voulez en-
core vous vnir à tous les indiuidus de
nostre nature par vne vnion sacramenta-
le qui surpasse de beaucoup toutes les
vnions naturelles les plus parfaites vous
vnissant en nous en forme de viande,
afin que comme l'aliment s'vnit si étroi-
tement à ce qui est alimenté qu'il se con-
uertit en sa substance, & n'est qu'une

mesme chose avec luy : de mesme vous
vaissant à nous en forme d'aliment dans
l'Eucharistie nous soyons faits vne mes-
me chose avec vous en vnté d'esprit ; de
cœur & de volonté. Reciproquant donc
votre amour mon tres-aymable IESVS,
ie desire aussi de tout mon cœur de m'v-
nir à vous si étroitement qu'il n'y ayt
créature quelconque qui puisse m'en se-
parer ny par pensée, ny par desir, ny
par parole, ny par œuure ; & comme en
ce Sacrement vous vous donnez à nous
avec vne mortification vniuerselle de vos
sens, y ayant des yeux sans voir, des
oreilles sans ouïr, de langue sans parler,
des mains sans toucher, & des pieds sans
marcher : Pareillement ie consacre à
vostre diuine Majesté mon ame, mon
corps, ma vie, mes biens, mon hon-
neur, & tout ce qui depend de moy, en
renonçant si absolument à tous mes
sens & appetits sensuels, que i'ayme
mieux n'auoir point ny veüe, ny ouïe,
ny sentiment quelconque que de m'en
seruir pour vous offenser. Enfin comme
en ce Sacrement pour nous perfectionner
dans

dans l'ordre de la grace vous nous témoignez tant d'amour que de renuerfer l'ordre de la nature en y détruisant les substances du pain & du vin ; les détachant de leurs accidens, & faisant subsister ces accidens sans leurs substances : Je veux aussi pour me perfectionner en vostre saint service concevoir les plus hauts desseins de deuotion qui me seront possibles, & les effectuer avec des efforts extraordinaires en rompant les vnions les plus fortes que i'ay contractées soit par les loix du sang, soit par les loix de l'amitié, soit par la pratique des mauuaises habitudes, ayant mieux me separer de pere & de mere, de femme & d'enfans, de parens & d'amis, & de tout ce que i'ay de plus cher en ce monde que de m'éloigner tant soit peu de vostre affection.

Q

I I.

Bonnes Intentions.

MON tres-aymable Sauueur; qui estes l'vnique Objet de toutes mes esperances, & la fin principale de toutes mes pensées, paroles & actions; ie ne pretends point receuoir vostre precieux Corps que pour l'amour de vous, n'ayant pas d'autres intentions en cette Communion que celles que vous auez euës en l'institution de ce Sacrement. Ie veux donc communier pour renouueller la memoire de vostre Mort & Passion; pour vous rendre graces de tous les biens faits que i'ay receus de vostre Bonté; pour vous complaire vous estant vne chose fort delicieuse que d'estre avec nous; pour estre vni avec vous par le lien d'vn parfait amour; pour auoir de nouvelles forces, afin de surmonter les attaintes du Monde, de la Chair & du Diable;

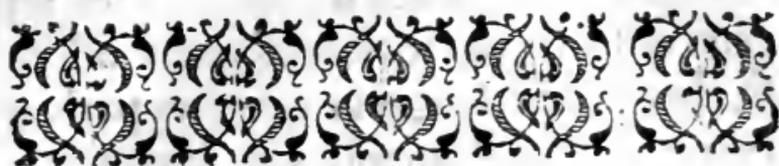
pour acquerir l'esprit de Pieté & d'une
vraye deuotion par la pratique de la Cha-
rité & de toutes les vertus, & particulie-
rement de celle qui est la plus opposée
au peché, par lequel i'offence le plus vo-
stre diuine Majesté. Enfin pour obtenir
de vostre misericorde le secours que ie
puis desirer en toutes mes necessitez, &
en celle de mes parens, de mes amis &
ennemis, des ames du Purgatoire, & de
tous les hommes, afin que nous puissions
tous vous seruir plus parfaitement.

I I I.

*Ardens desirs de Communier
deuotement.*

O M O N D I E V, Amour
cternel, ie desire vous rece-
voir avec beaucoup plus de
ferueur & de reuerence qu'au-
cun des Saincts ayt iamais eu, ou peut
auoir: & encore que ie ne sois pas ca-
pable de conceuoir des sentimens fort

deuots, ie vous offre neantmoins tout mon amour d'aussi bon cœur que si i'auois tous les desirs enflammez d'vne parfaite deuotion. O que ie serois heureux ! si ie vous receuois aujourd'huy avec autant de foy, d'esperance, de charité, de pureté, d'humilité & de respect qu'en eut la Glorieuse **VIERGE** lors qu'elle vous recut dans son Ventre au mystere de l'Incarnation. Et afin que ie supplée en quelque façon à tous les defauts de la preparation que ie dois apporter à cette saincte Communion, ie supplie vostre Glorieuse **MERE**, comme aussi tous les Saincts de vostre Cour celeste de vous offrir tout le merite des bonnes preparations qu'ils ont faites pour recevoir dignement vostre Corps precieux.



CE QU'IL FAUT FAIRE LORS
qu'on est sur le point de
Communier.

I.

Actes d'Humilité & d'Espérance.



ON tres-doux & tres
misericordieux Seigneur
Iesus-Christ ie confesse à
vostre bonté infinie, que
ie suis vn abominable pe-
cheur ; neantmoins ie ne perds point la
volonté de m'approcher de vostre Autel
sacré pour receuoir vostre Corps, que
vous auez si charitablement offert à vo-
stre Pere Eternel sur l'Autel de la Croix
pour la remission de nos pechez ; d'au-
tant que vous vous plaisez à déployer vos

traits les plus signalez de vostre bonté en ceux qui vous ont malicieusement offensé. Je confesse Seigneur que mes pechez m'ont rendu si criminel, que ie ne merite plus le nom de vostre Fils, ny mesme la qualité de vostre seruiteur mercenaire: Aussi cognoissant l'enormité de mes crimes, & le grand besoin que i'ay de vostre secours i'ay maintenant recours aux Paternelles entrailles de vostre misericorde en m'approchant de cette sainte Table; ou i'espere que vous estendrez sur moy les bras de vostre charité ineffable, & m'y donnerez vn baiser de Paix, qui me sanctifiera, & me fera vn gage tres assuré de la Beatitude eternelle.

I I.

Priere quand on Communie.

VOY LA mon ame le Seigneur ton Dieu; voila celuy que tu desires avec tant d'ardeur. O tres-doux Sauueur augmentez ma confiance, en telle sorte

que ie fois digne d'obtenir les effectz
de vos promesses. O Ame de Iesus-
Christ sanctifiez moy; O Corps de Iesus-
Christ nourrissez moy; O Sang de Iesus-
Christ enyurez moy; O Passion de Iesus-
Christ fortifiez moy; O Mort de Iesus-
Christ sauuez moy.



CE QV' IL FAVT FAIRE APRES
la Communion.

I.

Action de graces.



ON tres-adorable Sau-
ueur, ie vous remercie
avec vn cœur plein de re-
connoissance de l'inesti-
mable bien-fait que i'ay
receu de vous, ayant voulu me faire cét
honneur que d'entrer en ma poitrine pour
estre la nourriture de mon ame. Et par-
ce que ie ne puis pas de moy vous ren-
dre vne action de graces qui soit digne

d'une faueur si finguliere, i'employe pour suppléer à mon insuffisance tous les remerciemens, & toutes les loüanges que vous ont donné, vous donnent, & vous donneront tous les Anges, tous les Saincts, & toutes les creatures.

I I.

Offres.

IE vous offre encore en action de graces vostre precieux Corps que ie viens de receuoir; ie vous offre tous les merites de sa Mort & Passion; ie vous offre tous les actes de vertu qui se pratiqueront aujourd'huy; comme aussi tout mon cœur, & tout le bien que ie feray en toute ma vie; & particulièrement ie vous offre la victoire de la Passion qui ayant le plus d'ascendant sur mon ame m'a fait le plus offenser vostre Majesté.

III.

Demandes.

SEIGNEUR DIEU tout misericordieux, ie vous prie, que cette Communion ne soit point la perte de mon ame, ains plustost la mort de mes vices, & l'accroissement de toute vertu; & particulierement ie vous supplie en vous conjurant par vostre Sang, & par vos merites de me favoriser d'une grace speciale pour pratiquer la vertu qui est la plus opposée au peché par lequel j'ay accoustumé de vous offenser le plus grièvement.

I V.

Desir d'une vnion eternelle.

ENFIN mon cher Seigneur sçachant que vostre precieux Corps n'est pas pour demeurer long temps dans ma poitrine ie me sousmets à vo-

stre sainte volonté, & j'accepte cette separation quoy qu'elle me soit tres-ame-re : Je vous supplie en échange, que puis que vous me quitterez bien tost corporellement, vous ne m'abandonniez point par grace ; ains au contraire que vous vous vnissiez à moy, & moy à vous avec le lien d'une vnion inseparable d'amour. Vnissez donc ie vous prie vos abysses à mes abysses, l'abysses de vos misericordes à l'abysses de mes miseres, l'abysses de vos lumieres à l'abysses de mes tenebres, l'abysses de vostre puissance à l'abysses de ma foiblesse, l'abysses de vostre pureté à l'abysses de mon ordure, & l'abysses de vostre perfection à l'abysses de mes defauts, afin que ie puisse mieux me conseruer dans l'estat de vostre sainte vnion.

V.

Cét exercice acheué, il faut que nous passions la journée dans vn grand recueillement de tous nos sens, & de toutes les puissances de nostre ame pour ne

penſer qu'à la venuë de noſtre Sauueur dans nos poitrines, & pour ne pratiquer que les vertus que nous iugeons les plus puiſſantes à nous rendre conformes à la Diuinité.



LA PRATIQUE

de ce qui a eſté
dit pour bien
ouyr la
MESSE.



COMME la bonne Preparation eſt fort importante pour recueillir les fruits de ce Sacrifice ſe pouuant faire, qu'il profitera moins à celuy pour lequel

il sera offert spécialement s'il y apporte moins de deuotion qu'à ceux pour lesquels il sera offert en general: il faut aussi que nous y assistions avec vne disposition la plus saincte & la plus deuote qu'il nous sera possible; & afin que nous nous mettions aisement dans l'estat d'une parfaite deuotion.

I.

IL faut que nous considerions, qu'assistans à la Messe nous nous trouuons en vne action si excellente qu'elle est de beaucoup plus agreable à Dieu, & luy donne beaucoup plus de gloire que ne feront tous les honneurs, & toutes les meilleures actions de la glorieuse **VIERGE**, des Anges, & de toutes les creatures possibles. Que lors que le Prestre dit la Messe, l'Autel est entouré d'un grand nombre d'Anges, lesquels avec de profondes reuerences, & avec vne tres-humble modestie assistent à ce diuin Mystere. Que ce Sacrifice estant le mesme en substance que celuy

de la Croix, il ne peut estre que le moyen le plus puissant que l'Eglise ayt pour nous appliquer les merites de la Mort de **IESVS-CHRIST**, & nous obtenir les plus grands tresors de ses graces, il merite donc que nous l'accompagnions d'un parfait amour, d'un entier aneantissement de nous mesmes, & d'une modestie pareille à celle de la glorieuse **VIERGE**, de S. Iean, & de sainte Magdelaine lors qu'ils estoient au pied de la Croix; puis que le mesme **IESVS-CHRIST** qui fut immolé sur le Caluaire nous est reellement sacrifié sur l'Autel: Ce qui a fait dire à un grand Docteur qu'estre present à la Messe est se trouuer aux funerailles de nostre Redempteur. Que nous auons tous droit ainsi que le Prestre d'offrir le Sacrifice de la Messe & pour nous, & pour tous ceux que nous voulons; & partant nous deuons estre en un estat de sainteté telle que doit auoir celuy qui offre le plus saint Sacrifice qui ayt esté & qui puisse estre. Que nous deuons assister à la Messe avec plus de respect & de deuotion que si

nous estions effectiuement sur le mont de Caluaire, & en la Terre saincte, puis que c'est vn plus grand honneur & auantage d'auoir le precieux Corps de IESVS CHRIST qui sanctifie toutes choses, que d'estre en vn lieu qui est sanctifié par son attouchement.

I I.

AV commencement de la Messe lors que le Prestre est au bas de l'Autel faisant sa confession, nous deuons pareillemēt faire la nostre en demandant pardon à Dieu de tous nos pechez, estans fort marri pour l'amour de luy d'auoir offensé sa Majesté, avec vne ferme resolution de ne l'offensier plus, & de confesser au plustost à vn Prestre, si cas est que nostre conscience soit chargée d'aucun peché mortel.

I I I.

DE PUIS que le Prestre est monté à l'Autel iusques à l'Offertoire qui se commence lors qu'on découure le Calice, & qu'il prend

l'Hostie & le vin ; nous pouuons dire des oraisons vocales ou mentales en meditant sur les mysteres de la Passion de IESVS CHRIST , lequel à institué le Sacrifice de la Messe particulierement pour nous renoueller la memoire de sa Mort, & de l'amour qu'il nous a témoigné en mourant pour le salut de nos ames.

I V.

DE P V I S l'Offertoire iusques à l'Eleuation du S. Sacrement nous deuous offrir à Dieu ce saint Sacrifice. 1. Pour l'adorer & le reconnoistre comme nostre premier Principe, nostre souuerain Seigneur, & nostre derniere Fin. 2. Pour le remercier de tous les bienfaits que nous auons receus de sa Bonté. 3. Pour obtenir le pardõ de nos pechez. 4. Pour auoir de nouveaux secours en toutes nos necessitez que nous presenterons à Dieu avec humilité, & non seulement les nostres, mais encore celles de nos parens, de nos amis & ennemis, des ames du Purga-

toire & de plusieurs autres personnes pour lesquelles nous pouuons offrir ce sainct Sacrifice à la diuine Majesté.

V.

QUAND le Prestre leuëra le S. Sacrement, il faut que nous y adorions IESVS CHRIST, & que nous l'offrions au Pere Eternel pour les fins susdites, pour lesquelles il faut encore que nous nous offrions à Dieu en Sacrifice luy faisant vne offrande de tout nostre cœur, de toutes nos pensées, & de toutes nos affections, afin que IESVS-CHRIST soit vne Hostie pour nous, tout ainsi que nous nous serons faits vne Hostie pour l'amour de luy.

VI.

L'ELEVATION du S. Sacrement faite, & ayans acheué de faire au Pere Eternel les offrandes de son Fils, & de nous mesmes, nous deuous nous disposer à la Communion spirituelle de la mesme fa-
 con

Con que si nous deuions communier reellement, & ce en produisant des actes de foy concernant la verité de ce Myſtere, des actes de douleur de nos pechez, des actes de Charité, d'Efperance, & des autres vertus qu'on pratique en la preparation à la Cômunion ſacramentale. Eſtans ainſi diſpoſez nous deuons encore auouer que nous ſommes du tout indignes de recevoir reellement le Corps de IESVS-CHRIST; neantmoins nous deuons deſirer avec ardeur de le recevoir au plûtôt. Apres il faut que nous prions noſtre Sauueur d'entrer chez nous, & d'y produire les meſmes effets que s'il y venoit reellement, nous imaginans à meſme temps, pour augmenter noſtre deuotion, qu'il fait ſon entrée dans nos poitrines pour demeurer en nos ames.

V I I,

PVIS il faut nous representer IESVS-CHRIST comme faiſant ſon ſejour dedans nous, auquel nous deuons rendre les meſmes actions de graces, les meſmes offres, les meſmes demâdes, & les meſmes actes

d'amour, & de vertu que nous pratiquons apres auoir receu reellement son Corps. Et il est certain que si nous faisons cette Communion spirituelle en estat de grace avec beaucoup de deuotion nous en recueillirons plus de fruit (ce qui est fort remarquable) que n'en reçoient ceux qui communient sacramentalemēt avec peu de deuotion.

V I I I.

ENFIN nous deuons demander pardon à DIEU des fautes que nous auons commises en assistant à la Messe, & le supplier tres-humblement de nous fauoriser d'une particuliere grace pour y assister le lendemain avec plus de reuerence, & de deuotion, & pour ces fins il faut que nous luy offrions toutes les Messes qui se disent pour lors par tout le monde, y ayant de l'apparence qu'en luy offrant vn si grand nombre de Sacrifices (vn seul desquels vaut plus que tout ce que sa Puissance souueraine peut produire hors de soy) il nous accordera aussi les effets de nos demandes.



P R A T I Q U E

pour faire souuent
avec decence &
vtilité la visite
du S. Sacrement.

I.

R E F L E X I O N S.



L faut considerer que nous sommes obligez à visiter souuent le sainct Sacrement ; car comme ce seroit vne inciultité qui ne souffriroit point d'excuse que de ne rendre pas des frequentes visites à

vn Roy qui auroit fait choix de la ville où nous habitons pour y faire son seiour, & par ce moyen nous fauoriser à tous momens de sa presence ; de mesme c'est choquer lourdement le deuoir de Chrestien en ne visitant que rarement Iesus-Christ reposant sur nos Autels, puis qu'il n'y est que pour estre trouué de nous en tout temps. Nous blasmons la stupidité des Iuifs de ce qu'ayans conuersé avec nostre Sauueur ils ne luy ont rendu l'honneur qu'il meritoit ; Nous sommes autant ou plus blasrables de ce qu'ayans continuellement ce mesme Sauueur dans nos Eglises où il fait éclater les plus signalez miracles de sa Puissance, pourtant nous l'y honorons si peu, & sommes si paresseux à le visiter en ce thrône de Majesté qu'il semble que nous doutions de sa reelle presence en ce Sacrement ; les Anges l'y adorent quoy qu'il n'y soit pas pour eux ; & nous luy refusons vne simple visite quoy qu'il y soit pour nous : Nous croirions estre fort coupables en ne rendant point la visite a vne personne de marque qui seroit venue nous voir ; &

nous ne prenons pas garde combien nostre nonchalance est criminelle en ne daignant pas visiter le Roy des Roys nostre Sauueur qui a voulu nous honorer de tant que de venir sur les Autels de nos Eglises pour y arrester iour & nuict, & y estre avec nous iusques à la fin du monde.

Il faut encore considerer, qu'en visitant le S. Sacrement nous en rapporterons tousiours quelque fruit, & si ce n'est pas sur l'heure, ce sera au moins aux premieres occasions qui s'offriront, ainsi que nous le pourrons aisement connoistre par les bonnes œuures que nous pratiquerons ce mesme iour ou les suiuan, estant certain que nous aurons sujet de croire que la grace qui nous aura esté necessaire pour dompter, par exemple, vne passion déreglée, & surmonter vne tentation ne sera qu'un effet de la visite que nous aurons faite à Iesus-Christ en cét adorable Sacrement, dans lequel il s'est mis comme dans vn thrône d'amour pour y receuoir nos demandes, & nous y départir les plus riches tresors de ses

graces; & comme les Agens naturels ont vne certaine sphere d'actiuité, qui est vn espace déterminé, hors duquel ils n'étendent point leur vertu; aussi Iesus-Christ residant dans le S. Sacrement a vne certaine étendue, qui est comme vne sphere de son actiuité telle qu'est l'Eglise, dans laquelle il agit & nous communique des faueurs particulieres qu'il ne nous départ point ailleurs si efficacement.

Enfin il faut considerer, que la pensée que nous aurons d'auoir la presence de Iesus-Christ en visitant le S. Sacrement influera dans nos cœurs vne particuliere vigueur qui nous fera agir avec vne ardeur extraordinaire dans les exercices de la vertu. C'est pourquoy on a veu plusieurs saincts Personnages qui passioient la plupart du temps dans les Eglises; d'autant qu'estans deuant le tres-adorable Sacrement de l'Autel la presence de leur cher Maître animoit leur zele, & leur donnoit vne particuliere force à luy rendre des actions d'un signalé seruice.

Pensons donc exactement combien il importe que nous visitions souuēt le saint

Sacrement tant à raison de l'honneur qui luy est deu, que du fruit que nous en pouuons recueillir, & ces deux motifs seront asseurement fort puissans pour nous porter à luy rendre des frequentes visites avec la plus grande decence qui nous sera possible.

I I.

Communion spirituelle.

ON peut communier spirituellement toutes les fois qu'on visite le saint Sacrement, & ainsi garder la pratique de la Communion spirituelle que nous auons marquée cy-dessus aux pages I I 6. & I I 7.

I I I.

Bonnes Intentions.

COMME vne mesme action peut estre faite pour plusieurs & diuerses fins, nous pouuons aussi visiter le S. Sacrement avec plusieurs & diuerses intentions : Et d'autant

que la bonté de la fin contribuë beaucoup pour donner du merite, & causer du profit en la pratique d'vne bonne œeuure, il faut auffi sur tout que nous ayons des bonnes intentiōs en visitant Iesus-Christ dans le S. Sacrement. Or les fins que nous deuons auoir en ces visites sont principalement celles-cy.

1. Pour auoir l'honneur de voir nostre Sauueur, & pour cét effet nous deuons former des actes de foy *ainsi qu'ils sont marquez aux pages 235. & 236.* & des actes d'amour *ainsi qu'aux pages 239. 240. & 241.*

2. Pour luy faire hommage; & pour cét effet nous deuons faire des actes d'adoration, & luy offrir tout ce qui nous appartient.

3. Pour le remercier des biens qu'il nous a faits, & particulièrement de ce que pour l'amour de nous il a daigné venir sur nos Autels, & y veut reposer iusques à la consommation des siecles.

4. Pour luy demander pardon de toutes les fautes que nous auons commises contre sa diuine Majesté.

5. Pour luy demander du secours en nos necessitez.

6. Pour nous approcher de luy d'esprit & de corps, & gouster les douceurs de sa bien-heureuse presence, estant vne satisfaction nompareille à l'Amant d'estre auprès de la personne qu'il ayme; & cōme les Saints s'estiment bien-heureux dans le Ciel pour estre proches de nostre Sauueur; de mesme nous deuons auoir des sentimens de ioye & de beatitude en la iouissance du bonheur de sa presence dans l'Eucharistie, puis que pour nous estre voilé & caché sous les especes sacramentales il ne laisse pas de nous y estre autant present qu'aux Bien-heureux dans le Ciel qui le voyent à découuert & face à face.

Or si nous visitons le S. Sacrement de la façon qui est icy prescrite, il est assieuré que nous en rapporterons tousiours de grands fruits & aduantages.

Faisons donc vne ferme resolution de le visiter le plus souuent qu'il nous sera possible, ne passons iamais deuant vne Eglise en laquelle le precieux Corps de

266 *Brief. Prat. pour la visite du S. Sacr.*
Iesus-Christ repose sans y entrer & luy
faire l'hommage que nous luy devons;
car il est fort mesleant qu'un valet passe
deuant la porte de son Maistre sans luy
rendre le deuoir de ses salutations : Et si
c'est vne deuotion fort recommandable
que de visiter la Terre Saincte, à cause
qu'elle a esté aduantagée de la presence
de Iesus-Christ ; Ne sera-il pas de beau-
coup plus louïable que nous visitions les
Eglises où ce mesme Iesus-Christ n'a pas
seulement esté mais encore il y est reel-
lement present ? Certainement il y a plus
de bonheur d'estre en vn lieu où l'on peut
iouyr de la Personne de nostre Sauueur,
que d'estre en vn lieu d'où l'on ne peut
emporter qu'un peu de Terre Saincte qui
aura esté honorée de sa Presence.

F I N.



TABLE

DES TRAICTEZ,
CHAPITRES ET MATIERES
de ce Liure.



TRAICTE' PREMIER.



I la Doctrine de l'Eucharistie est vtile & necessaire? pag. 1.
En combien de façons l'Eucharistie peut estre considerée? pag. 2.

T A B L E.



C H A P I T R E I.

DE L' E U C H A R I S T I E E N T A N T
qu'elle est vn Sacrement.



- V* I a institué le Sacrement
de l'Eucharistie, en quel
temps, comment, & pour-
quoy? pag. 3. 4.
- Quels noms donne-on à ce Sacre-
ment? pag. 4. 5.
- Si l'Eucharistie est vn Sacrement? p. 5. 6.
- En quoy le Sacrement de l'Eucharistie est dif-
ferent des autres Sacremens? pag. 6. 7.
- Si l'Eucharistie est vn ou plusieurs Sacre-
mens? pag. 7.
- Qu'est-ce que Sacrement d'Eucharistie, &
qu'est-ce qu'il signifie? pag. 8.

T A B L E.



CHAPITRE II.

DE LA MATIERE DV SACREMENT de l'Eucharistie.

- Q**UELLE est la Matiere de
l'Eucharistie ? pag. 9. 10.
- Quel pain est la matiere de
l'Eucharistie ? pag. 11.
- Si le pain fait d'autre grain que celuy de fro-
ment seroit vne matiere propre pour ce Sa-
crement ? pag. 11.
- Si tout pain fait de froment peut estre la ma-
tiere de l'Eucharistie ? pag. 11. 12.
- Si le pain avec leuain peut estre la matiere de
l'Eucharistie tout ainsi que sans leuain ?
pag. 12.
- Quelle coustume est meilleure de consacrer en
vn pain avec leuain ou sans leuain ?
pag. 12. 13.
- Pourquoy Iesus-Christ a consacré en vn pain
sans leuain ? pag. 13.

T A B L E.

- Quelle quantité est requise en la matiere de
l'Eucharistie? pag. 13. 14.
Quel vin est la matiere de l'Eucharistie?
pag. 14. 15.
Pourquoy met-on vn peu d'eau dans le vin
qu'on veut consacrer, & si ce meslange
est ancien? pag. 15. 16.
Qu'est-ce que la matiere du pain & du vin
signifie? pag. 16. 17.



CHAPITRE III.

DE LA FORME DV SACREMENT de l'Eucharistie.

- Q**UELLE est la forme de
la Consécration du pain?
pag. 17. 18.
Qu'est-ce que signifie la Bene-
diction que Iesus-Christ fit sur le pain &
sur le vin qu'il consacra? pag. 18. 19.
Quelle est la forme de la Consécration du vin?
pag. 19. 20.

T A B L E.

*Pourquoy l'Eucharistie en la Consecration du
Vin est appellée Vn Mystere de foy. p. 20.*

*Pourquoy la memoire de la Passion de Iesus-
Christ se fait en la Consecration de son
Sang plustost qu'en celle de son Corps ?
pag. 20.*

*Pourquoy en la Consecration du Vin est-il dit
que le sang de Iesus-Christ sera épanché
pour plusieurs & non pas pour tous, puis
qu'il est mort pour tout le monde. 20.21.*



C H A P I T R E I V.

D E L A C O N S E C R A T I O N .

QU'EST-CE que la Consecration dans l'Eucharistie ?
pag. 22. 23.

Pourquoy la Consecration est ainsi appellée, & si elle a d'autres noms ?
pag. 23. 24.

Est-il croyable que Iesus-Christ puisse changer toute la substance du pain & du Vin en

T A B L E.

son Corps & en son Sang? p. 14. 25.
Ne pourroit-on pas dire que la substance du
pain subsiste dans l'Eucharistie avec la sub-
stance du Corps de Iesus-Christ? 25. 26.



C H A P I T R E V.

D E S E S P E C E S S A C R A M E N T A L E S.

QU'EST-CE que les especes
du pain & du vin & pour-
quoy sont elles dites Sacra-
mentales? pag. 26. 27.
Quel est le sujet & l'appuy des especes du
pain & du vin? pag. 27. 28.
Si les especes du pain & du vin sont souste-
nuës sur le Corps de Iesus-Christ? 28. 29.
Si les especes du pain & du vin agissent apres
la Consecration & produisent leurs effets
ainsi qu'elles faisoient auparauant? p. 29.
Comment se peut-il faire que des especes de
pain & du vin corrompües s'engendre
vne nouvelle substance, comme est vn ver-
misseau

T A B L E.

misseau & tel autre corps substantiel?
pag. 29. 30.



C H A P I T R E V I.

D E C E Q V I E S T C O N T E N U,
sous les Especies du pain & du vin.

Q'EST-CE que les Especies
du pain & du vin contien-
nent avant & apres la Con-
secration? pag. 30. 31.

si Iesus-Christ est dans l'Hostie & dans le
Calice de la mesme façon qu'il est au Ciel?
pag. 31.

Qu'est-ce à dire que Iesus-Christ existe dans
le Ciel d'une façon naturelle & glorieuse?
pag. 32.

Qu'est-ce à dire que Iesus-Christ existe dans
l'Eucharistie d'une façon sacramentale?
pag. 32. 33.

Quelles merueilles se rencontrent en l'existen-
ce sacramentale de Iesus-Christ sous les es-

T A B L E.

peces du pain & du vin? pag. 33.

34. & les suiv.

Si tout Iesus-Christ avec le Pere & le saint
Esprit est mis sous les especes du pain &
du vin par la vertu des paroles sacramen-
tales? pag. 41. 42. 43.



CHAPITRE VII.

D V T E M P S Q V E L E C O R P S
de I E S V S - C H R I S T demeure
sous les especes, comme il s'y
cache, & y paroît miracu-
leusement.

Q V A N D est-ce que Iesus-
Christ commence ou cesse d'e-
stre sous les especes du pain
& du vin? pag. 43. 44.
si le Corps de Iesus-Christ cesse d'estre sous
les especes du pain dès que nous auons l'Ho-
stie dans la bouche ou dans l'estomac? p. 44.
Combien de temps Iesus-Christ arreste dans

T A B L E.

- nos estomacs sous les especes du pain & du
vin? pag. 44. 45.
- si la chair & le sang qui ont paru quelque
fois par miracle dans l'Hostie estoient la
Chair & le sang de Iesus-Christ? pag.
45. 46. 47.
- Qu'est-ce que le Prestre doit faire des Hosties
consacrées où ces apparitions de chair &
de sang se font miraculeusement. pag. 47.
48.
- Pour quelles raisons Iesus-Christ a caché son
Corps & son sang sous les especes sacra-
mentales? pag. 48. 49.



CHAPITRE VIII.

DES PREUVES DE LA REELLE Presence de IESVS-CHRIST dans le Sacrement de l'Eucharistie.

QUELLES sont les Preuves qui
se tirent de la sainte Escri-
ture? pag. 49.
50. & les suiv.

Quelles sont les Preuves qui se tirent des Con-

T A B L E.

ciles & des Peres de l'Eglise ? pag. 60.
61. 62.



C H A P I T R E I X.

D E S C I R C O N S T A N C E S D E
la Conuersion du pain & du vin
au Corps & au Sang de
I E S V S - C H R I S T.

Si le pain est conuerti au Corps de
Iesus-Christ, pourquoy est-il donc
appellé pain apres la consecration ?
pag. 63. 64.

Si le Corps de Iesus-Christ est dans l'Euchari-
stie, pourquoy est-ce que Iesus-Christ par-
lant de ce sacrement a dit que la chair ne
profite de rien, ains que c'est l'esprit qui
viuifie ? pag. 65.

Si le Sang de Iesus-Christ est reellement dans
le Calice, pourquoy est-ce que Iesus-Christ
a appellé fruit de vigne ce qui estoit dans
le Calice apres mesme qu'il l'eut consacré ?
pag. 66.

T A B L E.

Si Iesus-Christ quitte le Ciel lors qu'il se met
sous les especes du pain, & si son Corps
peut estre à mesme temps en diuers lieux?
pag. 66. 67. & les suiv.

N'est-il pas indigne de la Majesté du Fils de
Dieu que son Corps glorieux soit clos &
resserré sous les especes du pain & du vin
sous lesquelles il peut estre ietté dans un
bourbier, & avalé par des Rats & autres
chetifs animaux? pag. 70. 71.



C H A P I T R E X.

DE L'ADORATION QV'ON
doit rendre au saint
S A C R E M E N T.

QUELLE adoration est due
à l'Eucharistie? pag. 72.
Pour quelles raisons l'Eglise a
ordonné tous les ans une
Feste solemnelle à l'honneur de l'Euchari-
stie? pag. 73. 74. 75.

T A B L E.



C H A P I T R E X I.

DES FINS POUR LESQUELLES
l'Eucharistie a esté instituée.

QUELLES sont les fins principales de l'Eucharistie? pag. 75.
76.

Quelles sont les fins moins principales? pag.
76. 77.



T R A I C T E S E C O N D.

DE LA COMMUNION ET
de l'usage de l'Eucharistie.



V'EST-CE que Communion & usage de l'Eucharistie? 78. 79.
Si l'Eucharistie & son usage sont deux choses séparées & différentes? pag. 79. 80.

T A B L E.



CHAPITRE I.

DV MINISTRE DE L'EUCCHARISTIE.



Q V E L Ministre appar-
tient l'administration or-
dinaire de l'Eucharistie ?
pag. 80.

*Si la Jurisdiction est neces-
saire au Prestre pour pouoir sans peché admi-
nistrer l'Eucharistie ?* pag. 80. 81.

*Si le Diacre peut administrer l'Eucharistie
extraordinairement ?* pag. 81.

*Si le Sousdiacre peut en l'absence du Prestre
administrer l'Eucharistie à vn malade qui est
en danger de mourir ?* pag. 82.

*Si le Prestre estant malade & en danger de
mourir peut s'administrer l'Eucharistie ?*
pag. 82.

*Si le Prestre n'ayant point d'autre Hostie que
celle du Sacrifice de la Messe peut en don-*

T A B L E.

per vne petite partie à vn malade?

pag. 83.

Si le Presbre doit estre en estat de grace pour
faire ou administrer l'Eucharistie? pag. 83.



CHAPITRE II.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE entant que Communion.

QUELLE est l'union qui se
fait de Iesus-Christ avec nous
dans l'Eucharistie? pag. 84.
85. & les suiv.

Quelle est la Grace que recoivent ceux qui
s'unissent à Iesus-Christ dans l'Eucharistie?
pag. 87. 88.

Si l'Eucharistie donne quelquefois la grace à
celuy qui ne l'a pas? pag. 88. 89.

Si l'Eucharistie efface les pechez veniels?
pag. 89. 90.

Quelle est la force que l'Eucharistie donne à
nos ames pour pratiquer la vertu & sur-

T A B L E.

monter le peché? pag. 90.

91. 92.

*Quel est le repos & le contentement que nos
ames goustent dans l'Eucharistie? pag. 92.*

93. 94.



C H A P I T R E. I I I.

DES EFFETS DE L'EVCHARISTIE
sur nos corps, sur le Corps mystique
de l'Eglise, sur le Diable, sur la
peine deüe à nos pechez, &c.
& du temps auquel elle
opere ses effets.

QUELS sont les effets que l'Eucharistie opere en nos corps?
pag. 95. 96. 97. 98.

Qu'est-ce que l'Eucharistie opere sur le Corps mystique de l'Eglise?
pag. 98. 99. 100.

Si l'Eucharistie nous donne vne force particuliere pour surmonter le Diable? pag. 100.

T A B L E.

Si l'Eucharistie nous fait absoudre d'une partie de la peine due à nos pechez? pag. 100. 101.

Si l'Eucharistie a une particuliere vertu pour nous obtenir de Dieu toutes sortes de biens spirituels? pag. 101. 102.

En quel temps l'Eucharistie produit ses effets? pag. 102. 103.



C H A P I T R E I V.

D E C E V X Q V I R E Ç O I V E N T L' E V C H A R I S T I E.

S ' I L faut estre baptisé pour recevoir l'Eucharistie? pag. 103.

S i on doit administrer l'Eucharistie aux Enfans? pag. 104.

S i l'Eucharistie administrée aux enfans qui n'auroient pas l'usage de raison produiroit en eux ses effets? pag. 104. 105.

S i on doit administrer l'Eucharistie aux fous, aux frenctiques, & à ceux qui sont posse-

T A B L E.

- ... dez par le Demon? pag. 105.
Si on doit administrer l'Eucharistie à un pe-
cheur notoire & public? pag. 106.
Si on doit administrer l'Eucharistie à un pe-
cheur occulte & inconnu? pag. 106.
107.



C H A P I T R E V.

DV TEMPS AVQUEL ON EST
obligé à recevoir l'Eucharistie, &
sous quelles especes.

QUAND est-ce qu'on est obli-
gé à recevoir l'Eucharistie?
pag. 107. 108.

Si tous les Fideles sont obligez
de droit divin à communier sous les deux
especes du pain & du vin? pag. 108.
109. 110.

Pour quelle raison l'Eglise ne donne point l'Eu-
charistie aux Laïques que sous l'espece du
pain? pag. 110. 111.

T A B L E.

*Si les Laïques reçoivent moins de grace pour
ne communier que sous l'espece du pain ?
pag. 112. 113. 114.*



C H A P I T R E V I.

D E L A M A N I E R E D E Communier.

C O M B I E N y a-il de manieres
de Communier? pag. 114.
115.

Quelle maniere de Communion
produit en nous parfaitement les effets de
l'Eucharistie? pag. 115. 116.

Comment se fait la Communion spirituelle &
quels en sont les fruits? pag. 116. 117.

Quels sont les effets d'une Communion sacra-
mentale qui est faite sciemment en estat de
peché mortel? pag. 117. 118.

T A B L E.



C H A P I T R E. V I I.

D E L A P R E P A R A T I O N R E -
quise pour faire bien la
Communion.

E S T - I L fort important de se
bien preparer pour communier
sacramentalemēt? pag.
119. 120. 121. 122..

Quelle est la premiere disposition pour bien
communier? pag. 122.
123. 124.

Est-il necessaire de confesser ses pechez avant
que de communier? pag. 124.
125. 126.

Quelle est la seconde disposition pour bien
communier? pag. 126. 127.
128.

Quelle est la troisieme disposition pour bien
communier? pag. 128. 129. 130.

Quelle est la quatrieme disposition pour bien

T A B L E.

<i>communier ?</i>	<i>pag. 130. 131.</i>
<i>132. & les suiv.</i>	
<i>Quelle est la cinquième disposition pour bien communier ?</i>	<i>pag. 134. 135.</i>
<i>Quelle est la sixième disposition pour bien communier ?</i>	<i>pag. 135. 136.</i>



C H A P I T R E V I I I.

DE LA PREPARATION DE NOSTRE
corps pour faire bien la Commu-
nion sacramentale.

QUELLES sont les dis-
positions du corps pour la
Communion ? *pag. 137.*
138.
*Si le malade qui n'est point à jeun peut com-
munier ?* *pag. 139.*

T A B L E.



C H A P I T R E I X.

D E L' E M P L O Y D V T E M P S
apres qu'on a communiqué.

Q U' E S T - C E qu'il faut faire
apres la Communion? pag.
139. 140. & les suiv.

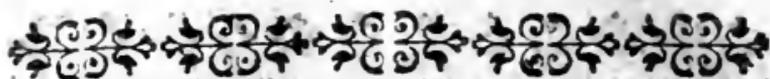


C H A P I T R E X.

D E L A F R E Q U E N T E
Communion.

E S T - I L fort important de commu-
nier souvent? pag. 144. 145. 146.
Est-il bon à tous de communier sou-
vent? pag. 146. 147

T A B L E.



TRAICTE TROISIEME.

DE L'EVCHARISTIE
entant que Sacrifice.



I la Doctrine du Sa-
crifice de la Messe
est fort vtile ?
pag. 148. 149.



CHAPITRE I.

DV NOM ET DEFINITION
de la M E S S E.

QU'EST-CE que le Nom de
Messe signifie ? pag. 150.
151.

T A B L E.

Si le Nom de Messe est fort ancien. p. 152.

Qu'est-ce que Messe. pag. 152.



C H A P I T R E. I I.

D E L'ESSENCE DV VERITABLE
Sacrifice qui se fait dans
la M E S S E.

QU'EST-CE que Sacrifice?
pag. 153. 154. & les suiv.
S'il y a vn vray sacrifice dans
la Religion Chrestienne?
pag. 159. 160.

Si la Messe est le vray sacrifice de la Reli-
gion Chrestienne? 160. 161. & les suiv.

T

T A B L E.



CHAPITRE III.

DES FINS ET MOTIFS
que le Verbe Incarné a eus en
l'institution de la
M E S S E.

POURQUOY Iesus-Christ a institué le sacrifice de la Messe outre celuy de sa Croix ? pag. 165. 166. & les suivs.



CHAPITRE IV.

DES RAPPORTS ET DIFFERENCES
qui sont entre le Sacrifice de la Croix
& celuy de la Messe, entre IESVS-
CHRIST & Melchisedech.

YA-IL de difference entre le sacrifice de la Croix & celuy de la Messe ?
pag. 170. 171. 172.

T A B L E.

*Pourquoy Iesus-Christ est appellé Prestre selon
l'ordre de Melchisedech ?* pag. 172.
173. 174.



C H A P I T R E V.

D E S P A R T I E S D U S A C R I F I C E de la M E S S E.

DE combien de Parties est com-
posée la Messe? pag.
175. 176.

Quelles Parties de la Messe sont
essentiellles au Sacrifice? pag. 176.
177.

si l'essence du Sacrifice de la Messe consiste
en la Consecration des deux especes du
pain & du vin? pag. 177.
178.

T A B L E.



CHAPITRE V I.

DES QUALITEZ ET VERTVS DV Sacrifice de la M E S S E.

- S** I l'Eucharistie estant vn Sacrement
peut aussi auoir la vertu de Sacri-
fice ? pag. 178. 179.
- Quelle est la vertu du Sacrifice de l'Eu-
charistie en la celebration de la Messe ? pag.
179. 180.
- Si le Sacrifice de la Messe est vn sacrifice
d'Holocauste ? pag. 181. 182.
- Si le Sacrifice de la Messe est vn sacrifice de
Propiciation ? pag. 182. 183.
- Si c'est deroguer au merite du sacrifice de la
Croix que d'admettre le sacrifice de la Messe
afin que les pechez nous soient pardonnez ?
pag. 183. 184. 185.
- Si le sacrifice de la Messe satisfait pour les pei-
nes temporelles qui sont deues à nos pechez
pardonnez ? pag. 186.
- Si le sacrifice de la Messe est vn sacrifice Eu-

T A B L E.

charistique, c'est à dire d'action de graces ?
pag. 186. 187.

*Si le sacrifice de la Messe est un sacrifice
d'Impetration ?* pag. 187. 188.



C H A P I T R E V I I.

DES EFFETS ET DE LA VALEUR du Sacrifice de la MESSE.

QUELS sont les effets que
le sacrifice de la Messe pro-
duit de sa propre force & in-
failliblement ? pag. 188.

189. 190.

*Si le sacrifice de la Messe a la vertu de pro-
duire la grace qui nous iustifie ?* pag.

190. 191

*Si le sacrifice de la Messe est d'une valeur
infinie, entant que le Corps & le Sang de
Iesus-Christ y sont offerts par luy-mesme ?*
pag. 191.

Si la grace que nous impetrons par la vertu

T A B L E.

- du Sacrifice de la Messe, est finie? p. 192.
Si le sacrifice de la Messe profite davantage
à ceux pour lesquels il est offert spécialement?
pag. 192. 193.
Si le sacrifice de la Messe offert par vn mes-
chant Prestre est autant vtile que s'il estoit
offert par vn bon? pag. 193.
Si le fruit du sacrifice de la Messe est plus
grand lors qu'il y a vn plus grand nom-
bre de personnes qui y assistent pour vn
mesme sujet? pag. 194.
Si le sacrifice de la Messe estant offert pour
plusieurs personnes est autant vtile à cha-
cune que s'il estoit offert pour vne seule?
pag. 194. 195.



CHAPITRE VIII.

DE L'INSTITVTION DV SACRIFICE de la MESSE & de ses Ministres.

- Q**ui a institué le sacrifice de la Messe?
pag. 196. 197. 198.
Qui a institué les Ceremonies du sa-
crifice de la Messe? pag. 198.

T A B L E.

- Qui est le principal Sacrificateur au sacrifice
de la Messe ?* pag. 198. 199.
Qui est le Ministre du Sacrifice de la Messe ?
pag. 199. 200.
Si les Apostres ont célébré la Messe ? 200.



C H A P I T R E I X.

DE CEUX POUR LESQUELS LE
Sacrifice de la Messe peut estre offert,
& de celuy à qui il doit estre offert.

- S** i le Prestre a le pouuoir d'appliquer
le fruit du sacrifice de la Messe plus
parfaitement à vne personne qu'à
vne autre ? pag. 201. 202.
*Si ceux qui assistent au sacrifice de la Messe
peuvent offrir à Dieu ce sacrifice, & en
appliquer les fruits à ceux qu'ils veulent ?*
pag. 202. 203.
*Si le Prestre peut offrir pour soy le sacrifice
de la Messe ?* pag. 203.
Si le Prestre peut offrir le sacrifice de la Messe

T A B L E.

- pour tous les Chrestiens quoy que grands
pecheurs? pag. 203. 204
- Si le Prestre peut offrir le sacrifice de la Messe
pour les Payens? pag. 204. 205.
- Si le Prestre peut offrir le sacrifice de la Messe
pour les Heretiques? pag. 205. 206.
- Si le Prestre peut offrir le sacrifice de la Messe
pour le soulagement des Ames qui sont
dans le Purgatoire? pag. 207.
- Si le Prestre peut offrir le sacrifice de la Messe
pour les enfans baptisez & decedez?
pag. 207. 208.
- Si le Prestre peut offrir le sacrifice de la Messe
pour les damnez? pag. 208.
- A qui le sacrifice de la Messe doit estre offert?
pag. 209.



C H A P I T R E X.

D E S C E R E M O N I E S D U S A C R I F I C E de la M E S S E.

QU'EST-CE que signifie la Descen-
te du Prestre au bas des degrez de
l'Autel ou il s'incline? pag. 210.

T A B L E.

- Pourquoi le Prestre fait sa Confession, au commencement de la Messe ? pag. 210.
- Pourquoi le Prestre montant à l'Autel le baise au milieu ? pag. 211.
- Qu'est-ce que signifie l'Introit de la Messe ? pag. 211.
- Pourquoi dit-on le Gloria Patri, &c. à l'Introit ? pag. 211.
- Pourquoi le Prestre repète neuf fois le Kyrie Eleison ? pag. 211. 212.
- Qu'est-ce que signifie le Gloria in excelsis ? pag. 212.
- Qu'est-ce que la Collecte que le Prestre dit apres le Gloria in excelsis ? pag. 212.
- Pourquoi toutes les Oraisons se finissent par Iesus-Christ ? pag. 213.
- Qu'est-ce que l'Epistre ? pag. 213.
- Pourquoi est-on assis quand on chante l'Epistre ? pag. 213.
- Qu'est-ce que le Graduel signifie ? pag. 214.
- Qu'est-ce que l'Alleluja ? pag. 214.
- Qu'est-ce que le Traict signifie ? pag. 214.
- Qu'est-ce que l'Evangile ? pag. 214.
- Pourquoi est-ce qu'on porte le Messel d'un costé de l'Autel à un autre quand il faut dire l'Evangile ? pag. 215.

T A B L E.

- Pourquoy est-ce qu'on se leue quand on dit
l'Euangile ? pag. 215.
- Pourquoy est-ce qu'auant la lecture de l'Euangile on fait le signe de la Croix sur le Messel, sur le front, sur la bouche, & sur le cœur? pag. 215. 216.
- Pourquoy est-ce que depuis Pasques iusques à l'Ascension du Sauueur on allume le Cierge Pasqual quand il faut lire l'Euangile. 216.
- Pourquoy est-ce qu'après auoir dit l'Euangile on le baise. pag. 216.
- Pourquoy est-ce qu'on dit le Credo apres l'Euangile. pag. 216.
- Pourquoy est-ce que la premiere Partie de la Messe iusques à l'offertoire exclusiuement estoit iadis appelée la Messe des Cathecumenes. pag. 217.
- Qu'est-ce que signifie l'oblation du pain & du vin auquel on mesle de l'eau. pag. 217.
- Pourquoy est-ce que le Prestre laue l'extremité de ses doigts. pag. 217. 218.
- Pourquoy est-ce que le Prestre ayant prié Dieu vn peu de temps secretement il dit la Preface à haute voix. pag. 218.
- Pourquoy est-ce que les paroles du Canon se lisent par le Prestre à voix basse, & en si-

T A B L E.

- lence. pag. 219.
- Pourquoy est-ce que le Prestre au commencement du Canon s'incline & baise l'Autel. pag. 219.
- Pourquoy est-ce que le Prestre fait trois signes de Croix sur l'Hostie & sur le Calice. 219.
- Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore cinq fois le signe de la Croix sur l'Hostie & sur le Calice. pag. 220.
- Pourquoy fait-on l'Elevation de l'Hostie & du Calice. pag. 220.
- Pourquoy est-ce qu'après l'elevation de l'Hostie & du Calice on fait cinq fois le signe de la Croix sur le Corps & sur le Sang de Iesus-Christ. pag. 220, 221.
- Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore trois fois le signe de la Croix. pag. 221.
- Pourquoy est-ce que le Prestre bat sa poitrine & hausse sa voix en disant, Nobis quoque peccatoribus. pag. 221.
- Pourquoy est-ce que le Prestre fait apres le signe de la Croix par trois fois. pag. 222.
- Pourquoy est-ce que le Prestre fait encore cinq fois le signe de la Croix. pag. 222.
- Pourquoy est-ce que le Prestre pose le Corps de Iesus-Christ sur le Corporal, & couvre le

T A B L E.

- Calice. pag. 222.
- Pourquoy est-ce que le Prestre est dans le silence apres auoir dit l'Oraison Dominicale. 223.
- Pourquoy est-ce que le Prestre diuise l'Hostie en trois parties, & met la derniere dans le Calice, pag. 223 224.
- Pourquoy est-ce que le Prestre en tenant la troisieme partie de l'Hostie & en disant, Pax Domini, fait trois fois le signe de la Croix. pag. 224.
- Pourquoy est-ce que le Prestre dit trois fois l'Agnus Dei. pag. 224.
- Pourquoy est-ce que le Prestre donne vn baiser de paix auant la Communion. pag. 225.
- Pourquoy est-ce qu'après la Communion on remet le Messel au costé gauche de l'Autel. pag. 225.
- Qu'est-ce que signifient les Oraisons qui se disent apres la Communion. pag. 225.
- Pourquoy est-ce que le Prestre congediant le peuple à la fin de la Messe luy donne la benediction. pag. 225. 226.
- Pourquoy est-ce qu'on dit à la fin de la Messe l'Euangile de saint Iean, In principio, &c. pag. 226.

T A B L E.



CHAPITRE XI.

DES ORNEMENS ET APPAREILS de la M E S S E.

Q'EST-CE que l'Autel
signifie. pag. 226.
Qu'est-ce que le Calice signifie.
pag. 226.

Qu'est-ce que la Platine signifie. pag. 227.

Qu'est-ce que le Corporal signifie. pag. 227.

Qu'est-ce que signifient les lumieres desquelles
on se sert à la Messe. pag. 227.

Qu'est-ce que signifie l'Amict. pag. 227.

Qu'est-ce que signifie l'Aube. pag. 227.

Qu'est-ce que signifie la Ceinture. pag. 228.

Qu'est-ce que signifie le Manipule. p. 228.

Qu'est-ce que signifie l'Estole. pag. 228.

Qu'est-ce que signifie la Chasuble. pag. 229.

T A B L E.



L E s Reflexions sainctes, & les
fermes Resolutions que les Pre-
stres doiuent faire concernant le
tres-sainct & tres-adorable Sacrifi-
ce de la Messe. pag. 229. 230. 231.



PRATIQUE POUR BIEN COMMUNIER.

C E QV'IL FAUT FAIRE AVANT
la Communion.

- A** C T E S de Penitence & de Vertu.
pag. 232. 333.
Prieres pour bien Communier. p. 233. 234
Actes de Foy. pag. 235. 236.
Actes d'Humilité. pag. 236. 237. 238.
Actes d'Amour. 239. 240. 241.
Bonnes Intentions. 242. 243.
Ardens desirs de Communier deuotement.
pag. 243. 244.

T A B L E.



CE QV'IL FAVT FAIRE LORS. QV'ON
est sur le point de Communier.

ACTES d'Humilité & d'Esperance.
pag. 245. 246.
Priere quand on Communie. pag.
246. 247.



CE QV'IL FAVT FAIRE APRES
la Communion.

ACTION de graces. p. 247. 248
offres. pag. 248
Demandes. pag. 249
Desir d'une vñion eternelle. pag. 249

T A B L E.



Pratique pour bien ouyr la Messe.
pag. 251. 252. & les suiv.



PRATIQUE POUR FAIRE
souuent avec decence, & uti-
lité la visite du saint
SACREMENT.

R Reflexions. pag. 259. 260. &
les suiv.
Communion spirituelle. pag. 263.
Bonnes Intentions. pag. 263. 264.
& les suiv.

Fin de la Table.

INDVLGENCES

ET STATVTS

de l'Archiconfrerie du tres-sainct
Sacrement de l'Autel erigée dans
le Diocese de Montauban.

*AVEC LE PETIT OFFICE ET
les Litanies du S. Sacrement, &
autres Prieres qui se doiuent faire
aux Processions à la reception des
Confreres, à l'élection des Officiers
& apres leur mort.*

On y a adjoustré les Litanies du Nom
de IESVS, & de la Glorieuse
Vierge MARIE Mere de DIEV.

*De l'Ordre de Messire ANNE DE
MVRVIEL Illustriss. Euesque
& Seigneur de Montauban.*

A MONTAVBAN, Par I. ROVYER
Impr. de mondit Seigñr, & de la
Ville. *A l'Enseigne du Nom de
IESVS. M. DC. LXVI.*

INDIVIDUÉES

ET STATUTS

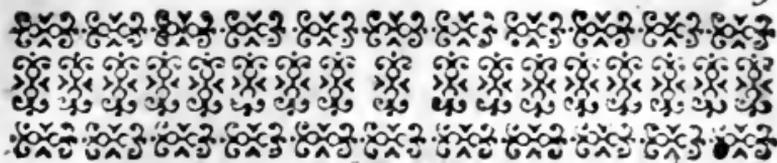
de l'Association des...
Société de l'Amal...
le Diocèse de Montauban.

AVEC LE REVEREND...
les...
autres...
aux...
Conférence...
Après leur mort.

On y a ajouté les...
de...
Vierge MARIE Mère de DIEU.

De l'Ordre de...
M...
de...

A MONTAUBAN, Par J. ROU...
Impr. de...
Ville...
L... M. DC. LXXI.



*SOMMAIRE DES GRANDES
Indulgences concedées par nostre
S. Pere le Pape Paul V. à la vene-
rable Archiconfrerie du tres-sainct
Sacrement de l'Autel, erigée en
l'Eglise de sainte Marie sur Mi-
nerue à Rome, élargies & commu-
niquées par concession de sa Sain-
teté à toutes les Confreries qui
seront erigées par Messieurs les Re-
uerendissimes Euesques en leurs
Dioceses.*

REMIEREMENT
nostre S. Pere le Pape
Paul V. par son Bref Apo-
stolique, datté du 3. No-
uembre 1606. en l'année seconde
de son Pontificat, qui commence:

4 *Indulgences pour les*
Cum suis unicuique Confraternita-
ti Indulgentias, &c. donne & con-
cede à tous ceux de l'un & de l'au-
tre sexe, lesquels vraiment repen-
tans, confessez & communiez s'en-
rolleront en ladite Archiconfrerie
le iour de leur entrée, Indulgence
Pleniere & remission de tous leurs
pechez.

I I.

Item il donne Indulgence Ple-
niere & remission de tous pechez
à tous ceux & celles qui enrollez
en ladite Confrerie, vraiment
contrits, confessez & communiez
inuoqueront deuotement de cœur
s'ils ne peuuent de bouche le tres-
sainct Nom de I E S V S à l'article
de la mort.

I I I.

Item la Saincteté octroye la mesme Indulgence pleniere à tous lefdits Confreres, lesquels contrits, confessez & communiez assisteront à la Procession que la Confrerie fait au iour de la Feste Dieu, & de l'Octaue, & prieront la diuine Majesté pour l'vnion des Princes Chrestiens, l'extirpation des heresies, & l'exaltation de nostre S. Mere Eglise; ou ne pouuans assister a ladite Procession, feront neantmoins, estans contrits & communiez, priere à mesme fin que dessus.

I V.

Item ladite Saincteté donne cent iours d'Indulgence ausdits Confre-

6 *Indulgences pour les*
res , lesquels contrits & confessez
ledit iour du Ieudy S. accompa-
gneront en Procession le tres-sainct
Sacrement.

V.

Item sadite Saincteté donne auf-
dits Confreres qui visiteront le iour
du Ieudy sainct le lieu où repose-
ra le S. Sacrement, y priant Dieu
pour les fins que dessus, cent iours
d'Indulgence des penitences à eux
enjointes , ou comme que ce soit
par eux deuës en la forme accou-
stumée en l'Eglise.

V I.

Item cent iours d'Indulgence
aux mesmes Confreres qui aux
Vendredys de chaque semaine vi-
siteront deuotement l'Eglise de la

Confreres du S. Sacrement. 7

Confrerie, & là prieront pour les fins que dessus.

V I I.

Item cent iours d'Indulgence aux Confreres qui assisteront à la sainte Messe du troisieme Dimanche du mois, & aux autres diuins Offices de la Confrerie.

V I I I.

Item octroye Indulgence de sept ans & sept quarantaines ausdits Confreres, lesquels vrayement repentans, confessez & communiez assisteront à la Procession qui se fait à chaque troisieme Dimanche de tous les mois.

I X.

Et d'abondant il octroye Indul-

8 *Indulgences pour les*
gence de deux cens iours à tous
fideles Chrestiens de l'un & de
l'autre sexe, qui ne sont pas enrol-
lez en ladite Archiconfrerie, les-
quels assisteront ausdites Procef-
sions.

X.

Item octroye Indulgence de sept
ans à ceux qui accompagneront le
tres-sainct Sacrement quand on le
portera, soit aux malades, soit ail-
leurs, avec flambeaux ou autre-
ment.

XI.

Item accorde à tous autres fi-
deles Chrestiens de l'un & de l'au-
tre sexe, qui accompagneront le
tres S. Sacrement avec lumieres ou
autrement, cinq ans d'Indulgence,
& autant de quarantaines, & si estās

Confreres du S. Sacrement. 9
empeschez ils disent vne fois le
Pater, & Aue Maria, pour celuy
auquel on le porte, leur baille cent
iours d'Indulgence.



INDVLGENCES CONCEDEES
par N. S. Pere le Pape Paul V. le
14. Septembre 1614. & de son Pon-
tificat l'an 9. à tous Fideles qui
honoreront & reuereront le tres-
sainct Sacrement de l'Autel, fai-
sans ce qui s'ensuit.



A Saincteté donne par
vne Bulle du dix-septié-
me Avril 1612. cent iours
d'Indulgences, à tous
ceux qui diront, *Loüé soit le tres-*
sainct Sacrement de l'Autel.

Et le mesme à ceux qui l'oyant dire feront la reuerence.

Par vne nouvelle Bulle à ceux qui seront confessez & communiez, & diront, *Loüé soit le tres-sainct Sacrement de l'Autel.*

à chaque fois Indulgence pleniere, & aux cinq premieres, deliurance de cinq ames de Purgatoire.

Indulgence pleniere à ceux qui tiendront écrit en leurs maisons en lieu où se puisse lire, *Loüé soit le tres-sainct Sacrement de l'Autel.*

Celuy qui le lira gaignera la mesme Indulgence, & celuy aussi qui ne sçait pas lire, en faisant la reuerence à tel écrit.

Item, Indulgence pleniere à celuy qui portera en vne Medaille ou sur vne autre chose écrit ou graué, *Loüé soit le tres-sainct Sa-*

Confreres du S. Sacrement. II
crement de l'Autel.

Ceux qui accompagneront le tres-sainct Sacrement quand on le porte aux malades, Indulgence pleniere.

En l'Article de la mort ceux qui tiendront l'Image du tres-sainct Sacrement en disant avec deuotion, de cœur, & de bouche, *Loüé soit le tres-sainct Sacrement de l'Autel*, Indulgence pleniere.

Ces mesmes Indulgences ont esté confirmées par Urbain V I I I. l'an mille six cens vingt-quatre.



ADVERTISSEMENTS ET

*Statuts communs à tous les
Confreres.*

I.

L O v s ceux & celles qui voudront estre enrollez en la Confrerie du tres-sainct Sacremēt de l'Autel, qui est le lien de Charité, & le Sacrement de l'Vnion des Fideles, & gagner l'Indulgence pleniere le iour de leur entrée, feront si bon leur semble vne Confession generale de toute leur vie, ou de tel temps qu'il leur plaira, & si leur deuotion ne va pas si auant, il suffi-

Confreres du S. Sacrement 13
ra de la faire particuliere depuis la
derniere qu'ils auront faite.

I I.

Ils seront tous écrits & enregistrez dans vn liure selon l'ordre de leur reception, sans qu'on puisse rien exiger d'eux pour l'entréc, ny autre droict annuel, ains fera en la liberte d'vn chacun de donner ce qu'il luy plaira par deuotion, pour subuenir aux frais des charges de ladite Confrerie.

I I I.

Lesdits Confreres assisteront à la Procession qui se fera le iour de la Feste-Dieu, ou dedans l'Octaue d'icelle, avec vn cierge allumé chacun en la main, & feront ce qui

est porté cy-dessus par les Bulles pour gagner l'Indulgence plenièrè.

I V.

Lesdits Confreres sont exhortez de faire leur Confession & Communion (comme tous bons Chrestiens doiuent faire) les quatre principales Festes de l'an, le iour ou pendant l'Octaue de la Feste-Dieu & de l'Assomption nostre Dame.

V.

Ils seront soigneux d'accompagner le S. Sacrement quand on le portera aux malades de leur quartier avec vn cierge ardât à la main, s'ils le peuuent faire commodement.

V I.

Quand quelque Cõfrere sera malade , on aduertira au plustost le Prieur ou Sousprieur , ou autre des Officiers , afin que suiuant le soin veritable qu'ils doiuent auoir des Confreres, ils les visitent ou fassent visiter durant la maladie , & prendront bien garde que le malade soit ayde des choses necessaires selon les commoditez de la Confrerie, & qu'il soit à bonne heure assisté des saincts Sacremens de l'Eglise, Confession & Communion, & de l'Extreme-Onction au besoin. Que s'il plaist à Dieu de l'appeller de cette vie , les Confreres accompagnerõt son corps à la sepulture , & le porteront comme il sera pourueu par le Prieur avec les cierges & armoi-

ries de la Confrerie: le lendemain fera dite vne Messe par vn Prestre Confrere pour l'ame du Defunt, à laquelle les Officiers de ladite Confrerie assisteront, & les autres Confreres qui le pourront faire commodement, & chacun en son particulier durant huit iours fera quelque priere pour son Confrere decedé. Finalement la Confrerie fera dire vne Messe pour tous les Confreres decedez, & pour les Bien-facteurs de la Confrerie au premier Lundy qui suit apres les Octaues de Pasques, de Noël, de Toussaincts, & de la Feste-Dieu; lesquelles Messes les Cōfreres sont exhortez d'entendre deuotement.

V I I.

Et d'autant que les Confreres font profession de plus grande
vertu

vertu & perfection que les autres, tous sont admonnestez en nostre Seigneur de s'adonner aussi avec plus de zele & deuotion aux actiōs de vertu & exercices de pieté Chrestienne: comme seroit plus souuent se confesser & communier, ouyr la Messe, reciter l Office de N. Dame, ou dire le Chapellet, lire quelque liure de deuotion, ouyr la parole de Dieu, assister aux diuins Offices, pratiquer les œuures de misericorde spirituelles & corporelles, garder avec tous vne mutuelle paix & vnion fraternelle, accorder les querelles & inimitiez, & faire autres œuures sainctes selon la mesure de la grace de Dieu à eux communiquée, & s'ir tout bien policer & regler leurs maisons & familles, les accoustumer de bien prier Dieu le soir & le matin, & faire vne bonne

resolution de ne rien commettre qui soit contre leur conscience, le deuoir d'un Chrestien, l'honneur & seruice de Dieu, s'ils veulent qu'il les benisse.

V I I I.

Ils sont donc exhortez de seruir Dieu d'un amour tendre & sincere, luy demandant tous les iours qu'il luy plaise par sa grace accroistre, & conseruer en eux la reuerence & deuotion de ce Sacrement, gage tres-precieux de l'amour Diuin enuers nous; bref tous les Confreres s'affectionneront de tout leur cœur à tout ce qui sera de l'honneur & seruice de Dieu, & à l'entier & parfait accomplissement de toutes les choses proposées & recommandées par les saincts Peres dans leurs

Bulles, & à l'observation des Regles & Statuts de la Confrerie, iacoit que personne, ny par promesse, ny par vœu, ny par iurement quelconque ne doiuës'obliger à ces Statuts.



R E G L E S E T S T A T U T S
pour les Officiers de la Confrerie.

I.



Les Officiers de la Confrerie seront six, vn Prieur, vn Sousprieur, deux Conseillers, vn Secretaire qui fera aussi l'office de Tresorier, & vn Sacristain tous gens de bonne vie, & de grande

edification. Le Recteur ou Curé du lieu, s'il n'estoit pas en office, sera neantmoins du conseil, & assistera aux Assemblées, ou en son absence vn Prestre par luy deputé.

I I.

L'élection des Officiers se fera vne fois tous les ans au iour & Feste de la Confrerie apres Vespres : la façon sera telle. Les Officiers apres auoir communié le matin ensemble, se retireront en la Chapelle ou Sacristie, & là apres auoir prié Dieu nommeront six des Confreres plus exemplaires & plus remarquables qui pourront promouvoir l'honneur & seruice de Dieu, & le bien de toute la Confrerie, trois pour l'élection du Prieur, trois aussi pour l'élection du Souf-

prieur : les noms desquels le Secretaire écrira en vn papier , que le Prieur retirera. Le soit apres Vespres les Confreres estans assemblés , ils diront tous ensemble le *Veni Creator* , & le *Pange lingua* , deuant que proceder a l'élection , puis on se rangera d vn costé & d'autre , & le Prieur & Sousprieur , prendront leur place , laquelle sera ornée d vn tapis sur vne table , mettant le Recteur au milieu , ou celuy qui sera Superieur en ce lieu : cela fait le Secretaire nommera tout haut six que le Prieur luy baillera en écrit depuis le matin ; lesquels sortiront ou se retireront à part. Le Prieur avec le Recteur prieront vn Prestre au nom de toute la Confrerie de vouloir colliger les voix par l'ordre qui sera aduisé , & celuy-là sera le Prieur qui aura plus de suf-

22 *Regles pour les Officiers*
frages. L'élection du Prieur estant
ainsi faite secretement & en silence,
on procedera de mesme façon à
celle du Sousprieur. Que si en l'une
ou l'autre élection s'en trouuoit
deux qui fussent pairs en suffrages,
on pourroit derechef baloter ladite
élection pour la seconde ou troisié-
me fois, & non plus : car tous les
Officiers assemblez pourroïent faire
l'élection. Après que tout sera fait
le Prieur nommera tout haut les
nouveaux Officiers, & en action
de graces diront tous ensemble le
Te Deum, deuant le sainct Sacre-
ment.

I I I.

Le lendemain les vieux Officiers
avec les nouveaux, après auoir ouy
la Messe ensemble, & inuoqué le
sainct Esprit, créeront les autres

Officiers, à sçauoir deux Conseillers, vn Secretaire, & vn Sacristain: combien que les deux derniers, s'ils seruent bien la Confrerie pourront estre confirmez en leur charge, iusques à la seconde ou troisieme fois seulement; parce que ces Officiers sont d'importāce. Ceux qui auront fait seruice à Dieu en quelque office de la Confrerie pourrōt estre remis au mesme après trois ans passez, ou en celuy auquel la Confrerie aura besoin de leur zele & industrie à la plus grande gloire de Dieu.

I V.

Quelque iour dans l'Oc̄taue les vieux Officiers rendront compte aux nouveaux de tout le receu & dépendu durant leur année, & de tous les meubles & ornemens de la

Confrerie, & apres la verification faite du reliqua du compte, & desdits meubles, on en chargera le nouveau Secretaire & Sacristain.

- V -

Ils pourront s'assembler de deux en deux mois apres la Proceſſion du troiſieme Dimanche, pour voir & conſiderer ſerieuſement en quel eſtat eſt la Confrerie, ſi Dieu y eſt bien ſerui, & le prochain edifie, & pour uoir aux abus qui ſ'y pourroient gliffer: ils examineront comment les Confreres ſ'acquittent des Statuts pour les aduertir, ou faire aduertir charitablement, quand & comme ils iugeront en choſe qui monſtreroit du mepris ou negligence trop grande, ou ſeroit contre les bonnes moeurs, & contre l'hon-

neur de la Confrerie : ils visiteront les meubles de la Confrerie, & verront s'il y a rien de gasté, ou qui aye besoin d'estre accommodé & réparé, s'il y a quelque chose à faire pour l'ornement de l'Autel, ou appareil de la Chapelle, ou si le sainct Sacrement est bien tenu & honoré : ils feront aussi par fois faire lecture publique des Indulgences & des Regles pour en rafraischir la memoire : auquel temps fera bon (si l'occasion se presente) de procurer quelque deuote exhortation aux Confreres, afin qu'ils soient de nouveau excitez à l'observation des Statuts d'où doit deriuier le bien commun & particulier de la Confrerie.

V I.

Quand quelqu'un demandera d'estre du nombre des Confreres, ce sera aux Officiers à le recevoir, le faire enroller, & l'exhorter à la Confession pour gagner l'Indulgence pleniere; & apres la reception diront tous ensemble un *Te Deum laudamus*, avec l'Oraison.

V I I.

Le Prieur à raison de son degré, & sa charge, doit servir d'exemple & de modele à tous: son office particulier est de veiller sur les actions & deportemens de tous, principalement des Officiers, & soigner avec toute la diligence en nostre Seigneur, que les Statuts soient bien gardez, à quoy il est obligé en conscience, se servant

fort de l'ayde & zele du Recteur
ou Superieur du lieu.

V I I I.

Le Sousprieur doit estre de grande intelligence avec le Prieur, & fort communiquer avec luy, l'aydant à faire le deu de sa charge, & l'aduisant de ce qui se passera en la Confrerie, & des defauts qu'il y remarquera, tant generaux que particuliers: il fera l'office du Prieur en son absence, & s'efforcera de se rendre digne du rang qu'il tient en la Confrerie au contentement & edification de tous.

I X.

Les Conseillers sont pour ayder par conseil, & par œuure le Prieur

28 *Regles pour les Confreres*
en son office, & au gouvernement
de la Confrerie ; & pour ce faudra
qu'ils soient tant que faire se pour-
ra des plus anciens, & plus graues ;
ils auront charge d'instruire ceux
qui demandent estre receus en la
Confrerie , leur declarant les re-
gles, & les instruisant des autres
coustumes particulieres d'icelle. Et
feront soigneux d'ayder avec chari-
té & diligence, tant ceux-là, que
les autres, qui leur seront commis
& recommandez par le Prieur ; ils
remarqueront si les Confreres s'ab-
sentent des Assemblées trop sou-
uent, & sans cause, s'ils frequen-
tent les saints Sacremens, & si
chacun d'eux fait son deuoir à bien
garder les Statuts, & en confererôt
avec le Prieur ou Sousprieur.

X.

Le Secretaire aura deux liures , en l'un il écrira le nom & surnom, l'estat & office de ceux qui auront esté receus, avec le iour, & l'an de leur reception : & au marge marquera le iour & l'an de leur trépas : il enregistra au mesme Liure les Eslections des Officiers avec le iour & l'an, nom & surnom, & office de ceux qui auront esté esleus : en l'autre Liure il écrira les meubles & ornemens de la Confrerie, les presens, aumosnes, legats pies, & dons testamentaires que feront les gens de bien a la Confrerie, pour lesquels Bien-facteurs il aura soin de faire prier Dieu, & dire quelques Messes plus que de l'ordinaire, comme tous les Officiers iuge-

ront. Il procurera le mesme pour les Bien-facteurs qui ne serót Confreres , voire si la chose le merite, la Confrerie pourra prester les cierges quand on leur portera le sainct Sacrement , & à leurs honneurs mesme y assister en Corps,eu égard aux bien-faits : il tiendra la clef du tronc,qui sera à l'Eglise pour recevoir les aumosnes de ceux qui auront deuotion d'y mettre quelque chose,& le Prieur & Sousprieur vne autre. Et ne permettra pas que ce tronc soit ouuert sinon en l'assemblée qu'on fait de deux en deux mois , ou en la presence de tous les Officiers : s'il faloit l'ouuir en autre temps , il doit monstrier aux Officiers les presens & aumosnes qu'il receura : s'il y a rien à faire pour la Chapelle , ou s'il faut faire des aumosnes selon les commodi-

tez de la Confrerie, il en prendra auis des autres Officiers: & s'il a besoin en son office de l'ayde d'autruy, il demandera quelqu'un au Prieur lequel fera ordinairement l'un des Conseillers.

X I.

Le Sacristain prendra tout le soin de l'Autel & Chapelle, & de leurs appartenances. Il aura tous les meubles & ornemens en inuentaire, les tiendra nets & propres, prenant garde que rien ne se gaste: il aura des coffres ou armoires commodes, où il puisse bien ranger tout avec distinction & ordre les choses de plus grand prix, & qui sont dangereuses à se gaster ou se perdre, il les pourra tenir à sa maison, ou chez le Recteur ou Prieur: il fera bien servir la Chapelle, & la tiendra nette

32 *Regles pour les Confreres*

& ornée, principalemēt aux Fêtes de N. Seigneur, & de N. Dame, & le troisiéme Dimanche du mois, se servant de l'ayde & Conseil du Recteur : il aura soin d'accommoder le poile quand on portera le S. Sacrement, & de la lampe où il repose. Quand il y aura quelque chose a faire ou accommoder à la Chapelle, il aduertira les Officiers à la premiere assemblée, & s'il fournissoit rien, il pourra lors proposer le rolle de ce qu'il aura fourni. Il ne prestera rien sans le sceu & consentement des Officiers, que si on luy bailloit quelque chose il renuoyera le tout au Secretaire, & Tresorier afin que la subordination soit gardée, comme estant necessaire pour conseruer toute Congregation en son bon estat.

L'OFFICE



L'OFFICE

DV SAINCT

SACREMENT.

A MATINES.



OMINE labia mea
aperies.

Et os meum annuntia-
bit laudem tuam.

DEVS in adiutoriū meum intende.

Domine ad adiuuādum me festina.

Gloria Patri: &c. H Y M N E.

CORporis mysterium pange glo-
riofī: Atque Christi Sanguinis
lingua pretiofī: Quem in mundi

C

pretium ventris generosi: Fructus
damnum dæmonis fudit venenosi.

V. Caro mea verè est cibus, &
Sanguis meus verè est potus.

R. Qui manducat meam carnem,
& bibit meum Sanguinem, in me
manet, & ego in eo, dicit Dominus.

V. Domine exaudi orationem
meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

OREMVS.

DEVS, qui nobis sub Sacra-
mento mirabili, passionis tuæ
memoriam reliquisti: tribue quæ-
sumus, ita nos Corporis & Sangui-
nis tui sacra mysteria venerari; vt
redemptionis tuæ fructum in nobis
iugiter sentiamus.

Qui viuis & regnas, &c.



A P R I M E.

DEVS in adiutorium meum
intende.

Domine ad adiuuandum
me festina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

H Y M N E.

COENAM cum discipulis affe-
ctans coenare: Exemplis, ser-
monibus ipsos informare; Panem
in substantiam carnis transforma-
re: Vinum in essentiam Sanguinis
mutare.

Ÿ. Caro mea verè est cibus, &
Sanguis meus verè est potus.

O R E M V S.

DEVS qui nobis sub Sacramen-
to mirabili, *cy-deuant*, 34.



A T I E R C E.

DEVS in adiutorium meum
intende.
Domine ad adiuuandum
me festina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

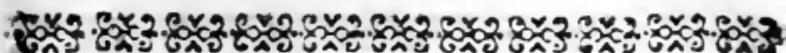
H Y M N E.

FRegit panem, dixitque: Hoc
est Corpus meum: Calicem
accipiens benedixit eum: Et ipsum,
Accipite dixit esse Deum: Qui in-
dignè sumpserit sentiat se reum.

̄. Caro mea verè est cibus, &
Sanguis meus verè est potus.

O R E M V S.

DEVS qui nobis sub Sacra-
mento mirabili, *cōme deuant*, 34.



A S E X T E.

DEVS in adiutorium meum
intende.

Domine ad adiuuandum
me festina.

Gloria Patri , &c. Sicut erat , &c.

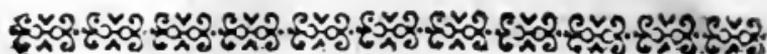
H Y M N E.

ET quicumque panem hunc de-
uotè manducabit. Atque di-
gnum Calicem sanguinis potabit:
Mortem Dei Filij hanc annuntia-
bit : Et monstrabit firmiter donec
remeabit.

Ÿ. Caro mea verè est cibus , &
Sanguis meus verè est potus.

O R E M V S.

DEVS , qui nobis sub Sacra-
mento mirabili.



A N Q N E.

D E V S in adiutorium meum
intende.

Domine ad adiuuandum
me festina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

H Y M N E.

Q Vi indigne sumpserit, factus
erit reus, Corporis & Sangui-
nis quem effudit Deus : Dum latus
aperuit impius Iudæus : Cum Eli
clamasset, hoc est Deus meus.

Ÿ. Caro mea verè est cibus, & fan-
guis meus verè est potus.

D E V S, qui nobis sub Sacra-
mento mirabili.



A VESPRES.

DEvS in adiutorium meum
intende.

Domine ad adiuuandum
me festina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

H Y M N E.

Verbum Caro factum est panis
gloriosus : Vinum Sanguis fa-
ctum est Christi gloriosus : Tradi-
runt Discipulis cibus pretiosus : Sic
manducat Dominum seruus timo-
rosus.

V. Caro mea verè est cibus, & San-
guis meus vere est potus.

G R A T I O.

DEvS, qui nobis sub Sacramento
mirabili, *cy-deuant* 34.



A C O M P L I E.

C O N V E R T E nos Deus salutaris noster.

Et auerte iram tuã à nobis.

D E V S in adiutorium meum intende.

Domine ad adiuuandum me festina.

Gloria Patri, &c.

Sicut erat, &c.

H Y M N E.

A iustis & fidelibus ita manducatur : Sed ob hoc in aliquo numquam laceratur : Totus in particula contracta moratur : Aliena specie Deus occultatur.

̄. Caro mea verè est cibus, & Sanguis meus. verè est potus.

DEVS qui nobis sub Sacramento
mirabili, *cy-deuant* 34.

RECOMMANDATIONS.

HAs horas sic recolo pia ratione,
Tibi Corpus Domini, vt con-
fessione,

Contritus & præuia satisfactione,
Valeam te sumere cum deuotione.

Amen.

A l'honneur du S. Sacrement.

O Salutaris Hostia, quæ cæli pan-
dis ostium: bella premunt ho-
stilia, da robur, fer auxilium.

Vni trinoque Domino, sit sempi-
terna gloria: qui vitam sine termi-
no; nobis donet in patria. Amen.

Ant. O sacrum conuiuium in quo
Christus sumitur: recolitur memo-
ria passionis eius, mens impletur
gratia, & futuræ gloriæ nobis pi-
gnus datur, alleluia.

̄. Cibauit eos ex adipe frumenti.

R. Et de petra melle saturauit eos.

O R E M V S.

DEVS, qui nobis sub Sacramento mirabili passionis tuæ memoriam reliquisti : tribue quæsumus, &c. *cy-deuant 34.*



*PROSE POVR LA FESTE
du saint Sacrement.*

LAUDA Sion Saluatorem,
lauda ducem & pastorem,
in hymnis & canticis.
Quantum potes, tantum aude, quia maior omni laude,
nec laudare sufficis.

Laudis thema specialis, panis
uiuus & vitalis, hodie proponitur.

Quem in sacrae mensa coenae,
turbæ fratrum duodenae, datum
non ambigitur.

Sit laus plena, sit sonora, sit iucunda, sit decora, mentis iubilatio.

Dies enim solemnis agitur, in qua mensæ prima recolitur, huius institutio.

In hac mensa noui regis, nouum pascha nouæ legis; phase vetus terminat.

Vetustatem nouitas, umbram fugat veritas, noctem lux illuminat.

Quod in cœna Christus gessit, faciendum hoc expressit, in sui memoriam.

Docti sacris institutis, panem, vinum in salutis consecramus hostiam.

Dogma datur Christianis, quod in carnem transit panis, & vinum in sanguinem.

Quod non capis, quod non vides, animosa firmat fides, præter rerum ordinem.

Sub diuersis speciebus, signis tantum & non rebus, latens rex eximiæ.

Caro cibus, sanguis potus, manet tamen Christus totus, sub vtraque specie.

A fumente non concisus, non confractus, non diuisus, integer accipitur.

Sumit vnus, sumunt mille, quantum isti, tantum ille, nec sumptus consumitur.

Sumunt boni, sumunt mali, forte tamen inæquali, vitæ vel interitus.

Mors est malis, vita bonis, vide paris sumptionis, quam fit dispar exitus.

Facto demum Sacramento, ne vacilles, sed memento, tantum esse suq fragmento, quantum toto tegitur.

Nulla rei fit scissura, signi tantum

fit fractura, qua nec status nec statura, signati minuitur.

Ecce panis Angelorum, factus cibus viatorum, verè panis filiorum non mittendus canibus.

Le verset precedant se dit trois fois.

In figuris præsignatur, cum Isaac immolatur, Agnus paschæ deputatur, datur manna patribus.

Bone pastor panis vere, Iesu nostri miserere, tu nos pasce, nos tue-re, tu nos bona fac videre, in terra viuentium.

Tu qui cuncta scis & vales, qui nos pascis hic mortales, tuos ibi commensales, cohæredes, & sodales, fac sanctorum ciuium.
Amen.



*LITANIES DV TRES
sainct Sacrement de l'Eucharistie,
prises de l'Escriture , & des SS.
Peres, lesquelles on pourra dire de-
uant le sainct Sacrement , ou
quand on le porte en procession:
Avec l'Hymne. Pange lingua, &c.*

In nomine Patris , & Filij , &
Spiritus sancti. Amen.
Antienne. O sacrum conuiuium, in
quo Christus sumitur, recolitur me-
moria passionis eius, mens imple-
tur gratia, & futuræ gloriæ nobis
pignus datur.

KYrie eleison.
Christe eleison
Kyrie eleison.

Christe audi nos.

Christe exaudi nos.

Pater de cœlis Deus, Miserere nob.

Fili Redemptor mundi Deus, mi-
serere nobis.

Spiritus sancte Deus, miserere
nobis.

Sancta Trinitas vnus Deus, mise-
rere nobis.

Agnus absque macula, miserere
nobis

Manna absconditum, miserere nob.

Fauus cum melle, miserere nobis.

Hostia pacificorum, miserere nob.

Hostia sancta, miserere nobis.

Hostia salutaris, miserere nobis.

Oblatio munda, miserere nobis.

Iuge sacrificium, miserere nobis.

Sacrificium laudis incruentum, mi-
serere nobis.

Sacrificium Melchisedech, mise-
rere nobis.

Sacrificium omnium sanctissimum;
miserere nobis.

Sacrificium rationale, & acceptabile;
miserere nobis.

Victima sancta qua deletur peccati
chirographum; miserere nobis.

Corpus oblatum pro omnibus sa-
crificijs veteribus; miserere nobis.

Mensa propositionis, miserere nob.

Mensa purissima; miserere nobis.

Mensa potentis, miserere nobis.

Mensa nobis aduersus tribulantes
parata; miserere nobis.

Scabellum pedum Domini suppli-
citer adorandum; miserere nob.

Angelorum esca, miserere nobis.

Fruentum electorum, miserere
nobis.

Panis viuus, qui de coelo descen-
disti; miserere nobis.

Panis pinguis, & deliciae Regum;
miserere nobis.

Panis

Panis supersubstantialis ; misere-
rere nobis.

Panis quem manducant & adorant
omnes pingues terræ ; miserere
nobis.

Panis non effige , sed natura mu-
tate miserere nobis.

Panis omnipotentis verbi caro fa-
cte ; miserere nobis.

Panis absque vlla humana ope bis
parate , miserere nobis.

Panis vitæ æternæ , miserere nobis.

Vinum germinans Virgines , mi-
serere nobis.

Calix noui, & æterni Testamenti,
miserere nobis.

Calix salutis perpetuæ , miserere
nobis.

Calix inebrians , & præclare , mi-
serere nobis

Calix benedictionis , miserere
nobis.

Fructus frumenti, & vini, miserere nobis.

Fructus dulcis animæ gutturi, miserere nobis.

Conuiuium sacrum, in quo Christus sumitur, miserere nobis.

Conuiuium pinguium medullatorum, miserere nobis.

Conuiuium vindemiæ defœcated, miserere nobis.

Conuiuium dulcissimum, cui assistunt Angeli ministrantes, miserere nobis.

Incorruptum epulum, miserere nobis.

Refectio animarum sanctarum, miserere nobis.

Spiritualis dulcedo in proprio fonte degustata, miserere nobis.

Antidotum coeleste quo à peccatis præseruamur, miserere nobis.

Pharmacum immortalitatis, miserere nobis.

Conuiuia & conuiuium , miserere
nobis.

Pastor & pascua , miserere nob.

Pontifex & sacrificium , miserere
nobis.

Offerens & oblatio , miserere nob.

Mysterium fidei , miserere nobis.

Mysterium sacro-sanctum , mise-
rere nobis.

Mysterium Christianorum , mise-
rere nobis.

Sacramentum præcellsum & vene-
rabile , miserere nobis.

Sacramentum tremendum , & vi-
uificum , miserere nobis.

Sacramentum pietatis , miserere
nobis.

Miraculum super omnia stupen-
dum , miserere nobis.

Mirabilium Dei memoria , mise-
rere nobis.

Commemoratio passionis Domini,

miserere nobis.

Memoriale præcipuum Diuini
amoris, miserere nobis.

Donum transcendens omnem ple-
nitudinem, miserere nobis.

Diuitiarum diuini amoris effusio,
miserere nobis.

Affluentia Diuinæ largitatis, mi-
serere nobis.

Vinculum charitatis, miserere nob.

Copula nuptiarum Sponsi, & spon-
sæ, miserere nobis.

Viaticum in Domino morientium,
miserere nobis.

Tutamen, & præseruatio ad resur-
rectionem vitæ, miserere nobis.

Caro, & sanguis cuius commu-
nionem resurgunt immortalia cor-
pora nostra, miserere nobis.

Causa vitæ nostræ, miserere nobis.

Propitiatorium verè pro viuis, &
defunctis, miserere nobis.

Pignus futuræ gloriæ, miserere nob.
Propitius esto, Parce nobis Do-
mine.

Propitius esto, Exaudi nos Do-
mine.

Ab indigna corporis, & sanguinis
tui susceptione, Libera nos Do-
mine.

A concupiscentia carnīs, Libera
nos Domine.

A concupiscentia oculorum; Li-
bera nos Domine.

A superbia vitæ, Libera nos Dom.

Ab omni peccandi occasione, Li-
bera nos Domine.

Per desiderium illud, quo hoc
Pascha cum Discipulis tuis man-
ducare desiderasti, Libera nos
Domine.

Per summam humilitatem, qua
Discipulorum pedes lauasti, Li-
bera nos Domine.

Per ardentissimam charitatem qua
hoc diuinum Sacramentum in-
stituisti, Libera nos Domine.

Per sanguinem tuum pretiosum,
quem nobis in Altari reliquisti,
Libera nos Domine.

Per quinque vulnera huius tui cor-
poris sacratissimi, quæ pro nobis
suscepisti, Libera nos Domine.

Peccatores, Te rogamus audi nos.
Ut in nobis fidem & reuerentiam,
& deuotionem huius admirabi-
lis Sacramenti augere & conser-
uare digneris, Te rogamus au-
di nos.

Ut ad frequentem vsum Eucharis-
tiæ per veram peccatorum con-
fessionem nos perducere digne-
ris, Te rogamus audi nos.

Ut nos ab omni hæresi, perfidia,
& cordis cæcitate liberare digne-
ris, Te rogamus audi nos.

Vt sanctissimi huius Sacramenti pretiosos & cœlestes fructus nobis impertire digneris, Te rogamus audi nos.

Vt in hora mortis nostræ hoc cœlesti viatico nos confortare, & munire digneris, Te rogamus audi nos.

Fili Dei, Te rogamus audi nos.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Parce nobis Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Exaudi nos Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, Miserere nobis.

Kyrie eleison. Christe eleison.

Kyrie eleison. *Pater noster, &c.*

V. Panem de cœlo præstitisti eis.

R. Omne delectamentum in se habentem. *ORATIO.*

DEVS, qui nobis sub Sacramento mirabili, Passionis tuæ

memoriam reliquisti, tribue quæsumus; ita nos corporis & sanguinis tui sacra mysteria venerari, ut redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter sentiamus. Qui viuis & re-nas cum Deo Patre in vnitate Spiritus sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

H Y M N V S.

P Ange lingua gloriosi
 Corporis mysterium,
 Sanguinisque pretiosi,
 Quem in mundi pretium,
 Fructus ventris generosi,
 Rex effudit gentium.

Nobis datus, nobis natus,
 Ex intacta virgine,
 Et in mundo conuersatus,
 Sparso verbi semine,
 Sui moras incolatus,
 Miro clausit ordine.

In supremæ nocte cœnæ,

Recumbens cum fratribus ;
Observata lege plenè
Cibis in legalibus,
Cibum turbæ duodenæ
Se dat suis manibus.

Verbum caro panem verum ,
Verbo carnem efficit ,
Fitque sanguis Christi merum,
Et si sensus deficit ,
Ad firmandum cor syncerum ,
Sola fides sufficit.

Tantum ergo Sacramentum
Veneremur cernui ,
Et antiquum documentum
Nouo cedat ritui :
Præstet fides supplementum
Sensuum defectui.

Genitori genitôque ,
Laus & iubilatio ,
Salus , honor , virtus quoque
Sit & benedictio ,
Procedenti ab utroque ,

Compar sit laudatio, Amen.

Ÿ. Panem de cælo præstitisti eis.

℞. Omne delectamentum in se habentem.

Q R E M V S.

D E V S qui nobis. *Comme dessus
feuille 55.*





PRIERES POVR LES

Processions & Stations qui se font durant l'Octaue du sainct Sacrement , nommées communement Pardon , à cause des Indulgences & Pardons octroyez à ceux qui y assistent.

L*E Prestre qui officie re-
uestu d'un surpelis ou
d'une aube avec une esto-
le & pluuiial blanc , &
un voile sur les espaules , sortant
de la sacristie les mains iointes , ira
où le sainct Sacrement repose , ac-
compagné des Prestres & Acolythes,
avec des flambeaux : & apres auoir
fait la genuflexion , il ouure le Ta-*

bernacle ou Sacraire , adore & encense trois fois le sainct Sacrement; & l'ayant mis sur l'Autel , il entonnera l'Hymne , Pange lingua gloriosi, comme dessus, fol 56. Le Diaacre ou Maistre des ceremonies prendra le sainct Sacrement & le luy baillera le couurant des bouts du voile, & l'Hymne sera continuée par les autres Prestres , tandis que la Procession se fait , laquelle estant arrivée à la station , qui est ordinairement faite au fonds de l'Eglise , sur un Autel portatif, ou ailleurs ; les Choristes ou Acolythes diront les versets suiivants.

Ÿ. Panem de coelo præstitisti eis,
Alleluya.

R. Omne delectamentum in se habentem, Alleluya.

Ÿ. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.

R. Vt digni efficiamur promissionibus Christi.

V. Vt Ecclesiam tuam sanctam regere & conseruare digneris.

R. Te rogamus audi nos.

O R E M V S.

DEVS, qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti, tribuæ quæsumus, ita nos corporis & sanguinis tui sacra mysteria venerari, vt redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter sentiamus.

CONcede nos famulos tuos quæsumus Domine Deus, perpetua mentis & corporis sanitate gaudere: & gloriosa beatæ Mariæ semper virginis intercessione, à præfenti liberari tristitia, & æterna perfrui lætitia.

ECclesiæ tuæ, quæsumus Domine, preces placatus admitte,

vt destructis aduersitatibus , & erroribus vniuersis , secura tibi seruiat libertate. Qui viuis & regnas Deus in sæcula sæculorum. Amen.

Ou pour le Pape.

DEVS omnium fidelium pastor & rector , famulum tuum N. quem pastorem Ecclesiæ tuæ præesse voluisti , propitius respice : da ei , quæsumus , verbo & exemplo , quibus præest proficere : vt ad vitam vna cum grege sibi credito perueniat sempiternam. Qui viuis , & regnas , &c.

Cette Station estant faite , & les trois Oraisons dites , le Prestre entonnera l'Hymne.

Verbum supernum prodiens :
Nec patris relinquens dexteram,
Ad opus suum exiens
Venit ad vitæ vesperam.
In mortem à discipulo

Suis tradendus æmulis,
Prius in vitæ ferculo,
Se tradidit discipulis.

Quibus sub bina specie
Carnem dedit & sanguinem,
Ut duplicis substantiæ
Totum cibaret hominem.

Se nascens dedit socium,
Conuescens in edulium,
Se moriens in pretium,
Se regnans dat in premium.

O salutaris hostia,
Quæ cæli pandis ostium,
Bella premunt hostilia,
Da robur, fer auxilium.

Vni trinoque Domino
Sit sempiterna gloria:
Qui vitam sine termino
Nobis donet in patria. Amen.

*En chantant cét Hymne, la Pro-
cession s'en retourne à l'Autel d'où
elle estoit partie; où estant, les*

Choristes diront les cinq versets suivants avec leurs respons.

̄. Cibavit illos ex adipe frumenti. Alleluya.

℞. Et de petra melle saturavit eos, Alleluya.

Le second Verset & Respons sera du Patron de l'Eglise.

̄. Domine saluum fac Regem nostrum Ludouicum.

℞. Et exaudi nos in die qua inuocauerimus te.

̄. Memento congregationis tuæ.

℞. Quam possedisti ab initio.

̄. Vt fructus terræ dare & conseruare digneris.

℞. Te rogamus audi nos.

Le Prestre qui officie dira.

̄. Ostende nobis Domine misericordiam tuam.

℞. Et salutare tuum da nobis.

̄. Domine exaudi orationē meam.

℞. Et

R. Et clamor meus ad te veniat.

V. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

O R E M V S.

F Ac nos, quæsumus Domine, diuinitatis tuæ sempiterna fruitione repleti : quam pretiosi corporis & sanguinis tui temporalis perceptio præfiguratur.

La seconde Oraison sera du Patron de la Paroisse.

Quæsumus omnipotens Deus, vt famulus tuus Ludouicus Rex noster, qui tua miseratione suscepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa : quibus decenter ornatus, & vitiorum monstra deuittare, & ad te, qui via, veritas & vita es, gratiosus valeat peruenire.

Defende, quæsumus Dômine, beata Maria semper virgine intercedente, istam ab omni aduersitate familiam & toto corde tibi prostratam, ab hostium propitius tuere clementer insidijs.

A Domo, tua quæsumus Dômine, spiritales nequitia repellantur: & aërearum discedat malignitas tempestatum. Qui uiuis & regnas Deus in sæcula sæculorum.

V. Dominus uobiscum.

R. Et cum spiritu tuo

Les Choristes ou Acolythes, diront à la fin.

Benedicamus Domino.

R. Deo gratias.

Le Prestre apres auoir encensé trois fois sur l'Autel le saint Sacrement à genoux & fait une profonde genuflexion, prendra la Custode

' du saint Sacrement. 67

où il repose, & se tournant vers le peuple, donnera la benediction avec iceluy, faisant le signe de la Croix, sans rien dire, & le remettra dans le Tabernacle en son lieu où il l'encensera derechef-trois fois à genoux, & apres se retirera posément dans la Sacristie pour se deuestir.



LES PROCESSIONS

Ordinaires du troisième Dimanche du mois, qui se feront dans l'Eglise sans s'arrester nulle part, il suffira de chanter l'Hymne Pange lingua, où les Litanies du saint Sacrement, selon que le tour de l'Eglise le pourra permettre, tant que l'on venienne à l'Autel, d'où l'on est party, où les Acolytes diront.

N. Panem de coelo præstitisti eis

R. Omne delectamentum in se habentem.

Le second Verset & Respons du Patron.

V. Vt Ecclesiam tuam sanctam regere & conseruare digneris.

R. Te rogamus audi nos.

V. Domine saluum fac Regem nostrum Ludouicum.

R. Et exaudi nos in die qua inuocauerimus te.

V. Memento congregationis tuæ.

R. Quam possedisti ab initio.

Au temps Paschal à chacun Verset & Respons sera adiousté Alleluya.

Le Prestre. V. Ostende nobis Domine misericordiam tuam.

R. Et salutare tuum da nobis.

V. Domine exaudi orationem meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

Ÿ. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

O R E M V S.

De Sanctiss. Sacramento.

DEVS , qui nobis sub Sacramento mirabili , Passionis tuæ memoriã reliquisti : tribue quæsumus, ita nos Corporis & sanguinis tui sacra mysteria venerari , vt Redemptionis tuæ fructum in nobis iugiter sentiamus. Qui viuis, & regnas cum Deo Patre in vni-
tate Spiritus sancti Deus. Per omnia sæcula sæculorum. Amen.

O R E M V S.

De B. Virgine Maria.

COncede nos famulos tuos , quæsumus Domine Deus perpetua mentis & corporis sanitate gaudere : & gloriosa Beatæ Mariæ semper Virginis intercessione,

à præsenti liberari tristitia, & æterna perfrui lætitia.

*De Patrono Ecclesiæ.
Pro Ecclesiæ.*

Ecclesiæ tuæ quæsumus Domine preces placatus admittite : vt destructis aduersitatibus, & erroribus vniuersis, secura tibi feruiat libertate.

Vel Pro Papa.

Deu s, omnium fidelium pastor, & rector, famulum tuum N. quem pastorem Ecclesiæ tuæ præesse voluisti, propitius respice da ei quæsumus, verbo & exemplo quibus præest proficere : vt ad vitam vnâ cum grege sibi credito, perueniat sempiternam.

Pro Rege.

Quæsumus, omnipotens Deus
vt famulus tuus, N. Rex
noster, qui tua miseratione susce-
pit Regni gubernacula, virtutum
etiam omnium percipiat incre-
menta: quibus decenter ornatus
& vitiorum monstra deuitare, &
ad te qui via veritas, & vita es,
gratiosus valeat peruenire.

Pro Congregatione & familia.

Defende, quæsumus, Domine,
Beata Maria semper Virgine
intercedente, istam ab omni ad-
uersitate familiam, & toto corde
tibi prostratam ab hostium propi-
tius tuere clementer insidijs.

Pro defunctis Congregationis, propinquis, & benefactoribus.

D E V S , veniæ largitor, & humanæ salutis amator : quæsumus Clementiam tuam , vt nostræ Congregationis Fratres, propinquos , & benefactores , qui ex hoc sæculo transierunt B. Maria semper Virgine intercedente, cum omnibus Sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium peruenire concedas.

PRO INFIRMIS.

O Mnipotens sempiterne Deus, salus æterna credentium, exaudi nos pro famulis tuis infirmis, pro quibus misericordiæ tuæ imploramus auxilium, vt reddita sibi

sanitate, gratiarum tibi in Ecclesia
tua referant actiones.

Pro Pace.

DEVS, à quo sancta desideria,
recta consilia, & iusta sunt
opera: da seruis tuis illam, quam
mundus dare non potest, pacem:
vt & corda nostra mandatis tuis
dedita, & hostium sublata formi-
dine tempora sint tua protectione
tranquilla.

Pro serenitate temporis.

AD te nos, Domine, claman-
tes exaudi, & aëris serenita-
tem nobis tribue supplicantibus: vt
qui iuste pro peccatis nostris affli-
gimur, misericordia tua præuenien-
te clementiam sentiamus.

Pro quacumque necessitate.

DEVS refugium nostrum, & virtus, adesto piis Ecclesiæ tuæ precibus, auctor ipse pietatis, & præsta: vt quod fideliter petimus, efficaciter consequamur. Per Dominum nostrum Iesum Christum Filium tuum, qui tecum viuit, & regnat in vnitatē Spiritus sancti Deus. Per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Les Acolythes.

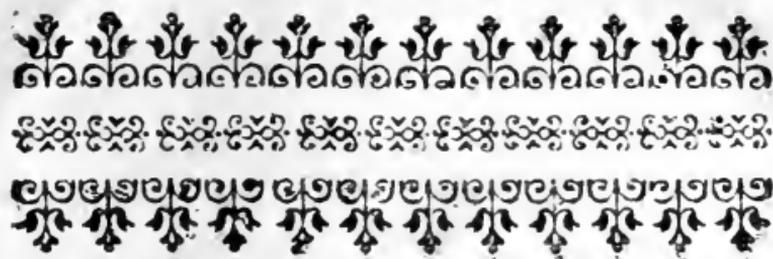
V. Benedicamus Domino.

R. Deo gratias.

V. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

Le Prestre apres auoir encensé & adoré le saint Sacrement par trois fois, donnera la benediction, & finira comme dessus.



LITANIES

D V

NOM DE IESVS,



In nomine Patris , & Filij &
 Spiritus Sancti , Amen.

Antienne. *Quodcumque petieritis
Patrem in nomine meo, hoc faciam,
ut glorificetur Pater in Filio. Si
quid petieritis me in nomine meo,
hoc faciam. Ioan. 14.*



YRIE eleison.

Christe eleison.

Kyrie eleison.

Christe eleison.

Iesu Fili Dei viui, miserere nobis.

Iesu potentissime, miserere nobis.

Iesu fortissime, miserere nobis.

Iesu perfectissime, miserere nobis.

Iesu gloriosissime, miserere nobis.

Iesu mirifice, miserere nobis.

Iesu iucundissime, miserere nobis.

Iesu charissime, miserere nobis.

Iesu clarior Sole, miserere nobis.

Iesu splendidior stellis, miserere
nobis.

Iesu admirabilis, miserere nobis.

Iesu delectabilis , miserere nobis.

Iesu honorabilis , miserere nobis.

Iesu humillime , miserere nobis.

Iesu pauperrime , miserere nobis.

Iesu mitissime , miserere nobis.

Iesu patientissime , miserere nobis.

Iesu obedientissime , miserere
nobis.

Iesu castissime ; miserere nobis.

Iesu amator pacis , miserere nobis.

Iesu amator noster , miserere nobis.

Iesu speculum vitæ , miserere nobis.

Iesu exemplar virtutum , miserere
nobis.

Iesu decus morum , miserere nobis.

Iesu zelator animarum , miserere
nobis.

Iesu refugium nostrum , miserere
nobis.

Iesu Pater pauperum , miserere
nobis.

Iesu consolator afflictorum , miser.

Iesu thesaurus fidelium , miserere
nobis.

Iesu gemma pretiosa , miserere
nobis.

Iesu armarium perfectionis , mi-
serere nobis.

Iesu bone Pastor ouium , miserere
nobis.

Iesu stella maris , miserere nobis.

Iesu lux vera , miserere nobis.

Iesu sapientia æterna , miserere
nobis.

Iesu bonitas infinita , miserere
nobis.

Iesu gaudium Angelorum , mise-
rere nobis.

Iesu Rex Patriarcharum , miserere
nobis.

Iesu inspirator Prophetarum , mi-
serere nobis.

Iesu Magister Apostolorum , mi-
serere nobis.

Iesu Doctor Euangelistarum, mi-
serere nobis.

Iesu fortitudo Martyrum, misere-
re nobis.

Iesu lumen Confessorum, misere-
re nobis.

Iesu sponse & puritas Virginum,
miserere nobis.

Iesu corona Sanctorum omnium,
miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata
mundi, miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata
mundi, miserere nobis.

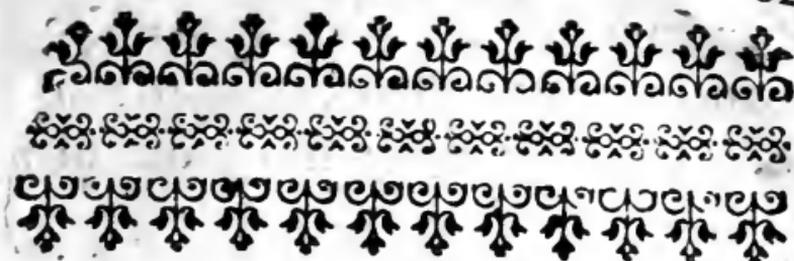
Agnus Dei, qui tollis peccata
mundi, miserere nobis.

Pater noster, &c.

ORATIO.

DEus qui gloriosissimum nomen
Iesu Christi Filij tui Domini

nostri fecisti fidelibus tuis summæ
suauitatis affectu amabile, & ma-
lignis spiritibus tremendum atque
terribile: concede propitius, vt
omnes qui hoc nomen Iesu deuo-
tè venerantur in terris, sanctæ
consolationis dulcedinem in præ-
senti percipiant, & in futuro gau-
dium exultationis, & intermina-
bilis beatitudinis obtineant in cœ-
lis. Per eundem Dominum no-
strum Iesum Christum Filium tuum
qui tecum viuit & regnat in vni-
tate Spiritus sancti Deus: Per om-
nīa sæcula sæculorum. Amen.



*LES LITANIES DE LA
glorieuse Vierge Marie
Mere de Dieu.*



YRIE eleison.

Christe eleison.

Kyrie eleison.

Christe audi nos.

Christe exaudi nos.

Pater de coelis Deus , Misere
nobis.

Fili Redemptor mundi Deus , mi-
serere nobis.

Spiritus sancte Deus , misere
nobis.

Sancta Trinitas vnus Deus , mise-
rere nobis.

F

Sancta Maria , ora pro nobis.

Sancta Dei genitrix , ora pro nobis.

Sancta Virgo Virginum , ora pro nobis.

Mater Christi , ora pro nobis.

Mater diuinæ gratiæ , ora pro nobis.

Mater purissima , ora pro nobis.

Mater castissima , ora pro nobis.

Mater inuiolata , ora pro nobis.

Mater intemerata , ora pro nobis.

Mater amabilis , ora pro nobis.

Mater admirabilis , ora pro nobis.

Mater Creatoris , ora pro nobis.

Mater Saluatoris , ora pro nobis.

Virgo prudentissima , ora pro nobis.

Virgo veneranda , ora pro nobis.

Virgo prædicanda , ora pro nobis.

Virgo potens ; ora pro nobis.

Virgo clemens , ora pro nobis.

Virgo fidelis , ora pro nobis.

Speculum Iustitiæ , ora pro nobis.

Sedes Sapientiæ , ora pro nobis.
Causa nostræ lætitiæ , ora pro nob.
Vas Spirituale , ora pro nobis.
Vas honorabile , ora pro nobis.
Vas insigne deuotionis , ora pro
nobis.

Rosa mystica , ora pro nobis.
Turris Dauidica , ora pro nobis.
Turris Eburnea , ora pro nobis.
Domus aurea , ora pro nobis.
Fœderis Arca , ora pro nobis.
Ianua Cœli , ora pro nobis.
Stella matutina , ora pro nobis.
Salus infirmorum , ora pro nobis
Refugium peccatorum , ora pro
nobis.

Consolatrix afflictorum , ora pro
nobis.

Auxilium Christianorum , ora pro
nobis.

Reginâ Angelorum , ora pro
nobis.

Regina Patriarcharum , ora pro nobis.

Regina Prophetarum , ora pro nobis.

Regina Apostolorum , ora pro nobis.

Regina Martyrum , ora pro nobis.

Regina Confessorum , ora pro nob.

Regina Virginum , ora pro nobis.

Regina Sanctorum omnium , ora pro nobis.

Agnus Dei , qui tollis peccata mundi , Parce nobis Domine.

Agnus Dei , qui tollis peccata mundi , Exaudi nos Domine.

Agnus Dei , qui tollis peccata mundi , Exaudi nos Domine.

Ÿ. Ora pro nobis sancta Dei genitrix.

R. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

O R E M V S.

S Vb tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix, nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus, sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa, & benedicta.

M Emorare, ô piissima Virgo Maria, à sæculo non esse auditum, quemquam ad tua currentem præsidia, tua implorantem auxilia, aut tua petentem suffragia esse derelictum. Ego tali animatus confidentia, ad te Virgo Virginum, Mater Domini mei curro, ad te venio, coram te gemens peccator assisto. Noli Mater Verbi, verba mea despicerè, sed audi propitia & exaudi. Amen.

O Domina mea, Sancta Maria, me in tuam benedictam fidem

ac singularem custodiam , & in sinum misericordiae tuae, hodie, quotidie , & in hora exitus mei, animam meam , & corpus meum tibi commendo : omnem spem meam , & consolationem meam , omnes angustias , & miseras meas , vitam & finem vitae meae tibi committo , vt per tuam sanctissimam intercessionem , & per tua merita , omnia mea dirigantur , & disponantur opera secundum tuam tuique Filij voluntatem. Amen.

*POVR DIRE A LA RECEPTION
des Confreres , & Elections,
des Officiers.*

TE Deum laudamus , Te Dominum confitemur.

Te æternum Patrem omnis terra veneratur.

Tibi omnes Angeli, tibi Cœli, &
vniuersæ Potestates.

Tibi Cherubin, & Seraphin : in-
cessabili voce proclamant.

Sanctus, Sanctus, Sanctus, Domi-
nus Deus Sabaoth.

Pleni sunt Cœli, & terra, maje-
statis gloriæ tuæ.

Te gloriosus Apostolorum chorus.

Te Prophetarum laudabilis nu-
merus.

Te Martyrum candidatus laudat
exercitus.

Te per orbem terrarum sancta con-
fitemur Ecclesia.

Patrem immensæ Majestatis.

Venerandum tuum verum, & vni-
cum Filium.

Sanctum quoque Paraclitum Spi-
ritum.

Tu rex gloriæ Christe.

Tu Patris sempiternus es Filius.

Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.

Tu de uincto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna cælorum.

Tu ad dexteram Dei sedes in gloria Patris.

Iudex crederis esse venturus.

Te ergo quæsumus, tuis famulis subueni, quos pretioso sanguine redemisti.

AEtterna fac cum Sanctis tuis in gloria numerari.

Saluum fac populum tuum Domine, & benedic hæreditati tuæ.

Et rege eos, & extolle illos usque in æternum.

Per singulos dies benedicimus te.

Et laudamus nomen tuum in sæculum, & in sæculum sæculi.

Dignare Domine, die isto: sine peccato nos custodire.

Miserere nostri, Domine : miserere
nostri.

Fiat misericordia tua, Domine,
super nos, quemadmodum spe-
rauimus in te.

In te Domine speravi : non con-
fundar in æternum.

Ÿ. Benedicamus Patrem, & Filium,
cum sancto Spiritu.

R. Laudemus & superexaltemus
eum in sæcula.

Ÿ. Domine exaudi orationem
meam.

R. Et clamor meus ad te ve-
niat.

O R E M V S.

DEVS, cuius misericordiæ non
est numerus, & bonitatis in-
finitus est thesaurus : piissimæ Ma-
jestati quæ pro collatis donis gra-
tias agimus, tuam semper Cle-
mentiam exorantes, vt qui peten-

tibus postulata concedis, eosdem non deserens ad præmia futura disponas. Per Dominum nostrum, &c.

Ÿ. Domine exaudi orationem meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

Ÿ. Benedicamus Domino.

R. Deo gratias.

PRIERES POUR LES

Confreres Defuncts.

DE profundis clamaui ad te Domine: Domine exaudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendentes: in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates obseruaueris Domine: Domine, quis sustinebit?

Quia apud te propitiatio est, &c.

Ex Libris



PROFESSOR J. S. WILL

